



Le Nouvelliste

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

COMMANDITES
Guité et Brault nient
leur culpabilité - page 28

CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES
S'adapter pour mieux
affronter l'avenir - page 9



84e ANNÉE, No 162

TROIS-RIVIÈRES, LE MARDI 11 MAI 2004

70¢ PLUS TAXES

LE CHCM MIEUX ÉQUIPÉ

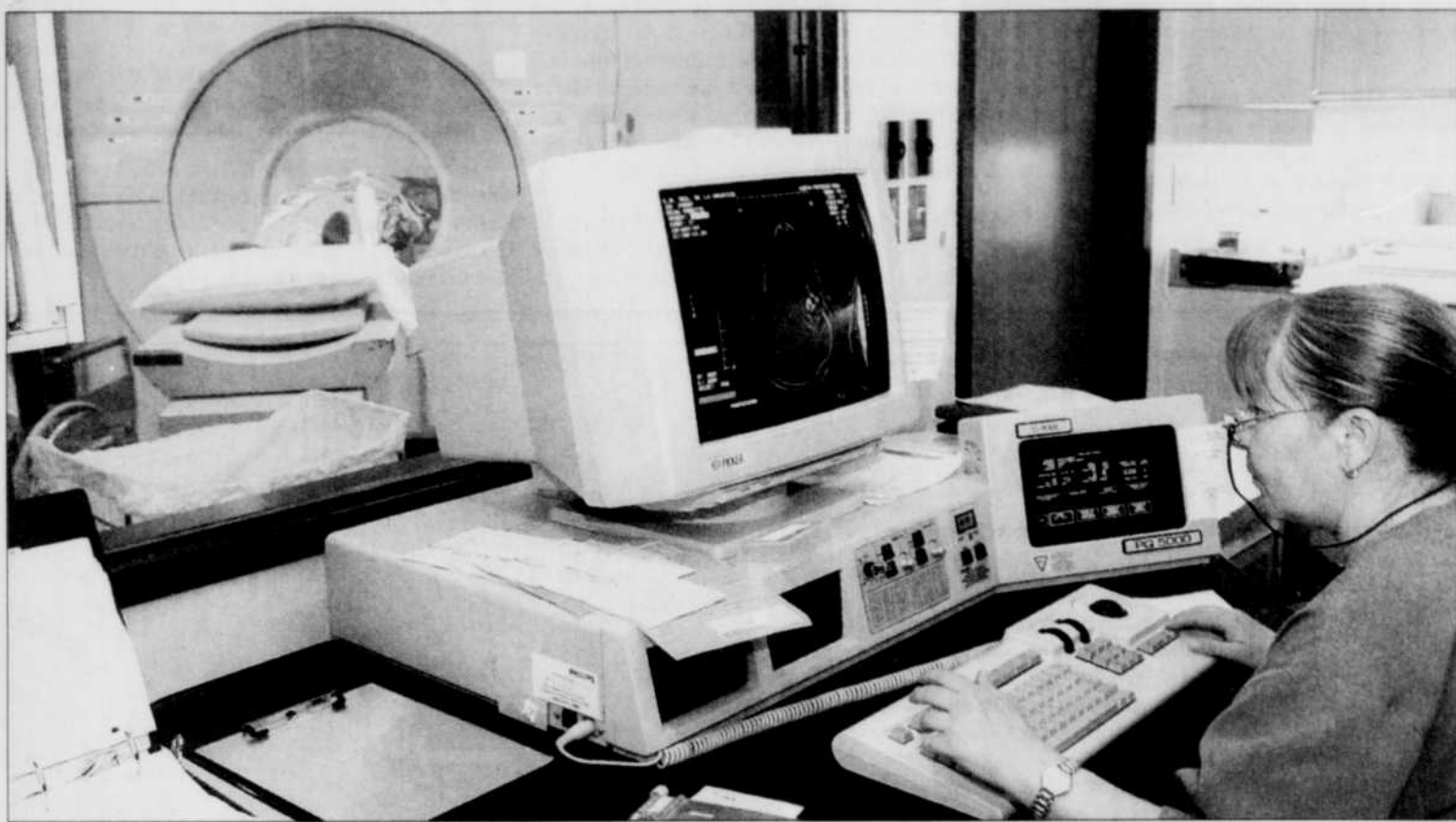


PHOTO: KRISTINE BUISSON

Le département d'imagerie médicale du Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie a fait l'acquisition d'un tomodensitomètre et d'un nouveau système de radioscopie numérique grâce à une subvention de 1 510 000 \$ du gouvernement provincial. Avec ces nouveaux équipements, le CHCM pourra désormais réaliser des examens plus rapides, plus précis et plus complets auprès des patients. Cette modernisation, qui facilitera le travail des radiologistes, permettra de numériser les images, les consulter sur place en plus de les archiver éventuellement. On ne cache pas au CHCM qu'on souhaite que la modernisation des équipements permettra également d'attirer de nouveaux radiologistes au sein de l'établissement.

Voir **CHCM** page 5

Cascades vend ses deux usines de Louiseville

La vente ne devrait pas entraîner de mises à pied, affirme la nouvelle direction

MARIE-EVE LAFONTAINE
Louiseville

Cascades vend ses usines de Louiseville, Matériaux Cascades et Convermat, à Rina McGuire, une ancienne employée. Mme McGuire affirme que cette transaction n'entraînera pas de mises à pied.

Elle mise sur les produits à valeur ajoutée

de l'entreprise pour assurer l'avenir de ces usines de panneaux de fibre de bois.

«Je savais que cela faisait longtemps que Cascades voulait vendre. Avant que l'entreprise ne soit vendue à des Américains ou à des intérêts étrangers, j'ai fait une offre. On continue comme dans le passé. On va essayer de stimuler l'entreprise à travers les produits à valeur ajoutée. Je pense qu'il y a beaucoup de

choses intéressantes à faire. On veut faire aussi un peu plus d'exportation», explique l'ancienne vice-présidente aux communications de Cascades. Elle mise notamment sur les panneaux acoustiques et ignifuges.

«On est la seule entreprise en Amérique du Nord qui fait des panneaux ignifuges».

Voir **CASCADE** en page 2

CONSTRUCTION À TROIS-RIVIÈRES

L'année commence en lion

La SCHL continue à prévoir une fin d'année difficile dans la construction résidentielle

GUY VEILLETTE
Trois-Rivières

Envers et contre toutes les attentes, Trois-Rivières continue à présenter un bilan fort enviable dans le secteur de la construction, en particulier dans le domaine résidentiel. Les données mensuelles publiées hier par la Société canadienne d'hypothèques et de logement le démontrent encore avec éloquence.

En effet, non seulement Trois-Rivières surpasse jusqu'ici son rythme record de l'an dernier, mais elle figure toujours parmi les leaders à travers le Québec. Entre janvier et avril, la croissance dans le secteur résidentiel atteint 48 %, avec 209 unités mises en chantier. Pour l'ensemble du Québec, l'augmentation est évaluée à 32 % pendant la même période.

«Trois-Rivières a commencé l'année en force», constate Bertrand Rocher, analyste de marché à la Société canadienne d'hypothèques et de logement. «Mais nous avons encore un point d'interrogation pour la fin de l'année.»

Dans ses prévisions pour 2004, la SCHL avait anticipé une baisse de plus de 10 % par rapport au record de 635 unités établi l'an dernier. M. Rocher convient que le rythme des quatre premiers mois l'étonne.

«C'est un début d'année assez surprenant», convient-il. «Surtout qu'en janvier et février, ce fut plutôt calme. Ça a vraiment explosé depuis le début mars.»

L'analyste rappelle que les bas taux d'intérêt, un marché de la revente «de plus en plus serré» et un taux d'occupation du marché locatif à seulement 1,5 % contribuent à maintenir la construction résidentielle à un niveau très intéressant dans la capitale régionale. «Le contexte pousse les gens à se tourner vers du neuf, surtout dans le milieu et le haut de gamme.»

L'effervescence se traduit encore dans les données mensuelles de la division Permis et inspections du Service de

Voir **CONSTRUCTION** en page 2

Confusion sur la défusion

La Ville de Shawinigan a choisi de ne pas distribuer les documents contenant les résultats de l'étude sur les défusions

MARTIN FRANCOEUR
Shawinigan

C'est la confusion à Shawinigan. Les élus municipaux et les citoyens, qu'ils soient en faveur de la défusion ou du maintien de la nouvelle ville, attendent toujours les corrections qui devaient être apportées au rapport sur les conséquences et les coûts de la défusion.

À moins d'une semaine de l'ouverture des registres dans le cadre du processus de consultation des citoyens sur les défusions, la version corrigée de l'étude concernant la ville de Shawinigan n'a toujours pas été acheminée à l'hôtel de ville. Pendant ce temps, les citoyens qui souhaitent s'informer n'ont



PHOTO: SYLVAIN MAYER

La mairesse de Shawinigan, Lise Landry.

aucun document fiable à consulter.

Après avoir constaté plusieurs coquilles et erreurs de calcul dans le document présenté il y a trois semaines, les autorités municipales avaient demandé au ministre des Affaires municipales, du Loisir et du Sport que les correctifs nécessaires soient apportés, ce à quoi les fonctionnaires du ministère des Affaires municipales

Entre-temps, la Ville a choisi de ne pas distribuer systématiquement les exemplaires de l'étude sur les défusions, de même que les dépliants résumant les coûts et les conséquences pour chacun des secteurs. Normalement, ces documents devaient être disponibles à l'hôtel de ville et dans les bibliothèques de tous les secteurs de la nouvelle ville.

«Les documents n'ont pas été distri-

bués du tout. On aurait induit les gens en erreur», soutient la mairesse de Shawinigan, Lise Landry. Cela n'aurait pas empêché, selon elle, que le résumé de l'étude ait pu être remis à certains citoyens qui se présentaient à l'hôtel de ville. L'étude initiale, de même que les fascicules synthèses, sont cependant disponibles sur le site internet du ministère des Affaires municipales.

Selon la mairesse, les documents corrigés devaient être disponibles ces jours-ci. «On nous a dit que c'était sur le bureau du ministre et qu'on devrait avoir des nouvelles très bientôt», a-t-elle mentionné hier.

Chose certaine, les nouveaux documents ne seront pas imprimés pour une

Voir **CONFUSION** en page 2

Nos lunettes séduisent vos yeux!

jean petit opticien

Nicolet 293.2020 Saint-Tite 365.5995 Trois-Rivières 375.2635

Une vision mode, un regard exclusif

MÉTÉO

passages nuageux

Maximum: 17 Minimum: 6

détails p. 21

SOMMAIRE

Arts et Culture:	23	Loterie:	7
Bandes dessinées:	20	Mauricie	
Détente:	20	Centre-du-Québec:	9
Économie:	11 à 14	Mots croisés:	20
Gens d'ici:	21	Nécrologie:	27
Horoscope:	20	Opinions:	6
Les Sports:	15 à 18	Petites annonces:	27 à 26

Semaine

8 13536 00001 3

POÈME

je te nomme
comme le vaisseau
qui me conduit
vers l'aube

Jorge Souza, Les chiffres du feu/ Cifras del fuego, Mantis Editores (Mexique)/ Ecrits des Forges, 2000, www.ecritsdesforges.com

ROYAL LEPAGE

MAURICIE
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

376-6552 - 539-4199

www.royallepage.ca/mauricie

L'HUMOUR DE... STÉPHANE LAPORTE

«Jacques Villeneuve va revenir en F1 grâce à mon mari.»
- Myriam Bédard

Gilet Design
Imprimerie générale

7302, rue Notre-Dame, Trois-Rivières-Ouest
Téléphone : 819.377.2636 • www.gilet-design.com

SUPER SPÉCIAL !!!
T-shirts personnalisés
1,99\$

* Carte offre est d'une durée limitée. Détails en magasin.

À lire ce vendredi 14 mai dans

Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

La Pêche

DEMAIN

Retraite active

Dans le cadre de la chronique «Retraite active», Le Nouvelliste a rencontré Mme Jeannette Mongrain, une bénévole de 91 ans. Notre journaliste Royal Saint-Arnaud vous en parle.

À LIRE DANS L'ÉDITION DE DEMAIN

Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

138 000 lecteurs
chaque jour



SHAWINIGAN

Deux heures de grève pour les cols blancs

MARTIN FRANCOEUR

Shawinigan

Les cols blancs de la ville de Shawinigan ont choisi de mettre en application, du moins en partie, le vote de grève qu'ils avaient pris il y a quelques semaines. Entre 9 heures et 11 heures ce matin, les fonctionnaires vont débrayer pour signifier, une fois de plus, leur insatisfaction quant au processus devant conduire à la signature de leur première convention collective.

Cette mesure s'inscrit dans les moyens mis de l'avant par le Syndicat des fonctionnaires de la ville de Shawinigan (CSN) pour protester contre ce

qu'il considère être de la mauvaise foi de la part de la Ville de Shawinigan. Réunis en assemblée générale le 21 avril dernier, les membres du syndicat avaient voté en faveur d'une journée de grève à être prise en tout ou en partie au moment jugé opportun.

En janvier, la Ville avait formulé une demande d'arbitrage dans le dossier des négociations avec les cols blancs. Une période de médiation s'amorcera donc demain et si les parties ne s'entendent pas au terme de cette procédure, alors un arbitre tranchera.

Le Conseil des services essentiels a donné son

aval à la grève de deux heures des cols blancs de Shawinigan. Les parties ont en effet conclu une entente sur les services essentiels à maintenir au cours de cette période. L'idée de débrayer pendant deux heures en avant-midi n'est pas étrangère au fait que les brigadiers scolaires, qui font eux aussi partie du Syndicat des fonctionnaires de la ville de Shawinigan, doivent être à leur poste jusqu'à 9 heures et à partir de 11 heures pour la période du dîner.

À la Ville de Shawinigan, on dit respecter le geste posé par les syndiqués. «Ils sont dans leurs droits. On n'a pas à remettre ça en question», es-

time la mairesse Lise Landry.

Selon elle, les services à l'hôtel de ville risquent d'être ralentis, mais elle rappelle du même coup que des cadres seront à leur poste pour assurer le fonctionnement minimal. «Il n'y a pas de services de fermés. On demande simplement aux citoyens d'être tolérants si jamais il devait y avoir des petits inconvénients», remarque la mairesse.

Le Syndicat des fonctionnaires de la nouvelle ville de Shawinigan représente 66 salariés cols blancs permanents et 30 employés occasionnels. Ces employés sont sans convention collective depuis la création de la nouvelle ville. ●



Mises en chantier au mois d'avril

Données comparatives
préliminaires pour les provinces et
quelques centres urbains à travers
le pays.

	2003	2004	Var. en %
Atlantique:	609	548	-10
Halifax	136	156	15
Québec:	4154	5428	31
Gatineau	223	210	-6
Montréal	2483	3713	50
Québec	763	768	1
Saguenay (ville)	55	42	-24
Sherbrooke	64	94	47
Trois-Rivières	58	86	48
Ontario:	6523	7161	10
Ottawa	692	638	-8
Toronto	3450	4186	21
Prairies:	3410	2823	-17
Calgary	1417	1057	-25
Colombie-Brit.	2197	3663	67
Vancouver	1351	2479	83
Total-Canada:	16 893	19 623	16

Source: SCHL

PC

CONSTRUCTION

Suite de la page 1

l'urbanisme et de l'aménagement de la Ville de Trois-Rivières. Jusqu'ici, la valeur des permis émis, toutes catégories confondues, atteint tout près de 40 millions de dollars depuis le début de l'année. Il s'agit d'une hausse de 7 % par rapport aux quatre premiers mois de 2003.

Question de temps

Le secteur de la construction représente sans aucun doute ce que le marché du travail trifluvien a de mieux à offrir depuis le début de l'année. En effet, les dernières statistiques sur le marché du travail dévoilées vendredi laissent encore un goût amer, avec notamment la perte de 2400 postes en un an dans la capitale régionale.

On ne saurait trop imaginer les chiffres sans la contribution musclée du secteur de la construction. Jules Bergeron, économiste régional à Emploi Québec, confirme que ce domaine d'activités connaît actuellement ses heures de gloire.

En effet, avec 3500 travailleurs dans ce secteur en avril, la construction se maintient à un niveau rarement atteint. Elle surpasse la performance déjà remarquable pour la même période l'an dernier, alors que 3100 individus

étaient recensés sous cette étiquette.

«Il faut toujours être prudent quand on analyse les données par secteurs», prévient M. Bergeron. «Mais on voit quand même que le niveau demeure très élevé. Quand on analyse les années précédentes, on se rend compte que le nombre de travailleurs dans la construction oscille entre 2500 et 2800 en moyenne. Le nombre atteint en avril est donc remarquable.»

Cependant, on se doute bien que le ralentissement observé sur le marché du travail finira par rejoindre le rendement de la construction résidentielle. Voilà pourquoi M. Rocher ne bronche pas sur les prévisions annuelles plus pessimistes de la SCHL.

«On peut se poser des questions pour les années à venir», commente-t-il. «On n'observe pas de croissance d'emploi à Trois-Rivières, il n'y a pas de gros projet en chantier, la hausse du dollar canadien fait peur à certaines entreprises. Tous ces facteurs finiront par faire mal en Mauricie.»

«On observe généralement un retard d'un an à un an et demi entre les statistiques sur l'emploi et le marché de la construction résidentielle», précise M. Rocher. «Voilà pourquoi nous prévoyons un retour du balancier.» ●

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

ACCIDENT SPECTACULAIRE SECTEUR SAINT-GRÉGOIRE

Un accident spectaculaire aurait pu avoir des conséquences funestes, hier matin, vers 9 h 45, à l'intersection de l'autoroute 55 et du boulevard des Acadiens, dans le secteur Saint-Grégoire, à Bécancour. La collision s'est produite lorsqu'une camionnette qui circulait sur le boulevard des Acadiens a tenté d'effectuer un virage à gauche pour emprunter l'autoroute 55 nord. La camionnette et un camion semi-remorque transportant des blocs de béton sont alors entrés en collision. Le camion semi-remorque a terminé sa course dans un fossé. Les blocs de béton sont tombés sur la cabine du conducteur. Trois personnes ont subi des blessures mineures. Leur état n'a d'ailleurs pas nécessité leur hospitalisation. Il n'a pas été possible de savoir hier lequel des conducteurs est fautif dans cette collision.



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

COLLISION FRONTALE À SAINT-LOUIS-DE-FRANCE

Une collision frontale entre un camion et une camionnette a fait un blessé mineur, hier après-midi, sur le boulevard Saint-Alexis Ouest, à Saint-Louis-de-France. Le blessé a été conduit au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières.

Mort suspecte à Victoriaville

GILLES BESMARGIAN

La Tribune

Une dame blessée grièvement à la tête et retrouvée inanimée, en soirée vendredi à l'intersection des rues Notre-Dame Ouest et Saint-Louis, face à l'hôtel de ville à Victoriaville, ne permettra probablement jamais à la Sûreté du Québec de la MRC d'Arthabaska d'éclaircir le mystère.

Âgée de 58 ans, Ginette Houle a-t-elle été happée par une voiture, une moto ou même un vélo? A-t-elle été prise d'un malaise avant de s'écrouler au sol? Bien malin celui ou celle qui peut répondre à l'une de ces questions, puisque que la dame a succombé à ses blessures.

À la suite de son décès survenu, pense-t-on, au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, la quinquagénaire a été transférée dans un hôpital de Montréal pour des dons d'organes. Par la suite, sans qu'aucune autopsie ne soit

pratiquée, la dépouille de Mme Houle a été remise à sa famille. Il était alors devenu impossible qu'on puisse procéder à une autopsie.

Une chose est sûre cependant, dès que la SQ de la MRCA a été informée de la mort de Mme Houle, elle a demandé une autopsie, mais il était déjà trop tard pour entreprendre cette démarche afin d'en apprendre davantage. Une telle situation n'empêche toutefois pas la police de poursuivre son enquête sur cette mort suspecte.

Laissé à lui-même

Par ailleurs en avant-midi hier, la SQ a soumis un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse après avoir retrouvé un enfant de quatre ans qui jouait, seul, à l'intérieur de la voiture familiale (non verrouillée), dans le stationnement du l'édifice à logements où la mère dormait paisiblement. ●

CASCADE

Suite de la page 1

précise Mme McGuire.

Matériaux Cascades est donc rebaptisée Matériaux spécialisés Louiseville dont Mme McGuire est la présidente et directrice générale. Les deux usines, qui sont situées côte à côte, comptent environ 80 employés. Mme McGuire a rencontré les employés hier matin. «C'est sûr que les employés sont un peu insécures. Ils font un peu le deuil de Cascades qui est vraiment un beau fleuron. Par contre, ils étaient soulagés que l'usine n'ait pas été achetée par des étrangers», explique-t-elle. Cette dernière est certaine que l'entreprise continuera à tirer son épingle du jeu dans le domaine de la construction qui est pétant de santé depuis quelques années.

«La construction va bien partout. L'usine de Louiseville a l'avantage d'oeuvrer dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel. Il y a des années où la construction va moins bien,

mais dans ces années-là la rénovation va mieux. On a des produits qui sont utilisés également dans la rénovation», précise la dame qui a oeuvré 15 ans au sein de Cascades.

Chez Cascades, on explique cette transaction par le fait que l'entreprise est davantage centrée sur les secteurs des pâtes et de papiers et de l'emballage. «Cette vente fut une décision ardue en raison de l'excellente contribution des employés et de la notoriété des produits. Toutefois, nous avons reçu une offre d'achat intéressante, à un moment où nous remettons en question ces actifs qui nous offrent peu de synergies avec nos autres secteurs d'activité. Je demeure néanmoins confiant quant à l'avenir de ces usines et de leurs 80 employés», a déclaré, par voie de communiqué, M. Alain Lemaire, président et chef de la direction de Cascades.

«On n'est pas très impliqué dans les matériaux de construction. Ce n'est pas la première offre qu'on a pour la vente

de l'usine. Pour nous, c'est vraiment un changement stratégique. L'usine va bien, on avait un acquéreur potentiel et on s'est entendu sur le prix. C'est un bon timing», renchérit M. Alain Plourde, président et chef de l'exploitation de Cascades Groupes spécialisés.

«L'usine a un très bon avenir. Quelqu'un qui veut s'en occuper à temps plein va certainement avoir un bon succès», ajoute M. Plourde tout en précisant que cette vente n'a rien à voir avec la grève qui a paralysé l'usine pendant 3 mois l'été dernier.

Les termes de la transaction n'ont pas été dévoilés. La Banque de Montréal et Desjardins Capital de risque ont investi dans ce projet. Desjardins Capital de risque a d'ailleurs annoncé qu'il a investi 8,4 millions \$ dans Matériaux spécialisés Louiseville.

Matériaux Cascades et Convermat appartenaient à Cascades depuis 1980. Ils conçoivent et transforment des panneaux de revêtement. ●

CONFUSION

Suite de la page 1

distribution élargie. «Les délais sont trop courts. On est en train de regarder comment on pourrait diffuser l'information une fois qu'on aura en main les bons chiffres», indique Lise Landry.

Au cabinet du ministre Jean-Marc Fournier, on confirme que le dépôt des corrections est imminent.

Les défusionnistes attendent

Évidemment, le fait de ne pas avoir accès aux documents sur les conséquences et les coûts des défusions n'est

pas sans provoquer une certaine irritation chez les partisans de la défusion. Le président du comité du OUI dans le secteur Grand-Mère, Gerald Boivin, explique que certains citoyens qui voulaient se procurer un résumé de l'étude sont revenus bredouilles de l'hôtel de ville.

«Il n'y en a pas non plus à la bibliothèque, comme on nous l'avait dit. Ça porte préjudice aux citoyens qui veulent se renseigner. Ce n'est pas tout le monde qui a Internet et qui peut avoir accès aux informations contenues sur le site du ministère des Affaires municipales», plaide-t-il.

Selon M. Boivin, la Ville n'a jusqu'à maintenant pas fait beaucoup d'efforts pour informer adéquatement les citoyens des enjeux de la procédure d'enregistrement et des éventuels référendums qui pourraient être tenus concernant le démembrement de la ville de Shawinigan. «On commence à trouver que ça s'en vient vite et que les gens ne sont pas bien informés», remarque-t-il.

À Shawinigan comme ailleurs dans les villes issues d'une fusion municipale forcée, les registres s'ouvrent ce dimanche et demeureront accessibles jusqu'au 20 mai. ●



Le camouflet d'Alain Croteau

Même si l'ex-maire de Cap-de-la-Madeleine assure n'avoir vraiment pas voulu allumer la mèche d'une petite bombe politique, le fait qu'il ait admis son intention de signer le registre demandant la tenue d'un référendum ouvrant la voie à un possible démembrement de Cap-de-la-Madeleine pourrait produire le même effet.

Alain Croteau se défend de vouloir être actif dans ce dossier et tentait hier encore de minimiser la portée de son intention. C'est vrai qu'il n'a pas sorti les tambours et les trompettes pour dire qu'il serait signataire du registre. Et s'il a confirmé, d'une façon toute simple ce qu'il allait faire, sans faire de fla-fla, il n'a quand même pas été piégé par le journaliste Louis Cloutier, de CHEM. Il n'a pas confessé son intention sous l'effet de la torture ou en raison d'un habile ou sornois manège du journaliste.

Qu'on ne se trompe pas, le fait qu'Alain Croteau reconnaisse qu'il souhaiterait la tenue d'un référendum de défusion, peu importe l'ampleur de son implication et l'énergie qu'il entend y consacrer, n'est pas aussi banal qu'il voudrait bien le laisser croire et le geste n'en est certainement pas un de nature naïve.

Syndrome ABC

Alain Croteau se défend certes en disant vouloir agir en tant que simple citoyen, mais il ne peut absolument pas revendiquer un statut aussi limité et anonyme. C'est un ancien maire non-fusionniste de Cap-de-la-Madeleine. Il avait bien tenté à l'époque, soutenu par le reste de son conseil, une partie de sa fonction publique et des gens de son milieu, de susciter une opposition au décret gouvernemental de fusion. Mais cela n'avait pas levé.

Faute de pouvoir préserver une ville vieille de 350 ans, il a tenté de se faire élire maire de la nouvelle ville de Trois-Rivières. Peu importe ses opinions sur la fusion, une telle tentative était légitime. Il n'y avait pas là de contradiction. Il a même failli réussir. Jusqu'à une semaine du scrutin, il était donné gagnant. Mais il y a eu un genre de syndrome ABC (anybody but Croteau) venant du côté ouest de la rivière qui a joué en faveur d'Yves Lévesque.

Dans son cheminement politique, Alain Croteau aurait donc de bonnes raisons de croire qu'il pourrait être mieux servi avec une ville de Cap-de-la-Madeleine ressuscitée. Même s'il n'avouera jamais avoir fait un tel calcul, il n'y a qu'avec une Cap-de-la-Madeleine reconstituée qu'il pourrait espérer un rebondissement politique personnel. Car tant au fédéral qu'au provincial, tous les horizons sont bouchés pour au moins quelques années. Quant à la mairie de Trois-Rivières, elle sera ouverte à l'automne 2005. Mais on ne peut pas dire que la cote de popularité d'Alain Croteau s'est accrue à l'ouest de la rivière au point de lui laisser croire en ses chances de succès. Sa faible visibilité politique l'a plutôt mal servie en ce sens.

Chiâlage

Mais Alain Croteau croit-il vraiment qu'un démembrement venant de Cap-de-la-Madeleine soit possible? On peut en douter. Le mouvement n'apparaît pas vraiment plus fort que lorsqu'il était maire. Alors, on peut dire qu'il se positionne en faveur du référendum simplement au cas où... Par contre, ce dont il peut être sûr, c'est qu'en encourageant le débat défusionniste, il attise le mécontentement sourd entretenu à l'égard de la nouvelle ville. On le voit aussi avec Grand-Mère. Il y a de la frustration, des déceptions, une part de désenchantement et un sentiment de sous-représentation, quand ce n'est pas d'abandon. Ajoutez à cela une bonne dose de nostalgie et vous avez tout ce qu'il faut pour justifier un gros moment de chiâlage... dont la première victime serait normalement le maire.

Alain Croteau reste malgré tout cohérent avec son passé. Il l'est cependant beaucoup moins avec son présent politique et peut-être une partie de son avenir. En sa qualité de responsable du bureau de comité du député de Trois-Rivières, André Gabias, un devoir de réserve aurait dû s'imposer. Ne serait-ce que de préserver une zone de confort à son patron. Mais ce dernier est loin d'avoir eu le goût de lui taper sur les doigts. Comment expliquer cela? ●

Shawinigan



MARTIN FRANCOEUR

L'emplacement du futur poste de la Sûreté du Québec à Shawinigan a monopolisé une bonne partie de la période de questions lors de l'assemblée publique du conseil municipal, hier soir. Répondant à certains citoyens qui plaident pour l'un ou l'autre des emplacements proposés, la mairesse Lise Landry a laissé entendre que s'il y a des économies à réaliser en construisant le poste dans le secteur Grand-Mère, elles seraient beaucoup moindres que le montant de 1 million \$ auquel on fait référence depuis une dizaine de jours.

«Je me demande d'où sort le chiffre de 1 million \$ qui circule concernant les économies que représenterait le choix de Grand-Mère plutôt que de Shawinigan.

POSTE DE LA SQ À SHAWINIGAN

L'économie de 1 million \$ ne serait pas fondée

On attend d'avoir une évaluation réelle des coûts pour aller plus loin dans ce dossier-là. Les vrais chiffres, on ne les a pas. Mais le montant de 1 million \$ n'est pas exact», a laissé entendre Mme Landry.

En fait, le million de dollars en question correspond au montant que la Ville avait prévu pour tout ce qui entoure le processus d'expropriation et de préparation du terrain qu'on aurait dû mettre de l'avant dans le quartier Saint-Marc.

On se rappellera que jusqu'à la récente intervention de la ministre Julie Boulet dans ce dossier, plusieurs tenaient pour acquis que le poste de la SQ allait s'implanter dans le quadrilatère formé des avenues Champlain et Georges, ainsi que des rues Saint-Paul et Cartier. La Société immobilière du Québec a récemment demandé à la Ville d'envisager la construction du poste à Grand-Mère, en bordure de l'auto-route 55.

Hier soir, des citoyens ont voulu en savoir davantage sur cette décision que la Ville aura à prendre. «Sans prendre pour un emplacement ou pour l'autre, je considère que c'est bien d'être préoccupé par les coûts», a mentionné Julien Lacoursière, un citoyen du secteur Grand-Mère. Celui-ci a dit espérer que la Ville, ultimement, saura prendre une décision en tenant compte de la nouvelle réalité municipale à Shawinigan. «J'espère qu'on va se rappeler qu'on est maintenant une nouvelle grande ville», a-t-il ajouté.

Léandre St-Onge, un propriétaire d'immeuble situé dans le quartier qui était directement visé pour l'implantation du poste à Shawinigan, a voulu savoir quels critères avaient été considérés pour le choix presque naturel de l'emplacement dans le quartier Saint-Marc. Le conseiller Maurice Héroux, qui préside le comité de sécurité publique, a mentionné que la Ville avait toujours travaillé en fonction de ce site,

même si dans les faits il n'avait pas été accepté officiellement par la SIQ.

M. Héroux a rappelé que l'emplacement sur l'avenue Champlain n'est pas le seul qui avait été envisagé à l'origine, mais il a précisé que les autres endroits étaient tous situés dans le secteur de l'ancienne ville de Shawinigan.

Réjean Dupont, un représentant du comité de revitalisation Saint-Marc-Christ-Roi, est pour sa part venu rappeler au conseil qu'il serait important de ne pas refaire une erreur comme il s'en est parfois commis par le passé en allant installer des infrastructures publiques dans des endroits éloignés du milieu où se trouvent les besoins réels et les services pratiques.

La mairesse Lise Landry a mentionné que peu importe la décision qui sera prise, il y aura des mécontents. «On n'a pas le choix, il faudra vivre avec ça et c'est triste, dans le fond», a-t-elle conclu. ●

Une jeune femme perd la vie

La signalisation en cause dans l'accident de VTT à Grand-Mère ?

MARIE-EVE LAFONTAINE

Shawinigan

Marie-Ève Lahaie-Lavoie, une jeune Shawiniganaise de 23 ans, a perdu la vie à la suite d'un accident de VTT qui s'est produit dimanche midi, sur le chemin du lac Mondor, non loin de la station de ski Vallée-du-Parc, dans le secteur Grand-Mère.

Ce chemin de gravier est fermé à la circulation automobile l'hiver. Des blocs de béton en bloquent encore l'accès en fin de semaine. «Deux VTT circulaient sur le chemin. Le premier VTT a réussi à passer entre les blocs de béton, mais pas le deuxième. Le conducteur et sa passagère ont subi des graves blessures», explique l'agent Pierre Dubé, porte-parole de la Sûreté du Québec.

Le conducteur a été transporté au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières. Sa passagère a été transférée au Centre hospitalier universitaire de Montréal. La jeune femme a malheureusement succombé à ses blessures hier. Quant au conducteur, il est blessé gravement, mais sa vie ne serait pas en danger.

L'alcool et la vitesse ne seraient pas en cause. Il semble que le conducteur n'ait tout simplement pas vu les blocs de béton. Il est possible que la poussière soulevée par les VTT ait nuï à la visibilité. De plus, il y a peu de panneaux signalant que la route est bloquée. Si les jeunes circulaient en direction de Vallée-du-Parc, il n'y a qu'un seul panneau indiquant que la route est barrée



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Un accident mortel s'est produit sur le chemin du lac Mondor dimanche midi. Un VTT est allé percuter un bloc de béton qui bloquait l'accès à la route.

et il est placé contre les blocs de béton.

Par contre, si les jeunes partaient de Vallée-du-Parc en direction du lac Mondor, un panneau indiquant que la route est barrée est situé au haut d'une butte à une bonne distance des blocs.

Toutefois, il n'a pas été possible de savoir si ces panneaux étaient en place dimanche lors de l'accident ou s'ils ont

été ajoutés par la suite. Les policiers ont d'ailleurs demandé aux travaux publics de se rendre sur les lieux dimanche. Il n'a pas été possible non plus de savoir dans quelle direction les jeunes roulaient.

À la Ville de Shawinigan, on mentionne que les blocs de béton sont en place du début de l'hiver jusqu'à la fin

de la période de dégel. Les policiers auraient demandé à la Ville de déplacer les blocs dimanche. Ceux-ci étaient pourtant toujours en place, hier, en fin d'après-midi.

La Ville n'a voulu émettre aucun commentaire sur la signalisation tant que le rapport de la Sûreté du Québec n'est pas terminé. ●

Alain Croteau ira signer le registre

Mais l'ex-maire se défend d'être pour le Comité du oui

LOUISE PLANTE

Trois-Rivières

L'ex-maire de Cap-de-la-Madeleine, Alain Croteau, ira signer un des registres madelinois sur la consultation populaire au sujet du démembrement de Trois-Rivières. Il se défend toutefois d'être associé au Comité du oui qui vient de naître sur le territoire de Cap-de-la-Madeleine.

M. Croteau, qui est maintenant attaché politique du député André Gabias, est même un peu confus et surpris par l'ampleur qu'a prise une simple conversation de corridor, à micro fermé, avec un journaliste d'une station de télévision locale, vendredi dernier.

C'est que depuis qu'il a quitté la mairie de Cap-de-la-Madeleine, Alain Croteau se considère comme «un simple citoyen».

«J'aime être dans l'ombre maintenant. C'est comme simple citoyen que je vais aller signer le registre. Je comprends qu'en tant qu'ex-maire du Cap-de-la-Madeleine, cela peut avoir une signification. Surtout qu'on avait tellement demandé que le gouvernement consulte la population avant de faire la fusion. Là, on a la chance de le faire et peut-être que cela amènera une consultation plus poussée. Mais je ne veux pas que mon geste soit considéré comme un incitatif. Je n'ai aucun contact avec le Comité du oui. Tout ce que cela veut dire, c'est que je suis pour la consultation. C'est que n'est pas un geste négatif ou positif.»

L'ex-maire ajoute qu'il ne voit pas non plus de contradiction entre le geste qu'il s'apprete à poser et le fait qu'il a été candidat à la mairie de Trois-Rivières.

«Cela n'a aucun rapport. Je n'étais pas pour la fusion et la population madelinoise qui avait été consultée lors d'un sondage se disait contre à 80 %. Finalement, le gouvernement a décidé d'aller de l'avant et nous avons fusionné. Quand je me suis présenté aux élections à la mairie de Trois-Rivières, j'ai dit que je voulais travailler au succès de la nouvelle ville. Je n'ai pas été élu et je suis passé à autre chose. Depuis, le nouveau gouvernement a décidé de consulter la population. C'est une bonne idée et j'espère que les gens vont aller signer. C'est juste ça. On ne me verra pas prendre parti pour ou contre la défusion», a assuré M. Croteau qui ajoute qu'il espère pouvoir poser ce geste anonymement et non sous les projecteurs des médias.

Son patron, le député de Trois-Rivières, André Gabias assure n'éprouver «aucun problème avec ça.»

«J'aurais pu, comme député, dire à mon personnel de ne pas exercer ce droit mais je m'en suis abstenu. Maintenant, comme député, je n'irai pas signer le registre, pas plus que je ne militerai d'un côté ou de l'autre. Je n'interviendrai pas dans l'expression de la démocratie même si elle ne va pas dans le sens que je veux.»

M. Gabias ajoute qu'il est certain qu'en tant qu'ex-maire, M. Croteau se



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Alain Croteau

retrouve dans une situation particulière mais qu'il restait tout à fait libre d'exprimer une opinion. Il a toutefois demandé à son attaché politique de ne plus donner d'entrevue à l'avenir, compte tenu de son travail.

Pour sa part, le maire Yves Lévesque a confié qu'il était déçu de voir l'ex-maire de Cap-de-la-Madeleine et attaché politique d'André Gabias, prendre position dans ce dossier municipal.

Par ailleurs, Le Nouvelliste a voulu

vérifier la rumeur suivant laquelle au moins un conseiller de Trois-Rivières songeait à signer un des registres. Or, le seul conseiller à donner une réponse ambivalente à ce sujet est M. Yves Landry, des Terrasses, domicilié à Trois-Rivières-Ouest. Ce dernier a déclaré «qu'il ne pensait pas y aller, et qu'il laissait cela à la population.» Mais il a refusé de répondre par «oui» ou par «non».

Pour ce qui est de ceux de Cap-de-la-Madeleine (Lajoie, Goyette, Leclerc et Beaulieu), tous ont catégoriquement déclaré qu'ils ne signeraient pas le registre. Même son de cloche du côté des conseillers de Saint-Louis-de-France (l'ex-maire Jean-Pierre Ayotte n'y voit aucun avantage pour son ex-ville compte tenu de la teneur de la loi 9) ou de Pointe-du-Lac avec le conseiller Michel Veillette.

La conseillère Micheline Courteau ne signera pas non plus le registre de Sainte-Marthe-du-Cap mais constate que les gens manquent d'information et mélangent élection, référendum et signature de registre. Elle aurait préféré que Québec fasse parvenir des copies des études sur le coût des défusions à tous les contribuables. «Il m'en aurait fallu 2100 copies et j'en ai reçues 600 seulement», note-t-elle.

Les conseillers de Trois-Rivières ou Trois-Rivières-Ouest, Daigle, Caron, Dupont, Gamelin, Noël et Tardif ont tous déclaré qu'ils s'abstiendraient de réclamer un référendum. M. Claude Lacroix n'a pu être rejoint. ●

La demande est prise en délibéré

Dans une décision rendue dès le lendemain par le juge Guy Lebrun de la Cour supérieure, ce dernier a rejeté (contrairement à ce qui a été écrit dans notre édition du 5 mai dernier) la demande d'injonction provisoire formulée par la

Pour ces motifs, le juge Lebrun a donc

Si la demande d'injonction interlocutoire était accordée par le juge Babin, cela signifie que l'entreprise ne pourrait pas poursuivre ses travaux de construction jusqu'à un jugement final ou, jusqu'au 15 décembre (date de la fin du moratoire), selon la première des deux éventualités. Si la demande est refusée, l'entreprise pourra alors continuer à construire et il apparaît alors assez peu probable que la cause aille plus loin. ●

Un homme d'une trentaine d'années, de Weymontachie, Georges Birothé, devra s'astreindre à une peine de trois mois d'emprisonnement en collectivité, ayant été reconnu coupable de vol d'introduction par effraction, de tentative de vol et de bris de probation. Le 30 novembre 2003, alors qu'il était sous l'influence de l'alcool, l'individu s'est introduit par effraction dans le garage appartenant au conseil de bande et y a subtilisé un véhicule de type minibus qui y était remis. Faisant route vers La Tuque avec ses amis, le conducteur a perdu la maîtrise du véhicule et s'est retrouvé en bordure du chemin. Wantant rentrer chez-lui, Georges Birothé a tenté de voler une camionnette, mais sans succès. «Attendez-vous de passer par cette porte pour arrêter vos folies ?», lui lance le juge Gilles Bergeron en désignant le bloc cellulaire du palais de justice de La Tuque. C'est par la négative que l'accusé a répondu avant d'être condamné à un sursis de sentence de trois mois, pendant lesquels il devra se trouver à son domicile entre 22 heures et 5 heures. Il lui est également interdit de consommer des boissons alcooliques et devra observer une période probatoire d'un an à la suite de sa sentence.

Reconnu coupable de s'être livré à du trafic de marijuana sur la réserve atikamekw de Weymontachie, Mario Pronovost, 44 ans, de Sarmaur, a écoupé d'une peine d'emprisonnement de 12 mois à être purgée en collectivité. La procureure de la couronne, Me Lucie Martel et le procureur de l'accusé, Me Marc Villeneuve, ne voyant pas la conclusion du rapport présente de la même oeil, ont fait des suggestions opposées, puisque la couronne réclamait 6 mois d'emprisonnement, alors que la défense recommandait 8 mois en collectivité. Finalement, le juge Gilles Bergeron a opté pour une peine de 12 mois en collectivité. «Ce que vous avez fait est grave, avec tous les problèmes sociaux que la consommation de drogue engendre dans cette communauté. Je pourrais vous envoyer en prison, mais je vais prendre une chance avec vous», mentionne le juge. L'homme devra demeurer à son domicile de 22 heures à 6 heures, sauf pour les fins de son travail. Il lui est aussi interdit de se trouver à Weymontachie et il devra garder la paix pendant deux ans après avoir purgé sa sentence.

C'est à coups de bouteille de bière et de barreau de chaise que Réal Basile a réglé ses comptes le 18 avril 2004 à La Tuque. Reconnu coupable de voies de fait avec une arme sur sa conjointe et sur un autre homme participant à la beuverie, l'individu a aussi reconnu avoir eu en sa possession une arme à feu mal entreposée et d'avoir manqué à ses conditions de remise en liberté à trois reprises. Détenu depuis le 26 avril, le client de Me Hugo Breton devra garder la paix pendant trois ans, entreprendre une thérapie de désintoxication, se priver de boissons alcooliques, et il ne pourra posséder d'arme à feu au cours des dix prochaines années.

Un homme dans la quarantaine, Paul Roberge, d'Asbestos, a été condamné à un mois d'emprisonnement, hier après-midi à La Tuque, après avoir été reconnu coupable de ne pas avoir respecté une condition de remise en liberté. Déjà accusé d'un vol qualifié commis dans la région de Sherbrooke en septembre 2003, l'individu ne devait pas consommer d'alcool afin de préserver sa liberté dans l'attente de la suite des procédures. De passage à La Tuque, le 6 mai, il a accompagné des amis de travail dans un bar et a échoué un alcootest lorsqu'il fut intercepté par les policiers de la Sûreté du Québec, qui exerçaient un contrôle de la vitesse. Détenu depuis son arrestation, l'homme devra demeurer derrière les barreaux pour le prochain mois.

Un jeune homme d'une vingtaine d'années, Yannick Lemieux, devra subir son procès relativement à des accusations de voies de fait ayant causé des lésions et de voies de fait. Les événements survenus le 31 janvier 2004, impliquent une jeune étudiante de 18 ans, qui fréquentait l'accusé depuis environ un an. Au cours de la soirée, le jeune homme aurait pris la présumée victime à la gorge, avant de la faire embarquer dans son véhicule où il l'aurait frappé à la tête à plusieurs reprises en lui tirant aussi les cheveux, pour la faire passer de l'arrière à l'avant du véhicule. Arrivée à la maison, la jeune fille a brièvement raconté les événements à son père qui est allé à la rencontre de l'accusé et une bousculade a suivi. « Il l'a lâché quand il a su que la police arrivait », déclare la jeune fille, qui dit avoir tenté de faire lâcher prise à son ancien ami de coeur qui retenait son père. Les faits relatés ont été suffisants pour convaincre le juge Gilles Bergeron qu'il y avait matière à procès. Celui-ci se tiendra le 17 septembre prochain.

« Si c'est cassé, je fais une plainte. Si ça ne l'est pas, je ne fais pas de plainte », déclare une victime de violence conjugale au juge Gilles Bergeron, à l'occasion de l'enquête préliminaire de son conjoint, un homme d'une quarantaine d'années accusé de voies de fait avec lésions et de menaces. En se battant avec son conjoint lors d'une soirée bien arrosée, la dame a expliqué avoir subi cette blessure au poignet, qui a finalement résulté en une fracture. C'est après avoir eu la confirmation de la fracture qu'elle a déposé une plainte contre son assaillant. Celui-ci devra se présenter devant le tribunal le 16 novembre pour subir son procès. ●

Lorsqu'un véhicule est conçu pour durer longtemps, sa garantie devrait l'être tout autant.

[illegible]

10100, boul. des Hêtres
Shawinigan 539-8363

EN KIOSQUE DÈS MAINTENANT

Deux acquisitions au CHCM

Le département d'imagerie médicale reçoit 1,5 million \$

Shawinigan



MARIE-JOSÉE MONTMINY

Une subvention de 1 510 000 \$ permettra l'acquisition d'un tomodynamomètre multibarrettes et d'un système de radioscopie numérique.

La ministre responsable de la région, Julie Boulet, au nom du ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a fait l'annonce de la contribution gouvernementale hier, au CHCM. Cette modernisation du parc d'équipement médical de haute technologie facilitera le travail des radiologistes en place, et pourra contribuer à en attirer d'autres.

Grâce aux subventions annoncées, le CHCM se dotera d'un tomodynamomètre (scan) d'une valeur de 996 000 \$. Le département d'imagerie médicale compte déjà un tomodynamomètre, mais à une seule «barrette». Le nouvel appareil, «multibarrettes», permettra de procéder à plusieurs coupes axiales à la fois. Une barrette est en quelque sorte une rangée de «détecteurs».

Avec une seule barrette, le radiologiste peut voir une coupe unique, une seule image lors de la rotation du tube. Les tomodynamomètres multibarrettes rendent possibles la vision de plusieurs coupes et favorisent les coupes plus fines et l'obtention d'images de reconstruction en trois dimensions.

Les examens réalisés avec ce nouvel équipement sont plus rapides, plus précis et plus complets. «Dans le cas de recherche d'embolie pulmonaire, par exemple, le nouvel appareil permettra de poser un diagnostic suffisamment précis, ce qui évitera de transférer le patient à l'extérieur pour une angiographie», explique le docteur Francine Paquin, chef du département d'imagerie médicale au CHCM.

Les étudiants en médecine sont déjà familiarisés avec ce type d'appareils dans leurs cours. L'ac-



PHOTO: KRYSTINE BUISSON

Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Mauricie, le docteur France Paquin, chef du département d'imagerie médicale au CHCM, ainsi qu'Eric Kerkérian, directeur des services professionnels, ont annoncé l'acquisition d'un tomodynamomètre et d'un système de radioscopie plus sophistiqués que ce qui est présentement disponible au CHCM.

quisition du tomodynamomètre multibarrettes au CHCM est donc un atout pour le centre hospitalier dans sa quête de spécialistes.

De plus, la somme de 514 000 \$ sera investie dans l'achat d'un nouveau système de radioscopie numérique. Cet équipement en remplacera un autre datant de 1994. Le système de radioscopie amélioré présente une résolution d'image supérieure, et introduit la possibilité de traiter les images. La précision du diagnostic est ainsi optimisée par cette technologie plus avancée.

Étant numérisées, les images peuvent être consultées rapidement sur place, ou à un autre poste informatique. Cette technologie entraîne aussi l'abandon du recours aux cassettes dont on se servait pour enregistrer les données de l'examen (de 12 à 15 en moyenne par patient). Le temps d'examen se trouve diminué, tandis que la

productivité de l'équipement augmente.

Éventuellement, les données pourront être archivées électroniquement. Avec ce nouvel équipement, le CHCM abrite deux salles de fluoroscopie, la première ayant été inaugurée en 2002. Cet équipement est surtout utilisé pour des examens du système digestif. Il utilise les rayons X, mais les images qu'il capte sont en mouvement plutôt que fixes.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux, de concert avec l'Association des radiologistes du Québec, identifie des projets à soutenir pour assurer une meilleure répartition des ressources spécialisées à travers les régions. Le montant octroyé au CHCM couvrira 80 % de l'investissement nécessaire à l'acquisition des équipements. Le reste sera financé par d'autres sources qui ne sont pas encore confirmées. ●

PROCÈS DE ROBERT MOFFAT

Pas de verdict

CLAUDE SAVARY

Trois-Rivières

Robert Moffat, cet individu accusé de l'homicide involontaire coupable de Gilles Marin, un résident du boulevard Raymond trouvé mort sur son terrain le 24 juillet 1997 à la suite de nombreux coups reçus, devra se montrer patient avant de connaître le sort que le jury lui réserve.

Au terme d'une journée de délibérations, les sept hommes et cinq femmes n'ont pu dégager un consensus. En fait, leurs discussions pourraient durer un bon moment puisqu'en matinée, hier, ils ont demandé à réentendre certains passages de témoins (sans préciser lesquels) entendus pendant le procès.

Le juge Richard Grenier a accédé à leur demande en ordonnant qu'on leur fournisse une copie des cassettes audio mais il leur a précisé qu'en toute justice pour chacune des parties, ils devaient écouter l'ensemble du témoignage d'une personne et non seulement un extrait.



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Robert Moffat

En début de matinée, le juge avait expliqué des points de droit dans son adresse aux jurés. Concis dans ses propos, le magistrat n'a parlé que pendant trois quarts d'heure avant de laisser le soin au jury des juger des faits de cette affaire.

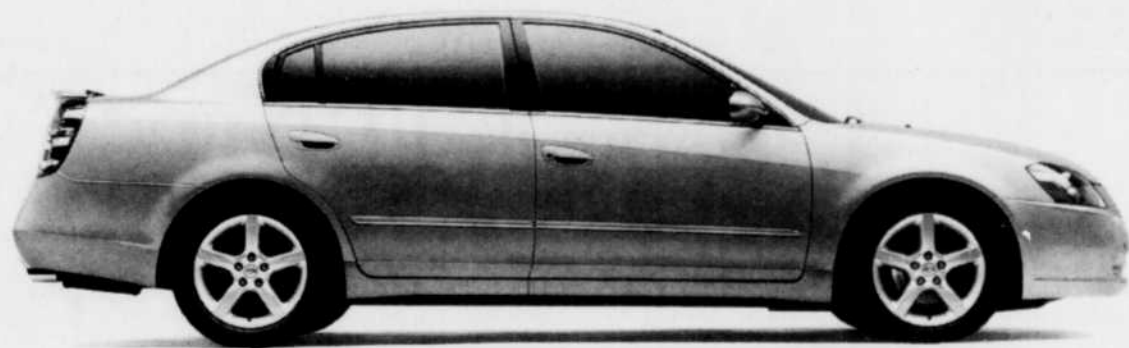
En fin de journée, les jurés ont fait savoir au tribunal qu'ils souhaitaient poursuivre leurs discussions aujourd'hui plutôt que de délibérer en soirée. En fait, ils ont précisé qu'ils commencent leur journée à 9 h et qu'ils termineraient à 16 h 30. ●

NISSAN

L'ÉVÉNEMENT MARCHÉ CONCLU!

CE SERAIT FOU DE VOUS EN PASSER!

La toute nouvelle
ALTIMA 2005



PRIX À L'ACHAT

24 495\$*

LOCATION À PARTIR DE

289\$ /MOIS*

Comptant initial de 3 495\$
(transport et préparation compris)

- Moteur 2,5 litres de 175 chevaux
- Boîte de vitesses automatique à 4 rapports
- Lève-glaces et verrouillage des portières électriques
- Freins à disque aux quatre roues

+ **10\$ DE PLUS/MOIS*** à la location, obtenez notre V6 à DACT de 250 chevaux primé par la presse automobile!

0\$ de dépôt de sécurité À LA LOCATION**
sur toute Altima neuve.

SENTRA 2004

PRIX À L'ACHAT À PARTIR DE

13 695\$*

LOCATION À PARTIR DE

179\$ /MOIS*

Comptant initial de 995\$
(transport et préparation compris)

0\$ de dépôt de sécurité À LA LOCATION**
sur toute Sentra 2004 neuve.



Modèle SE-R Spec V illustré

ET POUR SEULEMENT

+ **20\$ DE PLUS /MOIS*** à la location

Comptant initial de 995\$
(transport et préparation compris)

OBTENEZ EN PLUS :

- Climatiseur
- Radio AM/FM (100 watts) avec lecteur CD
- 4 haut-parleurs
- Siège du conducteur à 8 réglages
- Montre numérique
- Baguettes de flanc et poignées de porte couleur carrosserie
- Accoudoir sur console centrale
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Miroirs de courtoisie

www.nissan.ca 1 800 387-0122

*Location de 60 mois pour la Sentra 1.8 2004 avec boîte de vitesses manuelle (C4LGS4 BK00) à 199 \$ ou (C4LGS4 AA00) à 179 \$ et location de 289\$ par mois pour 60 mois de la Sentra SE-R Spec V 2004 (C4VGS4 AA00) telle qu'illustrée. Location de 48 mois pour l'Altima 2.5S 2005 avec boîte de vitesses automatique (T4RG7S AEO0). Acompte ou échange équivalent de 995 \$ pour la Sentra 2004 et de 3 495 \$ pour l'Altima. Sur approbation du crédit. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement toutes taxes comprises, requis à la location. **Pour un temps limité, 0 \$ de dépôt de sécurité sur toute voiture neuve. **Prix d'achat de la Sentra 1.8 2004 avec boîte de vitesses manuelle (C4LGS4 BK00) et de l'Altima 2.5S avec boîte de vitesses automatique (T4RG7S AEO0), 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100. Les offres sont d'une durée limitée et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. **Chez les concessionnaires participants. **Seuls les modèles Sentra, Altima et Xterra 2004 et Altima et Xterra 2005 sont admissibles au Programme pour diplômés Nissan. Nissan, le logo Nissan, la signature «Découvrez...» et les noms des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.

OUVERT JUSQU'À 21 H LES SOIRS DE SEMAINE*

PROGRAMME POUR
DIPLOMÉS
NISSAN



OPINIONS

La France: une drôle d'amie



JEAN-GUY DUBUC

Étrange, quand même, la perception que l'on peut avoir du voyage d'un premier ministre québécois en terre française...

Vu d'ici, M. Charest a été reçu à Paris (et en Normandie) comme un chef d'État important, multipliant les rencontres de haut niveau et signant de toujours nouvelles ententes de collaboration. À quatre mains unies avec M. Chirac, en rigolant sur leurs débordements communs avec M. Raffarin, avec les appuis de l'UNESCO et les souvenirs émus en Normandie, tout est là: continuité dans les sentiments, «formidable capital d'affection», lit-on dans nos journaux: la merveilleuse amitié se poursuit entre deux peuples qui ont tout pour s'unir dans une relation unique. Les Québécois se disent qu'ils comptent quand même pour quelque chose en terre française.

Oui, pour les artistes! La présence du Québec en France, il y a quelques jours, était assurée par Garou, Anthony Kavanah, Natasha St-Pierre, Isabelle Boulay que l'on voit un peu partout. Nos vedettes remplissent les très nombreuses émissions de divertissement; on écoute leurs chansons et on s'amuse de leur accent. Même que la télévision a fait des liens amusants entre la Grande Séduction et la situation des villages de France qui se cherchent des médecins. De M. Charest, des articles dans les journaux de la Côte atlantique, presque rien dans les grands médias, télé ou journaux. Aucun reportage sur les échanges entre gouvernements, aucune photo de ces moments de chaude intimité ou de grave solennité.

Assez étrangement, les textes parus dans *Le Monde* et le *Figaro* étaient signés de leurs correspondants... à Montréal! Les deux s'appuyaient sur des entrevues faites avec notre premier ministre avant son départ pour la France. Même que les seuls mots rapportés par *Le Monde* sur la rencontre à l'Élysée, chez le président de la

France, ont été: «M. Chirac a été particulièrement heureux de recevoir M. Charest dans le cadre de la politique traditionnelle de la France de non ingérence, non indifférence vis-à-vis du Québec». On se croirait au temps des gouvernements péquistes, quand François Mitterrand voulait justifier ses fréquents échanges avec la ministre Louise Beaudoin.

Pourquoi est-ce nécessaire d'utiliser ce langage aujourd'hui? Pourquoi ce silence, cette extrême sobriété, cette attitude à l'allure partielle de la presse française? Car il est évident que selon le côté de l'Atlantique où l'on se trouve, les rencontres officielles entre les gouvernements paraissent bien différentes.

On sait que les Français conservent un penchant pour l'hypothèse d'une France d'Amérique: De Gaulle, héraut d'un «Québec libre», s'adressait à nous comme à des «Français canadiens». Comme si nous habitions une Guadeloupe ou une Martinique un peu mieux développée. D'où l'attrait qu'exercent sur Paris les défenseurs d'un Québec indépendant, affectueusement liés à une France qui rêve d'Amérique en détestant les Américains.

Le succès de nos artistes en terre française a forgé plusieurs liens entre la culture d'ici et de là-bas. D'autant plus que les Français, après des décennies d'influence culturelle marquée, connaissent aujourd'hui une sérieuse diète de talents originaux. D'où leur affection pour la chanson québécoise... et le rap américain.

Mais le Québec et la France ont beaucoup plus à faire ensemble. Tant qu'on n'aura pas facilité les règles de l'immigration, construit des relations commerciales, multiplié les investissements économiques et culturels, mis ensemble les problèmes sociaux qui se ressemblent infiniment, pris des positions communes qui dépassent les discours officiels, la presse française ne prendra pas au sérieux les rencontres factices de bons sentiments. Elle va garder ses lointaines relations avec les gouvernements d'hier, flatter nos artistes et regarder de loin les véritables enjeux que nous affrontons. À ce niveau, le Québec a plus à offrir à la France que quelques vedettes de médias qui se cherchent un public. ●



OPINIONS DES LECTEURS

C'est vraiment frustrant!

Pourquoi tant de propriétaires tentent-ils de reprendre leurs logements? Pour plusieurs raisons. D'abord, il y a les locataires pour qui le paiement du loyer n'est pas une priorité. Il y a ceux qui se foutent éperdument de la paix et de la tranquillité d'autrui. Il y a aussi ceux qui ont des comportements très bizarres, après avoir consommé drogues et alcool et qui croient que tout leur est permis. Sans parler de ceux qui déménagent la nuit, ayant des retards de paiement parfois de deux à trois mois et en laissant le logement comme un vrai bordel.

Ce qui est le plus frustrant dans tout ça? Certains de ces mêmes locataires sont sur l'assistance sociale, alors ils ont les services à domicile d'un avocat, tout à fait gratuitement. Est-ce croyable, me direz-vous? Tout à fait vrai. Toi, petit propriétaire, si tu veux faire valoir tes droits, tu as à payer des frais à la Régie du logement en plus des services d'un avocat à 110 \$ l'heure au minimum. Logique, n'est-ce pas? Dans mon livre à moi, tu es mieux de perdre ta cause en te défendant toi-même que de gagner ta cause en ayant recours à un

avocat.

Quelle justice, n'est-ce pas? L'irresponsable a tous les droits et est très bien protégé. Ceci s'explique dans tous les domaines. L'honnête citoyen est toujours perdant.

La cause première de cette irresponsabilité de la part de ces individus repose entièrement sur les épaules de nos bons gouvernements. Nos politiciens, du haut de leur tribune, ne savent aucunement ce qui se passe. Je peux avancer sans peur de me tromper qu'aucun ministre des Affaires municipales ou député n'a déjà pris la peine de lire attentivement un bail.

Vous vous souvenez de l'ex-ministre des Affaires municipales, Louise Harel? Elle avait fait un semblant de tentative pour retenir une certaine somme d'argent sur le chèque des assistés sociaux pour que le propriétaire puisse espérer au moins ne pas tout perdre. Je ne sais pas si c'est par insouciance ou manque de courage de sa part, mais on n'a jamais eu d'autres nouvelles de cela.

Il y a un représentant de l'association des locataires qui a déjà mention-

né que les récalcitrants et les mauvais payeurs n'étaient qu'un petit nombre. Je me demande où il a pris ça et sur quoi il se base pour affirmer une telle chose. D'abord, c'est très rare qu'un propriétaire va aller se plaindre à la Régie pour dire qu'un de ses locataires a déménagé la nuit: il sait très bien qu'il n'a aucun recours contre lui. Je parle en connaissance de cause.

Même si je n'ai plus aucune confiance dans le système, j'encourage fortement tous les propriétaires qui vivent des problèmes avec leurs locataires d'en faire part à leurs députés, surtout par écrit. Je n'ai pas la prétention que ça va les sensibiliser, mais ensemble nous pourrions leur montrer une réalité bien différente de la leur et en plus nous aurions la satisfaction de savoir qu'ils se coucheraient moins ignorants.

J'ose espérer qu'un jour quelqu'un se lèvera non pas pour aller d'un extrême à l'autre, mais pour tendre vers un juste milieu pour qu'enfin les gens ressentent que la justice peut être accessible à tous.

François Roy
Sainte-Marthe-du-Cap

L'avenir de l'UQTR

Je suis une ancienne étudiante de l'UQTR, où j'ai obtenu mon baccalauréat en philosophie, ainsi que ma scolarité de maîtrise. Je travaillais maintenant pour le gouvernement du Québec depuis un an et demi et je suis syndiquée, mais sans permanence. C'est à ce titre que je me permets d'intervenir dans le débat actuel autour de la décision de la rectrice, Madame Claire V. de la Durantaye, de ne pas solliciter un nouveau mandat.

Les intervenants dans ce dossier sont nombreux et la conjoncture loin d'être facile. Au niveau mondial par exemple, si la ZLÉA voyait le jour, la culture, la santé et l'éducation deviendraient des biens de consommation. Au Québec, le Parti libéral est en train de mettre en place des politiques néo-libérales, sans se soucier des protestations du mouvement syndical, des groupes communautaires, des groupes de femmes et de la population. Le 1er mai, j'étais dans la rue avec des milliers d'autres citoyens qui s'opposent à ces changements qui accentueront l'écart entre les riches et les pauvres, désolidariseront les travailleurs, rendront l'environnement plus fragile, et déresponsabiliseront l'État.

Comment dans ce contexte, et avec ses contraintes budgétaires, l'UQTR, une institution régionale, peut-elle s'en tirer indemne? Voici quelques suggestions.

L'Association générale des étudiants de l'UQTR pourrait d'abord reconnaître que les travailleurs du Québec ont droit à de bonnes conditions de travail, ce que les étudiants eux-mêmes souhaitent lorsqu'ils quitteront l'Université et commenceront à travailler. Ils voudront plus qu'un emploi au salaire minimum chez McDonald's, ou gagner dix dollars l'heure à l'Université près de chez eux.

Eux aussi devront payer leur hypothèque, leurs assurances, leur service de garde, rembourser leur dette d'étudiant comme c'est mon cas, et défendre leurs droits. Et s'ils se retrouvent dans le secteur privé, ils ne devront pas oublier que ces travailleurs bénéficient aussi des luttes syndicales qui ont amélioré les normes du travail pour tous.

S'il est vrai que sans étudiants, il n'y aurait pas d'université, il est également vrai que sans conditions de travail intéressantes et équitables, peu d'étudiants se donneraient la peine d'investir tant de temps et de ressources à s'éduquer.

Quant aux membres du Syndicat du personnel professionnel de l'Université,

qui se sont retirés de l'inter-syndical, il aurait été préférable qu'ils demeurent solidaires avec les autres syndicats, à moins qu'ils ne soient d'accord pour des diminutions de salaire, la perte de semaines de vacances et d'avantages sociaux, etc.

Pour ce qui est de la rectrice, malgré son sens du devoir et son grand engagement dans l'institution, elle s'est peut-être trop alignée sur les politiques néo-libérales du gouvernement Charest et les contrats de performance mis en place par le gouvernement péquiste. Elle a trop favorisé la productivité, plutôt que le bien commun de tous les membres de la communauté universitaire. Elle n'a peut-être pas défendu suffisamment la mission éducative de l'institution dans toute sa diversité: humanisme, développement de la citoyenneté, culture et savoir, etc. Son refus de dialogue avec les groupes syndicaux n'a pas aidé non plus à rétablir la situation.

Je vous ai livré mes réflexions sur la situation à l'UQTR, dans l'espoir que la nouvelle administration aura le courage de défendre la mission d'une université qui doit être plus qu'une pépinière de contractuels destinée à l'entreprise. Elle devra adopter un style de gestion rassembleur et respectueux de l'ensemble des membres de l'UQTR et de ses nombreux interlocuteurs.

Paulette Panych
Montréal



Croyez-vous qu'il y aura des défusions municipales dans la région?

Exprimez-vous dans le courrier des lecteurs!

LETTRES ET COURRIELS

C'était parfait!

Lettre à la direction du CHCM.
Je viens tout juste de sortir d'un court séjour à l'hôpital et je tiens à vous signaler les bons soins que j'ai obtenus de tout le personnel de votre établissement.

Que ce soit à l'accueil, des médecins qui m'ont traité et des intervenants à tous les niveaux, et ce, en dépit des conditions particulières dues aux travaux en cours chez vous.

Merci et félicitations à tous.

Denis Cossette
Saint-Tite

L'école et la mode

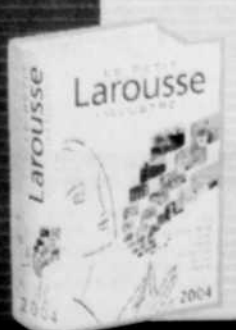
Le port du costume à l'école, ce serait une très bonne solution pour les parents et les élèves. Il y aurait économie de temps, d'argent et de magasinage. Les jeunes qui veulent suivre la mode, ça coûte cher aux parents.

Aller à l'école, ce n'est pas une parade de mode, mais un moyen d'éducation et d'apprentissage pour un futur meilleur.

Rose Fleury
Trois-Rivières

Réagissez à l'actualité!

Le Nouvelliste sélectionnera chaque semaine une lettre parmi le courrier reçu. Vous pourriez mériter un dictionnaire Larousse.



Écrivez-nous!



par courriel

opinions@lenouvelliste.qc.ca

par la poste

Le Nouvelliste
C.P. 668, Trois-Rivières
G9A 5J6

Les lettres doivent être brèves et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur. Le Nouvelliste se réserve le droit d'abréger ou de refuser des lettres.

Devancement de l'échéancier de la 55

La ministre Julie Boulet annonce des travaux de 3 millions \$ en 2004

Saint-Léonard-d'Aston



MARCEL AUBRY

La visite de sensibilisation réalisée à la fin du mois de mars dernier par la ministre déléguée aux Transports, Mme Julie Boulet, à la résidence du couple Brigitte Marchand et Daniel Pilon, dans le Rang 9 de Saint-Léonard-d'Aston, aura finalement porté quelques fruits.

Mme Boulet s'est en effet rendue à l'hôtel de ville de cette municipalité, hier après-midi, où elle a annoncé une reprise des travaux de construction de l'autoroute 55 dès l'été 2004 plutôt qu'au début de l'année 2005.

Deux appels d'offres, un pour des travaux évalués à 10,7 millions \$, et un autre pour des travaux évalués à 8,1 millions \$, seront ainsi lancés dans les prochains mois de sorte que des travaux pour une valeur de 3 millions \$ (excavation, préparation des ponceaux et autres travaux préparatoires) pour-

ront être réalisés dès cette année, avec le résultat net que les travaux de construction de l'autoroute 55, entre le 9e Rang de Saint-Wenceslas et l'autoroute 20 à Sainte-Eulalie, pourront être complétés de manière à «permettre la mise en service du nouveau tronçon à la fin de l'année 2006 ou, au mieux, à l'été 2006, si tout converge en ce sens», a dit Mme Boulet.

On se rappellera qu'au moment de l'inauguration du premier tronçon, le 14 novembre 2003, la ministre avait annoncé la reprise des travaux sur le deuxième tronçon pour le printemps 2005. Elle avait ajouté que les travaux allaient durer environ deux ans, ce qui reportait alors l'ouverture du 2e tronçon quelque part en 2007. Certains

avaient même craint que les intéressés puissent devoir attendre jusqu'en 2008 avant de pouvoir circuler sur ce nouveau tronçon.

En conférence de presse, hier, en présence du directeur régional du ministère des Transports, M. Claude Tremblay, et du chef du service projets,

M. Jean-François Fournier, Mme Boulet a tenu à répéter aux maires des municipalités et autres citoyens présents qu'elle partageait leur intérêt et leurs préoccupations dans ce dossier. Elle s'est dite consciente de l'importance que revêt le prolongement de l'autoroute 55 pour les citoyens du Centre-du-Québec et pour la vitalité économique de la région. Elle a d'ailleurs admis avoir constaté, en mars dernier, à quel point le trafic lourd pouvait être dérangeant pour les gens du Rang 9.

En plus de confirmer qu'elle autorisait pour 2004 le devancement du début des travaux d'abord annoncé pour 2005, Mme Boulet a déclaré que les 3 millions \$ qui seront finalement investis dès cette année permettront de débiter dès cet été les travaux préliminaires à la construction de la chaussée.

La ministre a ajouté que dans le but de limiter les inconvénients pour les citoyens du 9e Rang, d'ici l'ouverture du nouveau tronçon, plusieurs interventions avaient déjà été réalisées, notamment l'asphaltage du Rang 9 et des ac-

cotements, l'installation de panneaux de signalisation et de feux de circulation, le réaménagement de l'intersection du 9e Rang et de la route 161, et la délimitation d'une zone scolaire.

Mme Boulet a aussi rappelé que le ministère avait rencontré des citoyens et formé un comité de suivi des impacts. Ce comité a été chargé de trouver des solutions afin de réduire encore davantage les inconvénients liés à la circulation accrue dans le 9e Rang.

À la suite des suggestions faites au comité de suivi, trois voies de refuge ont été aménagées le long du Rang 9 dans le but de faciliter la surveillance policière et de permettre aussi aux véhicules agricoles de s'y réfugier pour laisser passer les autres véhicules lorsque nécessaire et ainsi améliorer la fluidité de la circulation.

De la signalisation d'indications a aussi été ajoutée et des travaux de marquage seront réalisés sous peu. La ministre a précisé que d'autres suggestions visant à assurer la sécurité et la quiétude des citoyens du 9e Rang

étaient à l'étude. Une rencontre avec la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston concernant la possibilité d'aménager des traverses piétonnières a aussi eu lieu.

Mme Boulet s'est toutefois dite bien consciente que ces moyens envisagés constituaient des mesures d'atténuation et non pas une solution permanente. «L'unique solution, a-t-elle reconnu, réside dans la construction complète de l'autoroute 55 qui, a-t-elle affirmé, demeure «une priorité gouvernementale».

Mme Boulet a rappelé que les ponts d'étagement enjambant les 9e, 10e et 13e Rang, tout comme le pont au-dessus du chemin de fer, avaient déjà été construits. Le déboisement du corridor a aussi été complété. Les plans et devis pour la construction de l'ensemble de la chaussée ont été livrés. L'investissement total requis pour le 2e tronçon de 8,6 kilomètres entre Saint-Wenceslas et l'autoroute 20, a été évalué à 18,8 millions \$.

L'annonce satisfait les citoyens et les maires

MARCEL AUBRY

Saint-Léonard-d'Aston

L'annonce du devancement des travaux du 2e tronçon de l'autoroute 55 faite, hier, par la ministre Julie Boulet, a, de toute évidence, satisfait dans une bonne mesure les attentes des citoyens du secteur et des maires des municipalités environnantes.

La porte-parole du groupe de citoyens du Rang 9 à Saint-Léonard-d'Aston, Mme Nicole Campeau, a dit considérer qu'il s'agissait là d'une annonce très positive. «Si ça commence, ça va finir. Et si ça commence plus tôt, comme c'est annoncé aujourd'hui, ça va finir plus tôt», a constaté Mme Campeau en soulignant que la ministre déléguée aux Transports avait même parlé d'une mise en service pour l'été 2006.

«Le groupe à l'origine de la pétition avait toujours demandé de respecter l'échéancier initial, soit la fin des travaux à la fin de l'année 2005. On commence à s'en rapprocher d'ailleurs et peut-être que si les choses vont bien, ça va encore être un petit peu plus court que ce que Mme Boulet dit», a commenté Mme Campeau, en mentionnant que pour les citoyens concernés, un an de différence, c'était énorme quand on voyait les problèmes de sécurité et de nuisance au niveau du bruit qui sont vécus dans le Rang 9.

«Enfin, on voit quelque chose de concret. Ce ne sont plus des mots. Enfin, la phase 2 est repartie!», a lancé la porte-parole du groupe, en rappelant qu'il restait toutefois encore plusieurs étapes à accomplir et que les citoyens n'étaient pas au bout de leurs peines.

«Malgré les mesures d'atténuation, la problématique demeure entière car on doit toujours composer avec un volume de circulation d'autoroute sur un petit rang de campagne, avec tous les problèmes qui se vivent au quotidien», Mme Campeau a tenu à rappeler qu'en plus du groupe de citoyens, plusieurs organismes à caractère socioéconomique dans la région avaient aussi poussé dans le même sens pour que les travaux se terminent le plus tôt possible et, idéalement, dans les délais prévus initialement.

Jacques Tassé

De son côté, le maire de Sainte-Eulalie, M. Jacques Tassé, a mentionné



PHOTO: KRYSTINE BUISSON

La porte-parole des citoyens du Rang 9, Nicole Campeau



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Le maire Jacques Tassé de Sainte-Eulalie

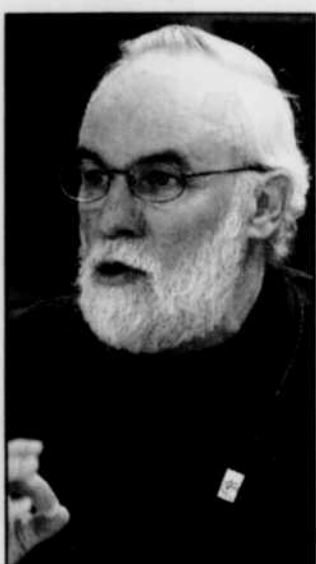


PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Le maire Raymond Bilodeau de Saint-Wenceslas



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Le maire Laval Simard de Saint-Léonard-d'Aston

donne aussi dès 2004 l'ensemble des contrats pour la construction de la chaussée. Je suis conscient des inconvénients créés entre-temps pour les citoyens concernés, surtout les gens de Saint-Léonard-d'Aston, mais cette annonce est réaliste et je m'en réjouis», a-t-il dit.

Laval Simard

Quant au maire de Saint-Léonard-d'Aston, Me Laval Simard, il s'est dit très satisfait de l'annonce. «Si on débute les travaux, c'est signe qu'on va les continuer à mon avis. J'ai confiance et on est bien heureux», a-t-il dit. Le maire Simard garde aussi espoir que le trafic lourd puisse être dévié sur la route 155 entre les villages de Saint-Célestin et de Saint-Léonard-d'Aston, comme cela était jusqu'à il y a quelques mois.

À ce sujet, la ministre Boulet a mentionné que le comité de suivi était toujours en place, que d'autres mesures d'atténuation allaient être envisagées et que les discussions allaient se poursuivre avec les municipalités concernées.

«On regarde toutes les avenues et toutes les pistes de solution possible. On est conscients qu'il y a quand même un délai de deux ans d'ici la fin des travaux. Si on est capables de mettre du baume sur ce désagrément, soyez assurés qu'on va le faire», a-t-elle conclu.

qu'avec l'annonce faite hier après-midi, la ministre confirmait le sérieux du projet et la volonté du ministère de compléter le travail entrepris.

«Si ça commence, ça veut dire que ça va finir. On va finir par se rendre au bout à un moment donné et si l'échéancier peut être devancé de quelques mois, c'est tant mieux», a-t-il dit, en soulignant que tout le monde allait être

content. Il n'a pas manqué de rappeler les inconvénients subis par les gens du Rang 9 et ceux du village de Sainte-Eulalie qui ont vu augmenter considérablement le trafic lourd depuis l'ouverture du premier tronçon.

Raymond Bilodeau

Pour sa part, le maire de Saint-Wenceslas, M. Raymond Bilodeau, a dit

réagir plutôt favorablement à l'annonce de la ministre.

«Je trouve ça intéressant pour le Centre-du-Québec qu'on se soucie de cette artère qui va effectivement améliorer le développement économique à moyen et à long terme. Ce qui me réjouit, c'est qu'on nous dise dès maintenant qu'on va entreprendre le deuxième tronçon dès cette année et qu'on



Voiture la plus vendue au Québec en 2003 - AIAMC



Berline Civic DX 2004 illustrée

L'événement ÉQUIPÉ POUR LE PRINTEMPS Honda

Berline ou coupé Civic DX 5 vitesses 2004

Prix de location	Taux de financement en location ou à l'achat	
178\$*	3,8%**	0\$
par mois/pour 48 mois		dépôt de sécurité
Incluant		
96 000 km • Option 0\$ comptant disponible		
Transport et préparation inclus en location seulement		

Berline Accord DX 5 vitesses 2004

Prix de location	Taux de financement en location	
278\$*	5,8%**	0\$
par mois/pour 48 mois		dépôt de sécurité
Incluant		
96 000 km • Option 0\$ comptant disponible		
Transport et préparation inclus en location seulement		

Meilleure berline de sa catégorie - Guide de l'auto 2004



Berline Accord DX 2004 illustrée

OUI, ON A FAIT LE PLEIN

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



Vous avez une nouvelle ?

Communiquez avec la rédaction du Nouvelliste !

376.2501

poste 276 (jour) poste 233 (soir)

redaction@lenouvelliste.qc.ca

Le Nouvelliste

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Résultats	
Tirage du 2004-05-10	
02 07 09 12 14 15 16 17 28 33	36 41 44 51 52 53 61 62 64 65
Tirage du 2004-05-10	
967 9606	NUMÉRO 756343
Tirage du 2004-05-10	
967 9606	

TROIS-RIVIÈRES Honda

(819) 377-7500

troisriviereshonda.com

Les offres de location sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Ces offres portent sur les véhicules neufs 2004 mentionnés ci-dessus. Période de location : 48 mois. Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule sont indiqués : a) le paiement mensuel b) le montant initial requis ou l'équivalent d'un dépôt de sécurité. Berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1514PX) et coupé Civic DX 5 vitesses (modèle EM2114PX) : à 178\$ B) 3 392\$ C) 10 916\$. Berline Accord DX 5 vitesses 2004 (modèle CM5514PX) à 278\$ B) 3 950\$ C) 17 294\$. Programme 0\$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12\$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. **Les offres de financement sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur l'acceptation du crédit. Taux de 3,8% pour le financement à l'achat ou à la location d'une berline Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle ES1514PX) ou d'un coupé Civic 5 vitesses 2004 (modèle EM2114PX) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 60 mois à l'achat et 48 mois à la location. D'autres termes de financement sont offerts. Taux de 5,8% pour le financement à la location d'une berline Accord DX 5 vitesses 2004 (modèle CM5514PX) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 48 mois. D'autres termes de financement sont offerts. Un versement initial plus les taxes applicables pourraient être exigés. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.



L'événement ÉQUIPÉ POUR LE PRINTEMPS Honda

Berline Accord DX 2004

Prix de location

278\$*

par mois/pour 48 mois

0\$

dépôt de sécurité

Incluant

96 000 km • Option 0 \$ comptant disponible

Transport et préparation inclus en location seulement

Pour 15 \$ de plus par mois, obtenez :

- › Jantes en alliage de 15 pouces
- › Changeur de 6 disques au tableau de bord
- › Phares antibrouillards



Berline Accord DX 2004
Illustrée



HONDA

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Cette offre porte sur la berline Accord DX 5 vitesses 2004 (modèle CMS514PL). Période de location : 48 mois. Première mensualité exigible. Pour le véhicule, sont identifiés : a) le paiement mensuel b) le montant initial requis ou échange équivalent c) le montant total au terme de la location et s'il y a lieu, d) la nécessité d'un dépôt de sécurité. Berline Accord DX 5 vitesses 2004 : a) 278 \$ b) 3 553 \$ c) 16 897 \$. Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif.

Mauricie

CENTRE-DU-QUÉBEC

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES

S'adapter pour mieux affronter l'avenir

Le mandat de Jean-Denis Leduc et de toute une communauté

Trois-Rivières

d'assumer ses décisions.

Rivières lui-même, Mgr Martin Veillette.

étudiants, etc.

35 bougies

Le Cégep de Trois-Rivières a 35 ans. Pour célébrer dignement, un souper réunissant le personnel retraité et actuel (700 employés dont 400 enseignants) se tiendra le samedi 15 mai sous la présidence d'un ancien prof... l'évêque de Trois-

La fondation du cégep s'apprête également à lancer en dehors de ses murs sa campagne majeure de financement, la deuxième de son histoire. D'ici 2009, 1,4 million \$ devrait être amassés pour répondre aux besoins prioritaires: plus de programmes, de stages à l'étranger, de services aux

Le gala du mérite étudiant, ce jeudi 13 mai, est également à l'agenda du directeur général qui soutient que la raison d'être du Cégep de Trois-Rivières est avant tout de former des gens instruits, des «meilleurs citoyens», a-t-il conclu. ●



ISABELLE LÉGARE

Chute démographique, exode des jeunes, manque de main-d'œuvre... Le portrait régional pourrait être plus reluisant, reconnaît le directeur général du Cégep de Trois-Rivières qui ne se laisse pas pour autant décourager par les pronostics qui annoncent une décroissance importante de sa clientèle, une perte qui a déjà commencé à se faire sentir d'ailleurs.

M. Jean-Denis Leduc observe actuellement d'un oeil intéressé les actions de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy qui est à revoir entièrement son réseau des écoles afin de palier aux contre-coups de la baisse de la natalité au Québec. M. Leduc est pleinement conscient que dans quelques années, ce sont des milliers d'écopliers en moins, qui auraient dû devenir des grands adolescents, qui ne franchiront jamais les portes des établissements d'enseignement collégial.

D'aujourd'hui à 2006, le nombre d'étudiants sera vraisemblablement passé de 4200 à 3800 environ, une diminution de 400 jeunes qui a des impacts directs sur les finances de l'institution.

Le Cégep de Trois-Rivières a déjà prévu le coup en adoptant un plan de recrutement qui s'étend jusqu'en 2007. Plusieurs «conditions de réussite» ont été établies dont la première consiste en «l'engagement et la mobilisation du personnel». La promotion des programmes techniques et préuniversitaires fait également partie des stratégies du cégep en compétition directe et avouée avec le privé (Collège Lafleche) et son voisin du Centre-de-la-Mauricie (Collège Shawinigan), deux institutions qui multiplient également les efforts pour se différencier les unes des autres, et ce, auprès d'une clientèle commune et restreinte.

«On travaille fort pour attirer des étudiants mais aussi pour garder ceux qu'on a», fait remarquer M. Leduc avant de raconter que l'an dernier, quelque 200 étudiants qui avaient quitté le Cégep de Trois-Rivières alors qu'il leur restait un ou deux cours à compléter avant d'obtenir leur diplôme d'études collégiales ont été relancés au téléphone et encouragés à raccrocher. Certains ont répondu à l'appel.

Le directeur général ne s'en cache pas, le Cégep de Trois-Rivières, comme l'ensemble des collèges d'ailleurs, doit rendre des comptes au ministère de l'Éducation qui tient les cordons de la bourse. «On nous questionne sur notre plan de réussite et sur notre niveau de diplomation», souligne M. Leduc qui constate par ailleurs que le financement en provenance du MEO n'a pas augmenté au même rythme que les dépenses associées à l'achat et au maintien des équipements de pointe primordiales à la renommée d'un programme.

Le Cégep de Trois-Rivières est reconnu pour la diversité de ses techniques «lourdes» (métallurgie, pâtes et papiers, etc.), des secteurs «qui coûtent cher», ajoute M. Leduc néanmoins fier de rappeler que ces programmes répondent aux besoins de toute une région.

Les deux centres collégiaux de transfert de technologie en sont une belle preuve, soutient-il, tout comme les 60 millions \$ qui rejaillissent annuellement sur la région.

Harmonie

Après 33 ans à l'emploi du Cégep de Trois-Rivières dont sept à titre de directeur aux études, le directeur général se définit comme «un gars de terrain».

«J'essaie en tout cas!», dit celui qui rencontra à l'hiver dernier les employés de soutien. Une première pour le nouveau dirigeant comme pour ces hommes et ces femmes qui, reconnaît encore M. Leduc, travaillaient trop souvent dans l'ombre.

Pendant près de quatre heures, il leur a ni plus ni moins ouvert les livres comptables du cégep qui gère bon an mal an un budget de l'ordre de 40 millions \$ dont 30 millions \$ en masse salariale.

Il a d'ailleurs été question de la situation financière du collège, de ses défis et des choix qui viennent avec, des projets en cours et à venir.

Conscient que le climat de travail n'a pas toujours été excellent ces dernières années entre les différents syndicats et la direction générale, M. Leduc a tenu d'entrée de jeu à montrer qu'il était un homme ouvert aux échanges, capable aussi



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

M. Jean-Denis Leduc, directeur général du Cégep de Trois-Rivières.



Centre d'hébergement pour itinérant(e)s et sans-abris.



Roy, Métivier, Roberge
SYNDICS

Si vos problèmes financiers sont des ÉNIGMES...
Nous pouvons les résoudre
Consultez-nous...



Yves Lemaire
Administrateur

Sylvie G. LaBarre, CIRP
Syndic

Jacques Roy, CA, CIRP
Syndic

QUÉBEC - VICTORIAVILLE - TROIS-RIVIÈRES - SHAWINIGAN - BEAUCÉ
RIVIÈRE-DU-LOUP - DRUMMONDVILLE - CHICOUTIMI - THETFORD MINES

Obsédés par l'état de vos finances, vous avez avantage à consulter des professionnels. L'équipe ROY, MÉTIVIER, ROBERGE, SYNDICS, dispense une gamme complète de services en matière d'insolvabilité, tels que faillites, propositions de consommateur, propositions concordataires, redressement financier et fiscal.

N'attendez pas qu'il soit trop tard et de commettre des gestes irréparables, prenez le temps de consulter de vrais professionnels établis depuis plusieurs années qui prendront le temps de bien vous écouter, sans porter de jugement.

Confidentialité et professionnalisme assurés.

VOUS MÉRITEZ D'Y VOIR CLAIR

Rendez-vous le soir sur demande

CONSULTATION GRATUITE

379-3585

Sans frais : 1 800 567-2504 (région 819)
Télécopieur : (819) 758-2158
Courriel : rmrvicto@rdl.ca

1240, rue Royale, bureau 412, Trois-Rivières
747, 5e Rue, Shawinigan
450, boul. Bois-Francs Nord, Victoriaville

Nos obligations
suscitent l'intérêt:

1 800 463-5229

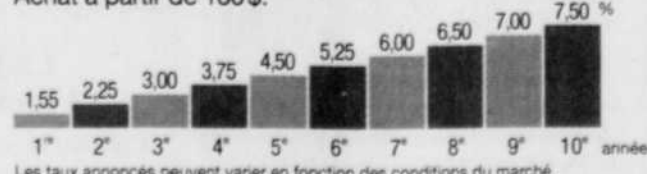
Obligations à taux progressif

Capital garanti à 100 %.

Taux avantageux garantis pour 10 ans.

Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.

Achat à partir de 100 \$.



BONI DE

1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

Visitez le www.epq.gouv.qc.ca

Épargne
Placements

Québec

4004765



Le Nouvelliste

POM POM LE COIN CULINAIRE AU CENTRE LESRIVIÈRES



Pour les experts et les novices en cuisine, POM POM vous égayé les sens par les couleurs et le choix de ses articles de cuisine. Boutique fort courue où vous y trouverez des ilots pour le homard, des ensembles à fromage, des huiles et bien d'autres. Les amateurs de pâtes seront servis avec son grand choix de plats, d'assiettes et d'accessoires. Pour inspirer les cuisiniers, POM POM vous offre GRATUITEMENT de succulentes recettes. Un rendez-vous culinaire... POM POM au centre LesRivières (375-5880).

Sur la photo, nous voyons Mme Marie-Josée Roy, propriétaire de la nouvelle boutique POM POM en compagnie de Mme Henriette Milette, conseillère publicitaire au quotidien Le Nouvelliste.

DEUX EN DEUX POUR ROBERT ST-JEAN



Une autre année remplie de succès pour Robert « Bob » St-Jean. Lors de la soirée du gala annuel de Remax tenue en mars dernier, M. St-Jean s'est vu attribuer le trophée du meilleur agent de son bureau. Pour une deuxième année consécutive, il termine au premier rang chez Remax de Francheville. Le gage de son succès est sans nul doute grâce à la grande confiance que lui accorde la clientèle. M. St-Jean profite donc de l'occasion pour la remercier de lui avoir permis d'atteindre son niveau d'excellence et s'engage à continuer de travailler avec acharnement afin d'offrir à sa clientèle un service de première qualité pour l'année à venir.

On voit ici M. St-Jean qui reçoit son prix des mains de Mme Anne Beaumier, directrice du bureau Remax de Francheville.

BON ANNIVERSAIRE !



Aujourd'hui, 11 mai, un des bâtisseurs de Shawinigan célèbre son 75^e anniversaire de naissance. Peut-être le reconnaissez-vous ? Cette photo a été prise en août 1955 devant l'édifice qu'il a fait construire il y a de ça près de 50 ans et qui a toujours pignon sur rue : Fourrures Lemieux inc., rue Saint-Marc à Shawinigan.

Bon anniversaire Lionel Lemieux.

UNE DEUXIÈME SUCCURSALE VIENT DE PRENDRE SON ÉLAN



Grâce à la grande popularité de BRONZAGE LAGUNA, une deuxième succursale vient d'ouvrir au 5662, boul. Jean-XXIII à Trois-Rivières-Ouest (face au Gaulois), tél. : 374-9993.

D'un concept unique, avec au-delà 20 cabines ultra-performantes, Bronzage Laguna devient le plus gros salon de bronzage dans la région. Membre de l'ASBQ, on vous accueille dans des lits haut de gamme et des cabines verticales pour un bronzage plus que parfait. Et, pour une occasion spéciale, on vous propose le «spray tan». En plus du bronzage, de nombreux autres services sont offerts tels que la pose d'ongles, le tatouage, les massages, le maquillage permanent, le piercing et ce, toujours faits avec professionnalisme.

Sur la photo, Kim St-Clair, gérante, Louise Fortin, conseillère publicitaire au Nouvelliste et Mélanie Morin, propriétaire.

OUVERTURE DE LA CLINIQUE MAÏTHÉ LAROUCHE



Dans la détente et avec tout le professionnalisme de Maïthé Larouche, elle vous propose les bienfaits du massage et de la relaxation. Que ce soit pour un massage suédois, énergétique ou thérapeutique ou encore par la méthode des bougies auriculaires, la pressothérapie, le drainage lymphatique, l'iridologie ou la numérologie vous trouverez le bien-être recherché. Le massage, par ses nombreuses particularités, relaxe, détend et soulage les tensions et maux.

Sur rendez-vous seulement au (819) 374-7196 et située au 430, rue Saint-François-Xavier à Trois-Rivières.

Ici, nous voyons dans l'ordre habituel, Mme Christiane Dion, conseillère publicitaire au Nouvelliste, Mme Francine Jean, professeure de l'École La santé au naturel et la propriétaire Mme Maïthé Larouche.

(Publi-reportage)



La famille recomposée est une espèce en voie d'augmentation en ces années 2000. Les plus récentes statistiques indiquent qu'elles représentent un peu plus du tiers des familles québécoises.

Familles recomposées recherchées

Pour jaser, rire, s'entraider et se consoler



C'est le cas de vos nouveaux voisins, d'une collègue de travail monoparentale, de votre beau-frère longtemps célibataire et de plus en plus d'hommes et de femmes au Québec. Un jour, ils ont été catapultés au cœur d'une famille recomposée, un modèle en croissance, de moins en moins récent mais dont on connaît encore trop peu les forces et les faiblesses en dessous du capot.

Le couple fait fort

Toute famille recomposée qui se respecte peut en témoigner en long et en large: il y a des jours où le véhicule de l'année a de la difficulté à tenir la route. En fait, si un couple doit «être fait fort» pour avoir et éduquer des enfants, c'est encore plus vrai dans le cas d'amoureux dont l'un des deux débarque dans la vie de l'autre avec le fruit de son passé: sa progéniture.

Et si on aime rappeler aux nouveaux parents que les bébés naissent sans mode d'emploi, il y a bien des familles recomposées qui désespèrent également de mettre la main sur un guide de survie.

Prochainement, les parents et beaux-parents de la région pourront cependant compter sur un groupe d'entraide pour les familles recomposées. La première rencontre a lieu le mercredi 19 mai, à 19 h, au CLSC Les Forges.

Ça s'adresse aux parents remis en couple et aux conjoints qui, malgré les «T'es pas mon père!» ou «Ma mère me laisse faire, elle!», aspirent sincèrement à une complicité familiale.

Pas un groupe de thérapie

«Nous ne sommes pas un groupe de thérapie. Nous voulons permettre aux gens de parler entre eux de ce qu'ils vivent. D'avoir du plaisir aussi», insiste Robert Devoy. En compagnie de deux autres beaux-parents, il a eu l'idée de mettre sur pied ce groupe où à travers les récits des uns et des autres, des parents et beaux-parents vont acquérir des trucs et conseils, se comparer et se consoler parfois.

«L'humour aide aussi à dédramatiser certaines situations», estime M. Devoy qui est le beau-père d'une fillette de 10 ans et d'un garçon de 14 ans.

M. Devoy a eu le goût de former un groupe d'entraide en confiant à une amie également belle-mère «les problèmes que je peux avoir avec mon ado et les problèmes que mon ado a avec moi», résume-t-il.

Celui-ci est en fait persuadé qu'ils sont nombreux, les hommes et les femmes qui, comme lui, ne savent pas toujours comment intervenir avec ces enfants qui partagent leur vie, à temps plein ou à temps partiel.

Harry Mar est également à la tête du groupe de soutien à la recherche de familles recomposées. M. Mar a quatre enfants âgés entre 18 et 11 ans issus d'une première union. Il a aussi le petit Dave, 7 mois, né de sa relation avec sa

conjointe actuelle déjà maman de deux enfants de 10 et 9 ans. «Dans les party de Noël, ça va brasser», suppose-t-il en riant, soucieux de favoriser l'épanouissement de tout ce beau monde.

Créé avec la collaboration du CLSC Les Forges et le Centre de santé Cloutier-Du Rivage, le groupe d'entraide veut organiser des cafés-rencontres et soirées-conférences. Des activités réunissant les jeunes pourraient également être organisées si un besoin en ce sens est exprimé. Aussi, une famille recomposée vivant une problématique aiguë pourra être référée aux intervenants sociaux des deux CLSC.

«La méchante belle-mère»

Le visionnement d'une vidéocassette est prévu pour la première rencontre du 19 mai. Intitulé «La méchante belle-mère», le documentaire qui a déjà paru à Télé-Québec risque en effet de faire jaser ceux et, surtout, celles qui aiment un prince charmant des années 2000, un homme qui a déjà vécu avec une princesse et avec qui il a eu un ou deux petits rois...

Le document produit au Québec rapporte les témoignages de femmes qui investissent temps et amour à ces enfants qui ne sont pas les leurs. Elles sont «la blonde de mon père» avec toutes les joies et les difficultés que ce rôle implique.

Mais ce qu'elles tiennent surtout à rappeler, à travers des images fortes du conte de Cendrillon et du film d'Aurore l'enfant martyr, c'est qu'on peut être une belle-mère et aimante. ■

Des gens mal à l'aise

Denis McKinnon a sollicité l'aide de personnes provenant d'organismes de la MRC de Maskinongé

MARTIN LAFRENIÈRE
Trois-Rivières

Denis McKinnon a rendu mal à l'aise certaines personnes oeuvrant au sein d'organismes de la MRC de Maskinongé à la suite d'une demande qu'il leur a faite pour signer son acte de candidature afin de représenter le Nouveau Parti démocratique à l'occasion de la prochaine élection fédérale.

Dans un envoi par courrier électronique daté du 4 mai, le candidat désigné du NPD dans Berthier-Maskinongé a demandé personnellement à une quinzaine de personnes d'amasser des signatures pour son acte de candidature. Le même courriel précise que la demande n'engage aucunement les gens à la cause du NPD.

Sonia Rainville, directrice du Carrefour jeunesse emploi de la MRC de Maskinongé, ne condamne pas le geste de Denis McKinnon. Mais elle se refuse à lui donner une suite positive.

«Je n'ai rien contre le fait que M. McKinnon fasse cette demande, mais je ne suis pas très à l'aise avec ça. Ni moi ni un employé ne pouvons participer à des activités de partis politiques. C'est toujours risqué.»

Pour Martin Miron, la démarche du candidat du NPD n'a rien d'énervant. «Je n'ai pas de problème avec ça. Si ça peut aider à susciter un débat dans la société, si ça peut permettre aux gens de faire valoir leurs idées, c'est correct», a affirmé l'agent de communication du CLD de la MRC de Maskinongé, en avouant que certains de ses collègues s'étaient posé des questions concernant cette demande.

Du côté de la Chambre de commerce de la MRC de Maskinongé, on n'a rien contre cette démarche qui a été faite à titre personnelle. «On ne demande pas un appui de l'organisation et on ne l'aurait pas donné, car on est apolitique», a expliqué Myriam Demers, directrice générale.

La faute de l'inexpérience

Contacté à ce sujet, Denis McKinnon ne s'est pas défilé. Il sait qu'il a commis un impair.

«Le NPD n'a pas de structure, n'a pas d'association dans le comté. J'ai fait appel à des gens que je connais, que je côtoie depuis quelques années. Mais l'erreur que j'ai commise est d'avoir

acheminé le courriel à partir de mon lieu de travail. Et je ne l'ai pas envoyé à l'adresse personnelle des gens. C'est un manque d'expérience de ma part.»

M. McKinnon a affirmé qu'il ne voulait aucunement importuner des personnes par le biais de sa démarche. «Je suis conscient que des gens ont été mal à l'aise. Mais je n'ai rien reçu de ces gens-là. Les signatures proviennent d'amis ou de sympathisants du NPD.»

Laurier Thibault, candidat PLC dans Berthier-Maskinongé, estime que la demande faite par M. McKinnon est quelque peu curieuse.

«Pour mon bulletin, c'est moi qui fais signer les gens. On est en train de politiser tout le milieu du développement communautaire dans le comté.»

Guy André, représentant du Bloc québécois dans le même comté, s'occupe lui aussi de faire signer personnellement son acte de candidature. «Je vais voir les gens, les membres de l'association du Bloc québécois et les électeurs sympathisants. Je pense que le NPD a de la difficulté à avoir des signatures.» ■

martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

Économie

www.lapresseaffaires.com
LA PRESSE AFFAIRES.com

S&P/TSX 8129,49 ▼ -145,30 S&P/TSX VENTURE 1566,49 ▼ -48,56 S CAN 71,90 ▼ -0,41 DOW JONES 9990,02 ▼ -127,32 S&P 500 1087,12 ▼ -11,58 NASDAQ 1896,07 ▼ -21,89 OR 378,30 ▼ -0,40

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

30 000 pieds carrés de serres

L'entreprise Pinard et frères a de quoi surprendre les jardiniers les plus exigeants



MONDE RURAL
BRIGITTE TRAHAN
btrahan@nouvelliste.qc.ca

Un des plus beaux moments de l'été consiste à se rendre chez l'horticulteur pour choisir les fleurs qui apporteront vie et joie à son balcon ou à sa maison.

Pinard et Frères de Sainte-Monique-de-Nicolet (à 20 minutes de Trois-Rivières) a de quoi surprendre les jardiniers les plus exigeants. Depuis 30 ans, la famille Pinard produit elle-même fleurs annuelles, vivaces, arbres, arbustes et plantes d'eau tant pour la vente de gros dans les commerces de la région que pour la vente au détail.

La terre des Pinard était autrefois l'emplacement d'une ferme laitière. Mais en 1965, Gérôme Pinard, malgré ses 59 ans, a décidé de prendre un grand virage en vendant ses vaches pour démarrer une entreprise horticole ornementale. «C'était marginal dans ce temps-là», raconte son fils, Simon Pinard.

Mais depuis plusieurs années maintenant, l'horticulture connaît une croissance farouche et l'entreprise de grand-père Gérôme a maintenant de quoi occuper à plein temps deux nouvelles générations de Pinard.

Le fils de Gérôme Pinard, Simon et son épouse, Monique, ont eu trois fils dont deux, Gabriel, 25 ans et Benoit, 28 ans, sont maintenant actionnaires à 60 % de l'entreprise familiale (30 % chacun). Comme l'explique Gabriel, lui et son frère arrivent dans une entreprise qui est déjà réputée et entendent bien continuer la tradition familiale en mettant l'honnêteté au premier plan et



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

De gauche à droite, M. Simon Pinard et son épouse Monique ainsi que leurs deux fils, Benoit et Gabriel qui sont co-propriétaires de l'entreprise Pinard et frères.

en travaillant très fort.

«C'est par passion qu'on a décidé de prendre la relève. On a travaillé ailleurs tous les deux. Moi, j'ai été embauché chez Stoke Seeds en Ontario et mon frère a travaillé comme paysagiste dans la région de la Montérégie. On a vu autre chose», fait valoir Gabriel.

Depuis qu'ils ont tous les deux décidé de prendre graduellement la relève, il y a cinq ans, les deux jeunes frères Pinard ont su apporter l'énergie de la jeu-

nesse et un second souffle à l'entreprise. La façade et l'intérieur du commerce ont notamment été entièrement refaits il y a quatre ans. «Il ne faut pas être un cordonnier mal chaussé», fait valoir Gabriel qui veut offrir un environnement au goût du jour aux clients.

Dans la famille, Gabriel est l'homme du marketing, une science qu'il a étudiée au Cégep de Trois-Rivières. Il cherche donc toujours de nouveaux

moyens de faire connaître l'entreprise. Benoit, lui, a étudié à l'Institut de technique agricole en horticulture ornementale. Leur savoir tout fraîchement acquis se combine judicieusement à l'expérience de leurs parents.

La famille possède 30 000 pieds carrés de fleurs et légumes de jardin en culture répartis en 14 serres.

Comme l'explique Gabriel, «on passe huit mois à préparer les quatre mois que durent la période active des trans-

actions horticoles car on ne vend pas juste au détail, il faut aussi remplir les commandes des commerces qu'on dessert. Ça demande beaucoup de planification.» En saison, une quinzaine de personnes travaillent pour l'entreprise.

Des plantes rares

L'hiver est donc une période presque aussi active que l'été chez Pinard et frères. L'entreprise est en effet constamment à la recherche de nouvelles plantes ou de nouvelles variétés rares qui lui permettront d'être à la fine pointe des nouvelles tendances et même d'aller au-delà de ces dernières. «Nous faisons venir certaines semences plus rares par Internet. Nous cultivons en serres absolument tout. Nous avons 1200 variétés disponibles», explique Gabriel.

Tout ce qui se vend chez Pinard et frères a donc été produit dans les serres familiales.

Il y a peu d'entreprises où l'on trouve autant de raretés comme des tomates «green sausage» (vertes et ovoïdes à maturité) ou des tomates tigrées, par exemple.

Malgré leur expertise, les Pinard ont parfois recours aux spécialistes de l'Institut québécois de développement de l'horticulture ornementale lorsque se présentent des situations qui nécessitent une expertise à la fine pointe. «Malgré 30 années d'expérience, il y a encore des choses à apprendre», avoue humblement Gabriel.

Pinard et frères fournit actuellement de nombreuses entreprises agricoles de la Mauricie. Il est possible d'y acheter ses fleurs et ses vivaces au détail jusqu'au 1er novembre. Pinard et frères est aussi un endroit pour l'auto-cueillette des fraises depuis trois générations. ■

DRUMMONDVILLE

L'usine de textile de Worldbest ferme ses portes

Cette annonce affecte 90 employés

MARIO SIMARD

Montréal (PC)

Une usine de textile de Drummondville appartenant à une société d'État chinoise, Worldbest, a fait savoir vendredi à ses 90 employés qu'elle fermerait temporairement ses portes, et ce, une semaine après l'entrée en vigueur de leur premier contrat de travail.

L'usine de fabrication de fil avait été construite il y a quatre ans au coût de 45 millions \$, dont 15 millions \$ provenaient de subventions gouvernementales. Le projet avait alors été présenté comme le plus important investissement jamais réalisé au Canada par une entreprise chinoise.

Même si la direction a avisé les travailleurs que la fermeture ne serait que temporaire, pour une période de trois à six mois, le représentant syndical se montre peu optimiste.

«Ça fait longtemps que l'entreprise accumule les pertes. Nous avons toujours su qu'elle était maintenue en vie par les capitaux qui provenaient de la Chine parce que celle-ci voulait avoir une porte sur l'Amérique du Nord», a déclaré hier Gaëtan Desnoyers, représentant du Syndicat du vêtement, du textile et autres industries (SVTI), affilié à la FTQ.

«Je ne peux comprendre que des fonctionnaires aient accepté d'injecter 15 millions \$ en subventions dans une usine de fil bas de gamme à Drummondville; a-t-il ajouté. C'était écrit dès le départ que ça ne marcherait pas. Tant mieux si cela a marché pendant quatre ans, et tant mieux pour les travailleurs si effectivement la fermeture n'est que temporaire.»

Il n'a pas été possible, hier, de joindre un porte-parole de l'entreprise. Le mois dernier, un porte-parole de

Worldbest avait toutefois reconnu que l'usine éprouvait des difficultés financières en raison des conditions difficiles qui prévalent sur le marché du textile.

L'annonce de la fermeture de l'usine a toutefois surpris les employés et les dirigeants syndicaux, puisqu'au cours des dernières semaines la direction avait rappelé une vingtaine de travailleurs qui avaient été précédemment licenciés.

Selon le syndicat, l'avis de fermeture est de plus survenu une journée après que le président de Worldbest, Zhou Yu Cheng, eut affirmé à des médias locaux qu'il n'avait pas l'intention de fermer l'usine.

«Le président est venu de Chine pour nous dire qu'il n'avait pas l'intention de fermer l'usine et qu'il voulait même investir dans la compagnie, a dit M. Desnoyers. Nous avons ensuite reçu vendredi matin un bref avis de la direction, qui nous a simplement fait savoir que le nouveau directeur de l'usine voulait analyser le marché et trouver ce qui ne fonctionnait pas.»

Selon le dirigeant syndical, les travailleurs qui touchaient 12 \$ de l'heure depuis trois ans n'auraient bénéficié que pendant une semaine de leur augmentation de 75 cents prévue dans leur nouveau contrat de travail.

M. Desnoyers croit toutefois que l'augmentation des salaires n'a rien à voir avec la décision de Worldbest de fermer son usine. Il blâme plutôt le gouvernement fédéral qui s'apprête, à compter du 1er janvier prochain, à lever les droits tarifaires sur les importations de textile en provenance de l'Asie.

«C'est pour cette raison que je suis très pessimiste quant aux chances que l'entreprise puisse rouvrir ses portes dans trois à six mois», a dit le dirigeant syndical, qui accuse d'ailleurs la direc-

tion de Worldbest de n'avoir fait mention d'une fermeture temporaire que pour éviter de verser les indemnités de départ prévues par le Code du travail.

«Ils ferment les portes, on ne sait pas où ils s'en vont et si au bout de six mois ils annoncent une fermeture définitive, nous devons aller tenter des poursuites à Shanghai», a dit M. Desnoyers. ■

Le gouvernement de Riyad appelle l'OPEP à augmenter la production de pétrole

Riyad (AP)

Le ministre saoudien du pétrole, Ali Naimi, a appelé l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), hier, à augmenter sa production de 1,5 million de barils par jour lors de sa prochaine réunion prévue le 3 juin à Beyrouth afin d'empêcher les cours d'atteindre les 40 \$US le baril, périlleux pour la croissance mondiale.

«Il est certain que le royaume croit que l'augmentation de la production de l'OPEP est essentielle pour permettre d'équilibrer l'offre et la demande», a-t-il fait savoir dans un communiqué. Selon le ministre saoudien du pétrole, cette augmentation ne peut «pas être

inférieure à 1,5 million de barils par jour», M. Naimi a annoncé qu'il évoquerait la situation du marché pétrolier avec d'autres membres du cartel lors d'un sommet sur l'énergie à Amsterdam du 22 au 24 mai.

L'OPEP a actuellement un plafond de 23,5 millions de barils par jour, celui-ci ayant été réduit d'un million de barils en mars.

La forte croissance chinoise a créé une tension sur le marché de l'or noir, les prix étant fortement orientés à la hausse sans que l'on puisse encore parler de pénurie et alors que l'instabilité en Irak contribue à alimenter la spéculation. ■

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

TOUTES LES POSTES ANNONCÉS SONT OUVERTS ÉGALEMENT AUX FEMMES ET AUX HOMMES

RELEVEZ LE DÉFI DE L'EMPLOI

CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI
Mauricie/Bois-Francs

- Notre but : vous aider RAPIDEMENT à trouver un emploi
- Curriculum vitae
- Technique d'entrevue
- Contacts avec l'employeur
- Recherche sur Internet

Début de la formation 17 mai 2004

Près de **85%** de placement

- Conseillères expérimentées
- Services gratuits

Inscrivez-vous maintenant
Places disponibles

Téléphonez pour vous inscrire
Trois-Rivières et Cap (819) 370-9660
Shawinigan et Grand-mère (819) 537-0354

Cette activité a été réalisée grâce à l'aide financière d'Emploi-Québec, centres locaux d'emploi de Trois-Rivières et de Cap-de-la-Madeleine

BUREAUX À LOUER

www.dupontimmobilier.com

DU PONT

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

819.374.1360

6165, rue Corbeil

Trois-Rivières-Ouest
3000 pi², bureaux, prix avantageux, face à l'autoroute 55

Bourg du Fleuve

25-55, rue des Forges
Édifice de prestige, grandeurs variées, stationnements disponibles

295, des Forges

Trois-Rivières
1910 pi² sur 2 étages, possibilité d'aménagement par le propriétaire

7175, boul. Marion

Trois-Rivières-Ouest
Édifice Duxor, jusqu'à 5000 pi² tout inclus, face à l'autoroute 55

Centre commercial

Normanville
440 pi², prix de location avantageux, bon achalandage

1243, rue Hart

Trois-Rivières
1000 pi² au 2^e étage, face au parc Champlain, idéal pour professionnels

925, rue Lavolette

Trois-Rivières
2000 pi², aménagement selon vos besoins, nombreux stationnements

499, rue Bonaventure

Trois-Rivières
1565 pi², 700 \$/mois, 2 stationnements

Place Royale

Édifice CNE
Grandeurs variées, aménagement de base, stationnements disponibles

2915-2925, rue Gagnon

Trois-Rivières-Ouest
Édifice à bureaux près de Jean XXIII, 2500 pi² à 5000 pi², très bel aménagement, stationnement

Édifice Télébec

Béancour
Édifice de qualité, superficies disponibles entre 2000 et 8000 pi², possibilité d'aménagement

214, rue Bonaventure

Trois-Rivières
2400 pi² sur deux niveaux, divisions actuelles intéressantes, 1825 \$/mois tout inclus, stationnements disponibles à l'arrière

Un Congrès francophone du papier plus... rentable!

Les préoccupations de rentabilité supplantent les défis technologiques



Québec

Après un quart de siècle d'existence, le Congrès francophone du papier, qui a débuté ses trois jours de travaux hier dans la Vieille capitale, prend le virage de la rentabilité.

«Nos activités ont souvent été axées sur les problèmes techniques alors que l'industrie est davantage préoccupée par les questions de rentabilité que les défis technologiques», a confié au *Nouveliste* le président de cette 26e édition, Richard Boucher.

Le dernier rendez-vous annuel avait d'ailleurs été déterminant alors que les directeurs d'usine s'étaient déplacés en grand nombre pour réclamer de nouvelles orientations.

pratiques, crédits d'impôt en recherche et développement et main-d'œuvre qualifiée: voilà autant de thèmes qui figurent conséquemment au programme 2004.

«Au niveau des enjeux, on veut aussi voir ce qui se passe ailleurs, d'où notre intérêt cette année de faire coïncider pour la première fois notre congrès à celui du Conseil de l'industrie forestière du Québec qui joue un rôle plus politique», poursuit-il.

À titre de directeur de l'usine Belgo, à Shawinigan, M. Boucher est en mesure de témoigner des défis qui attendent l'industrie papetière.

«Notre président d'Abitibi-Consolidated, John Weaver, en a fait une lecture intéressante lors de l'assemblée annuelle des actionnaires», fait-il remarquer.

Ce dernier avait ouvertement admis que les rendements n'étaient pas à la hauteur en décrivant le début du nouveau millénaire comme l'une des périodes les plus instables de l'histoire récente.

logies, récession américaine, attaques terroristes, scandales financiers et chute des taux d'intérêt: voilà autant d'événements qui auront engendré un climat d'incertitude et ébranlé la confiance des consommateurs et des investisseurs.

«Or, les pertes d'emploi, le peu d'enthousiasme des consommateurs et la peur de voyager ont eu des effets désastreux sur la taille des sections des annonces classées et donc, sur la consommation de papier journal», avait expliqué M. Weaver.

En trois ans, le prix du papier journal aura ainsi chuté, passant de 625 \$ US la tonne à 445 \$ US, et comme si cela ne suffisait pas, les Américains auront imposé à leur partenaire commercial canadien des droits de douane sur le bois d'œuvre.

«Pendant ce temps, le dollar canadien s'est raffermi à une vitesse vertigineuse pour atteindre près de 0,80 \$ US, éliminant d'un coup les bénéfices obtenus grâce aux augmentations de prix des dernières années», avait-il précisé.

bi-Consolidated perçoit des signes encourageants. Selon lui, l'élection présidentielle aux États-Unis, les Jeux olympiques d'été et l'amélioration de l'économie américaine devraient favoriser la création d'emplois et le retour graduel de la confiance des consommateurs.

«La croissance des lignages publicitaires s'est poursuivie à chaque mois de 2004 jusqu'à réaliser une amélioration de 3,3% en mars, d'une année à l'autre, le dollar canadien semble se stabiliser et nous demeurons optimistes par rapport aux prochaines étapes pouvant mener à une résolution du conflit sur le bois d'œuvre», avait soutenu le président et chef de la direction de la géante papetière.

L'espoir de jours meilleurs l'aura finalement amené à annoncer qu'il ne prévoyait pas de nouveaux arrêts de production au cours des prochains mois, une heureuse réalité pour la division Belgo qui avait eu sa part de fermetures temporaires en 2002 et 2003.

«On a un très bon début d'année», conclut fièrement M. Boucher. ●

SAN FRANCISCO L'offre de Roberge retenue

Presse canadienne

Le conseil d'administration de Boutiques San Francisco a retenu hier l'offre du groupe dirigé par Paul Delage Roberge, le fondateur de l'entreprise, pour recapitaliser et relancer le détaillant de vêtements.

M. Roberge et ses partenaires, dont l'identité n'a pas été révélée, proposent d'investir au moins 15,4 millions \$ dans le relance de l'entreprise qui s'est placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies quelques jours avant Noël.

Le conseil de San Francisco a ainsi entériné, lors de sa réunion d'hier, la recommandation unanime d'un comité indépendant mis sur pied par le conseil pour étudier les offres présentées par sept groupes d'investisseurs, dont certaines portaient sur le rachat d'actifs du groupe.

L'offre présentée par le groupe de M. Roberge est d'une valeur minimale de 15,4 millions \$, dont le tiers prendra la forme d'une souscription à des unités (chaque unité étant composée d'une action subalterne et d'un bon de souscription permettant d'acheter une nouvelle action au cours d'une période de 24 mois) et les deux tiers seront des débentures.

Dans un communiqué, Boutiques San Francisco a précisé que M. Roberge et sa fille, Camille Roberge, ne participaient pas, hier, à la réunion du conseil dont ils sont membres. ●

LE PUBLIC A CHOISI

9 des 10 émissions les plus regardées sont à TVA

À nos milliers
de téléspectateurs,
merci.

CHEM, TOUJOURS LE GRAND NO 1 DE L'INFORMATION ET DU DIVERTISSEMENT

Sondages BBM, printemps 2004, total 2+, Québec francophone.



TVA-CHEM

QUEBECOR MEDIA

tva.canoe.com

LE MEILLEUR DE LA TÉLÉ

Coup d'oeil sur les industries du Centre-du-Québec

Les CLD s'unissent pour le lancement d'un répertoire régional

MARC ROCHETTE

Béancour

Jeter un coup d'oeil sur près de 1500 entreprises qui génèrent quelque 40 000 emplois: voilà ce que permettra le répertoire des industries du Centre-du-Québec réalisé par les cinq CLD du territoire via leur association régionale de développement économique (AR-DECO).

Réalisé au coût de 50 000 \$, grâce au soutien majeur du Conseil régional des élus, ce document de référence sera distribué à raison de 5000 exemplaires. Au nombre de 1199, les entreprises du secteur manufacturier y sont en vedette

alors qu'on y retrouve 187 grossistes-distributeurs et 83 transporteurs.

«Cela donne un aperçu exhaustif de l'activité économique dans la région 17», a commenté le président de l'AR-DECO, Paul Groleau.

D'ailleurs, cet organisme a pour mission de mettre en place des conditions favorables au développement économique du milieu et oriente ainsi ses actions vers des initiatives susceptibles de générer des retombées économiques.

Participation à l'organisation du colloque sur la rétention et l'expansion

des entreprises, réalisation d'une étude sur le titane, collaboration à une formation sur le meuble et représentations auprès de diverses instances: voilà autant d'activités réalisées par l'AR-DECO et énumérées par le directeur général du CLD de la MRC Nicolet-Yamaska, Donald Martel.

«On entend s'impliquer dans le Concours québécois en entrepreneurship au Centre-du-Québec, organiser en septembre, à l'Auberge Godefroy, un souper tournant pour favoriser les maillages entre entrepreneurs, et tenir un tournoi de golf des intervenants», conclut son homologue au CLD de Béancour, Diane Daviault.



PHOTO: KRISTINE BUISSON

Un trio visiblement fier de la publication de ce répertoire industriel: M. Donald Martel, directeur général du CLD de la MRC Nicolet-Yamaska, M. Paul Groleau, directeur général du CLD de la MRC de l'Érable et président de l'ARDECO, et Mme Diane Daviault, directrice générale du CLD de la MRC de Béancour.



CONCOURS GAGNEZ à COMPARER

PONTIAC VIBE

- Plus faible consommation d'essence de sa catégorie*
- Sécurité 5 étoiles**
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Climatiser • Rétroviseurs à réglage électrique • Roues de 16 po en aluminium coulé
- Phares antibrouillard • Prise de courant de 115 volts AC dans le tableau de bord
- Lecteur CD et 4 haut-parleurs

Venez vous aussi faire l'essai routier d'un modèle Pontiac, Buick ou GMC et courez la chance de le gagner.

258\$ /mois*

Terme de 48 mois à la location transport et préparation inclus

— OU —

0% FINANCEMENT À L'ACHAT**

« La Grand Am offre une expérience de conduite à en donner la chair de poule. »

— M. Forget, Montréal



PONTIAC GRAND AM SE
4 portes

188\$ /mois**

Terme de 48 mois à la location transport et préparation inclus

— OU —
0%

FINANCEMENT À L'ACHAT**

- Moteur ECOTEC DACT 4 cyl. d'aluminium 2,2 L de 140 HP
- Boîte manuelle 5 vitesses Getrag
- Climatiser
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD
- Portes et ouvre-coffre à commandes électriques

« Très douce à conduire avec un moteur puissant, la Sunfire a fait ses preuves. »

— J. Tremblay, Greenfield Park



PONTIAC SUNFIRE SL
2 portes Edition spéciale Sportec

188\$ /mois**

Terme de 48 mois à la location transport et préparation inclus

— OU —
0%

FINANCEMENT À L'ACHAT**

- Moteur Ecotec L4 2,2 L à DACT de 140 HP
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Boîte manuelle 5 vitesses Getrag
- Toit ouvrant coulissant électrique
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD
- Roues de 15 po stylisées en aluminium coulé avec pneus P195/65R15

« Pratique et spacieuse, la Montana coûte moins cher d'essence. »

— D. Labrecque, Charlesbourg



PONTIAC MONTANA
à empattement régulier

228\$ /mois**

Terme de 48 mois à la location transport et préparation inclus

— OU —
0%

FINANCEMENT À L'ACHAT**

- Plus faible consommation d'essence de sa catégorie pour une cinquième année consecutive*
- Sécurité 5 étoiles**
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Boîte automatique électronique 4 vitesses
- Climatiser et lecteur CD
- Portes, vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques
- Télédévrouillage

Tirage du prix: 19 juillet 2004.



PROGRAMME GM POUR LES DIPLOMÉS

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants: Vibe (2SL26/R7A), Sunfire (2JB37/ISA/WJ9), Grand Am (2NE69/R7C) et Montana (2UN16/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais relatifs à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *Prix: le véhicule Pontiac, Buick ou GMC essayé par la personne gagnante, et indiqué sur le bulletin pign, jusqu'à concurrence d'un montant de 35 000\$, taxes incluses. Aucun achat requis. Concours ouvert aux résidents du Québec âgés de 18 ans ou plus. Règlement disponible chez les concessionnaires GM participants et au 1 800 463-7483. Concours du 5 mai au 25 juin 2004. Limite de deux participations par personne. Photos à titre indicatif seulement. **À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent: Vibe (3214\$), Sunfire (2244\$), Grand Am (1967\$) et Montana (3747\$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. *Première mensualité et dépôt de sécurité (Vibe: 300\$) exigibles à la livraison. **Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. ***Taux de financement à l'achat de 0% pour des termes allant jusqu'à 48 mois. *Basée sur les données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2004. **Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager du siège avant lors des tests d'impacts frontaux (Vibe), pour le conducteur et le passager du siège avant lors des tests d'impacts latéraux (Montana). Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

4004773



PONTIAC



LA PASSION DE CONDUIRE

**PONTIAC
BUICK
GMC**





Les Sports

KEVEN PETIT

Il imite son père, 25 ans plus tard - page 16

MARTIN GÉLINAS

Les Sharks méritaient mieux - page 16



LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

Vallée ira en appel

Elle s'attaque au COC et à l'Association canadienne de yachting

Trois-Rivières



SERGE L'HEUREUX

Après avoir épuisé tous les recours dont elle dispose, Dominique Vallée a résolu de porter sa cause en arbitrage devant le Centre de règlement des différends sportifs du Canada, un organisme fédéral dont le programme ADRsportRED vise à solutionner les mécontentements entre un athlète et sa fédération sportive et/ou le Comité olympique canadien. À moins d'un changement de dernière minute, Vallée devrait signifier aujourd'hui son intention de se prévaloir de ce service. Rappelons que la véliplanhiste trifluvienne conteste les règles de sélection en vue des Jeux olympiques d'Athènes, et réclame une deuxième chance de se qualifier pour participer aux Jeux après avoir été victime d'une fracture du pied droit avant l'ultime épreuve prévue, en avril en Turquie.

Après avoir longtemps hésité, Vallée a finalement décidé de s'en remettre au processus d'arbitrage, même si elle entretient encore bien des réserves quant à l'efficacité du processus. «Il faut que j'y aille, convient-elle. Je n'ai plus d'autres recours pour avoir une réponse rapidement. Je vais tester si l'arbitrage fonctionne!», en déposant sa demande, elle accepte implicitement de se conformer à la décision de l'arbitre, qu'elle lui soit favorable ou pas. «J'aurais bougé tant que j'ai pu, reprend-elle.



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Dominique Vallée

J'ai attendu longtemps parce que je voulais être préparée, et parce que je craignais de ne pas pouvoir revenir en arrière si d'autres facteurs incitaient le COC à modifier sa décision.»

Mais plus le temps passe, plus le COC se fige sur ses positions. «Et je n'ai pas d'appuis de l'Association canadienne de yachting, non plus», ajoute Vallée, qui tentera de convaincre l'arbitre que l'ACY n'a jamais envisagé les blessures dans ses ententes avec le COC. «Il n'y a pas de règles en cas de blessures; ce n'est pas une question de jugement, ça n'a jamais été prévu. Comment ça va être perçu par l'arbitre?», s'interroge-t-elle.

Et même si elle avait gain de cause, Vallée s'inquiète des conséquences. «Ça me fait peur un peu. Même s'ils me donnent une autre chance de me qualifier, je serais désavantagée à cause de ma blessure. Je suis loin d'être dans ma meilleure forme, je n'ai même pas pu reprendre l'entraînement sur l'eau encore, mais je vais prendre le risque. Au moins, j'aurais la possibilité de me qualifier, ce que me refuse présentement le COC.»

D'ailleurs, elle doit obtenir l'assentiment du Comité olympique canadien et de l'Association de yachting pour aller en arbitrage. «Si le COC refuse, il va falloir que le gouvernement bouge»,

croit-elle.

Mais le gouvernement, justement, n'a pas l'intention de bouger, à en croire les propos de la porte-parole du ministre Stan Keyes, Caroline Jacques. «La sélection des athlètes relève du COC et des associations sportives, disait-elle. Notre rôle se borne à s'assurer que les athlètes sont traités de façon juste et équitable dans le choix des critères. Pour le reste, il faut faire confiance aux entités.»

Même si les ministres des sports, réunis récemment à Québec, ont exprimé le souhait de voir le COC élargir ses critères de sélection, Mme Jacques estime que le pouvoir politique n'a pas à intervenir auprès du COC. Elle renvoie plutôt les athlètes mécontents vers le processus de règlement des différends, celui-là même dont veut se prévaloir Dominique Vallée. «C'est juste à ce niveau-là que les conflits peuvent être réglés», répète-t-elle. Entre-temps, le bureau du ministre Keyes attend toujours une réponse du COC au souhait formulé par les ministres provinciaux. «Ils nous ont dit qu'ils étudiaient la question. J'imagine qu'ils vont nous envoyer une réponse plus tard.»

De son côté, Dominique Vallée n'a pas l'intention de laisser tomber. «Si ça ne marche pas pour 2004, je vais continuer à me battre pour 2008, assure-t-elle. Ça n'arrêtera pas là. Je n'ai pas fait toutes ces années-là pour rien, et c'est sûr que je vais continuer à faire la promotion de mon sport, et à m'impliquer auprès de la relève.»

Larose tentera sa chance à Wimbledon

SERGE L'HEUREUX

Trois-Rivières

Simon Larose poursuit sa préparation en vue de sa première participation aux Internationaux de tennis de France à Roland Garros, la semaine prochaine. Après l'annulation à la dernière minute du tournoi Challenger auquel il devait participer à Atlanta, Larose se retrouve à Forest Hills, en plein cœur de Manhattan, pour un autre Challenger sur terre battue, doté d'une bourse de 50 000 \$. Inscrit au tableau principal, le tennisman de Cap-de-la-Madeleine a bien amorcé le tournoi en sortant le 3e favori, Glenn Weiner, dès le premier tour, par le score convaincant de 7-5 et 6-1. Ce même Weiner l'avait éliminé en deux manches de 6-3, 6-3, le mois dernier, au tournoi Challenger de Calabasas, en Californie.

«Ça n'arrête pas; depuis trois mois, je joue bien, racontait Larose. Je commence à me sentir de plus en plus confortable et à comprendre mon style de jeu. J'apprends à construire les points. Comme je n'ai jamais eu d'instructeur, ça m'a pris plus de temps pour en arriver là.» Larose disputera son prochain match de simple mercredi. Entre-temps, il participera pour une rare fois au double, aujourd'hui, en compagnie du Russe Emin Agaev. «C'est mon meilleur ami sur le circuit, nous voyageons toujours ensemble, ajoutait-il. Nous nous sommes inscrits en double pour le plaisir, mais ce n'est pas vraiment notre objectif.» Ils affronteront une équipe formée de Michael Berrer et Yeu-Tzuoo Wang, le sixième favori en simple.

Après ce tournoi, Larose s'envolera pour Paris, où il participera, à compter de mardi, aux qualifications pour les Internationaux de France. Il reviendra ensuite à Forest Hills, pour s'entraîner sur gazon, cette fois, en vue du tournoi de Wimbledon, où il n'avait pas participé l'an dernier. En 2002, il n'avait pas réussi à accéder au tableau principal. «Cette année, mon classement est assez bon, et je pense avoir une bonne chance», disait Larose du plus prestigieux tournoi du calendrier.

D'autre part, le Comité olympique canadien confirmait, récemment, que Larose fait partie des trois joueurs de tennis canadiens qui sont qualifiés en vue des Jeux olympiques d'Athènes. Tennis Canada devra maintenant désigner les joueurs qui représenteront le pays. ●

Les Flyers chassent Khabibulin

Tampa (PC)

Dire que les Flyers de Philadelphie avaient tant vanté la défensive apparemment impeccable du Lightning de Tampa Bay. Celle-ci s'est avérée absolument poreuse hier, et les Flyers ont surclassé leurs rivaux 6-2 pour égaliser la finale de l'est à 1-1.

Les Flyers ont chassé de la rencontre un Nikolai Khabibulin également couvert d'éloges mais pour le moins ordinaire cette fois.

Le gardien russe a été victime de quatre buts en un peu plus de 26 minu-

tes, lui qui en avait concédé trois en une seule occasion depuis le début des séries.

John LeClair, Mark Recchi, Sami Kapanen, Vladimir Malakhov, Michal Handzus et Mattias Timander ont réussi les buts des vainqueurs.

Ruslan Fedotenko et Martin St-Louis, qui a trouvé le moyen de bien paraître malgré tout, ont répliqué dans une cause perdue. Vincent Lecavalier a obtenu une mention d'aide sur le but de Fedotenko et a été à l'origine de celui de St-Louis, réussi lors d'un jeu de puissance avec un peu moins de trois

minutes à écouler au temps réglementaire.

Les Flyers en étaient à leur première victoire en six matchs contre le Lightning cette saison. Ils ont contredit leur entraîneur qui, sans doute pour les provoquer, avait déclaré qu'ils étaient psychologiquement marqués par leurs défaites de 6-1 et 5-2 ici en saison régulière.

Ken Hitchcock a apporté des changements à sa formation qui n'ont pas tardé à s'avérer fructueux. Réuni à Radovan Somik plutôt qu'à Recchi en compagnie de Handzus, LeClair a marqué son premier but des séries à sa tou-

te première présence sur la patinoire. Hitchcock avait aussi retourné Kapanen à la ligne bleue, à la place de la recrue Joni Pitkanen. Or Kapanen évoluait à la pointe lors d'un deuxième avantage numérique consécutif quand il a préparé le deuxième but des Flyers.

Recchi a remplacé Kapanen à la droite de Keith Primeau et Simon Gagné, et Patrick Sharp, une recrue, a pris la place de Kapanen dans la formation et joué au centre du quatrième trio.

En moins de 40 minutes, les Flyers avaient déjà marqué un but de plus qu'au total de leurs trois premières visites au St-Pete Times Forum. ●

**Prenez soin de vous...
Nous prendrons soin de
votre véhicule!**



Obtenez
GRATUITEMENT
une trousse d'entretien Mopar pour véhicule à l'achat de
l'un de nos spéciaux du service après-vente du printemps*

LA MANIÈRE FACILE D'OBTENIR L'ENTRETIEN SPÉCIALISÉ ET DE QUALITÉ QUE MÉRITE VOTRE VÉHICULE.

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP • DODGE

* Les prix affichés ne comprennent pas les taxes. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. † Les véhicules commerciaux ne sont pas inclus dans ces offres. ‡ Pose en sus. Installation requise par le concessionnaire. * Jusqu'à épuisement des stocks. ** †, ‡ Ces offres de service ainsi que le prix et l'incitatif qui les accompagnent ne s'appliquent qu'aux concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge participants. ** †, ‡ Ces offres sont en vigueur jusqu'au 19 juin 2004. Jeep est une marque de commerce déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc. Pour tous les détails, renseignez-vous auprès de votre concessionnaire DaimlerChrysler participant.

« Bilan total » en 85 points

49⁹⁵\$*

- ✓ Inspection en 18 points à l'aide de l'analyseur DRBIII™
- ✓ Inspection en 12 points du compartiment moteur
- ✓ Inspection en 13 points de l'intérieur

- ✓ Inspection en 8 points de l'extérieur
- ✓ Inspection en 20 points sous la carrosserie
- ✓ Essai sur route en 14 points

NOUVEAU GARANTIE LIMITÉE À VIE**

**Garantie limitée à vie sur les plaquettes et segments de freins Value Line. Consultez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

Freins Value Line de Mopar

99⁹⁵\$†

- ✓ Remplacement des plaquettes ou des segments
- ✓ Vérification de la condition du liquide pour freins

- ✓ Inspection des disques et des étriers avant, du maître-cylindre, des fixations et des flexibles de freins

**Achetez une jambe de force Mopar† et obtenez la 2^e
GRATUITEMENT!**

Garantie limitée à vie

Consultez votre concessionnaire pour tous les détails.

Pratique. Abordable.



Il n'existe pas de meilleur moyen d'entretenir votre véhicule...
laissez-nous vous le prouver.

CELEBRONS L'EXCELLENCE
CHRYSLER JEEP DODGE
1-800-4-A-DRIVE

«Maintenant, tu l'as ta bague, mon gars»

Keven Petit imite son père Jean-Pierre 25 ans plus tard

ROBERT MARTIN

Trois-Rivières

Comme le paternel, il y a 25 ans, le Trifluvien Keven Petit pourra, dans quelques semaines, montrer fièrement sa bague de la Coupe du Président, à la suite de la conquête du championnat des séries éliminatoires de la LHJMO par les Olympiques de Hull.

Le Shawiniganais Nick Fugère, lui, pourra en montrer une deuxième puisqu'il s'alignait avec l'équipe de l'Ouatawaais la saison dernière lorsqu'elle a vaincu les Mooseheads d'Halifax lors du septième match de la finale disputé en Nouvelle-Écosse.

Si ce dernier a disputé les cinq rencontres de cette finale face aux Wildcats de Moncton, Petit, lui, n'en a disputé que deux: la première et la cinquième.

«Lors du premier match, il nous a semblé que Keven avait joué nerveusement. Nous l'avons alors retiré de l'alignement. Lors du dernier match, il s'est à nouveau habillé et je peux te dire que ses mises en échecs ont été percutantes. Je te dirais, aussi, que Keven va jouer lors du tournoi à la ronde de la Coupe Memorial. Mais, il y a 24 joueurs qui peuvent jouer sans que nous soyons vraiment inquiets», confiait, hier, l'entraîneur-chef Benoît Groulx qui vient de diriger son équipe à la conquête de la Coupe du Président pour une deuxième année consécutive.

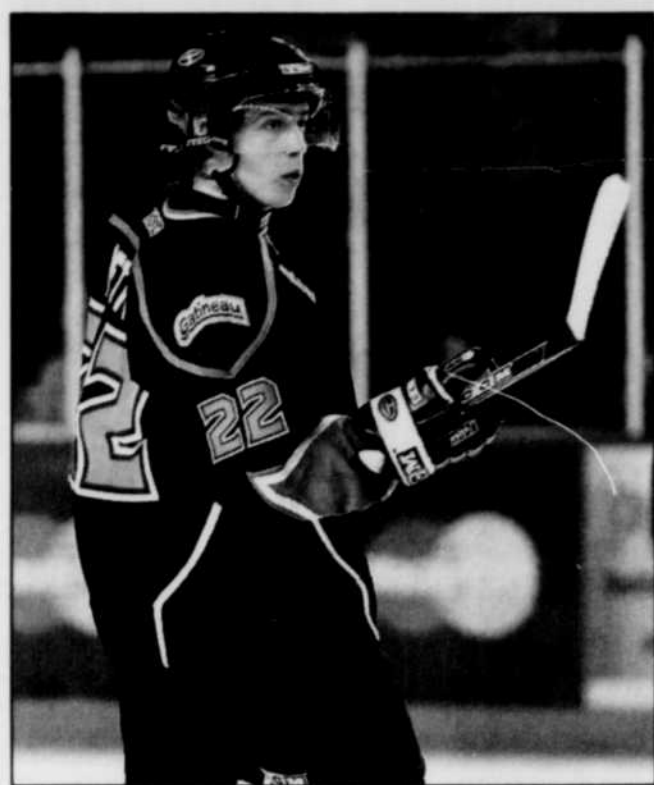


PHOTO: SYLVAIN MAYER

Keven Petit

Indescriptible

Petit était fort heureux d'avoir pu, comme son père Jean-Pierre avec les «défunts» Draveurs au terme de la saison 78-79, remporter le championnat des séries avec son équipe.

«Juste de porter la Coupe à bout de

bras, chacun notre tour, c'était un feeling indescriptible. Notre victoire a aussi démontré que nous formions la meilleure équipe. C'était très bruyant à l'intérieur de l'aréna, dimanche, quand nous avons remporté le match. J'avoue, toutefois, que je m'attendais à une meilleure opposition de la part des Wildcats qui nous avaient brassés plus

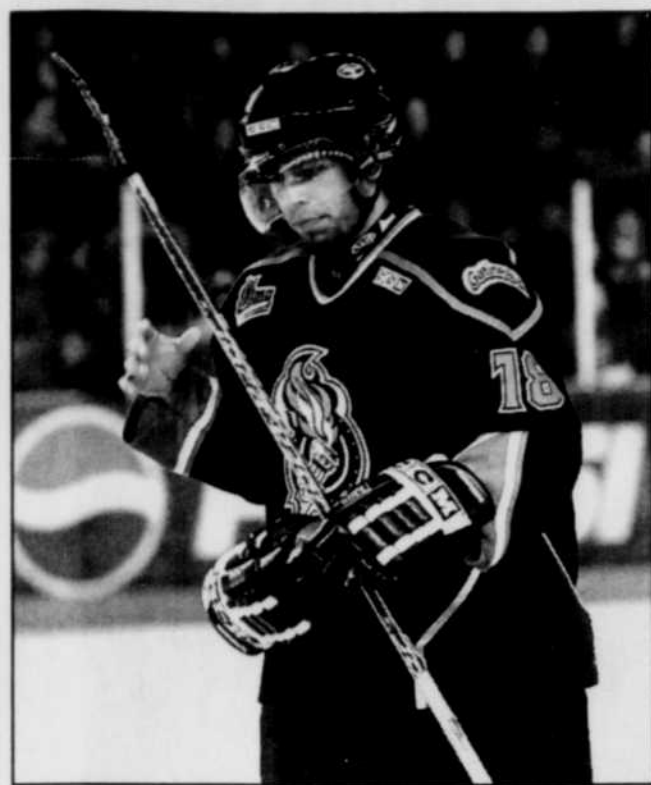


PHOTO: SYLVAIN MAYER

Nick Fugère

que ça pendant la saison régulière. Là, pendant cette série ils ont arrêté de le faire», racontait Keven Petit.

Les festivités d'après-match se sont poursuivies tellement longtemps, que Petit a rencontré ses parents au moins une bonne heure plus tard. Les retrouvailles ont été fort sobres. «Ils m'ont fé-

licité et mon père m'a dit: maintenant, tu l'as ta bague, mon gars», commentait le joueur de 17 ans, hier.

Bonne moyenne

Pour ce qui est de Nick Fugère, il s'agissait d'un deuxième championnat consécutif. Deux championnats en trois ans, ça fait une bonne moyenne. «Je dirais que cette fois nous en avons plus profité que l'année dernière. Nous étions les favoris et nous avons dû travailler fort pour gagner. Nous n'avons pas chokés sous la pression. Il y avait une bonne chimie dans l'équipe, et même après la victoire nous sommes restés rassemblés avec les coaches, les gens de la direction et des pensions», soulignait Fugère.

Son entraîneur a souligné que Fugère avait fait sa part dans les séries. «Il a connu une bonne série face à Rouyn-Noranda, mais le début de la série suivante a été fort difficile pour lui. Mais, il s'est repris avant qu'elle ne se termine. En finale, il a disputé trois excellentes parties sur les cinq. Il a cependant dû composer avec une blessure, mais ça ne l'a pas empêché de s'imposer physiquement», confiait Benoît Groulx.

Les Olympiques quittent Gatineau jeudi en direction de Kelowna, Colombie-Britannique, où sera disputé le tournoi à la ronde de la Coupe Memorial. Ils disputeront leur premier match dimanche après-midi contre les champions de l'Ouest, les Tigers de Medicine Hat. ■

Les Flames devront resserrer leur défensive

Martin Gélinas croit que les Sharks méritaient un meilleur sort

San Jose, Californie (PC)

Martin Gélinas est peut-être passé le plus près de dire à voix haute, hier, ce que la plupart de ses coéquipiers des Flames de Calgary pensaient tout bas.

Après avoir été dominés 52-37 au chapitre des tirs aux buts, après avoir laissé filer des avancées de 2-0 et de 3-2, dimanche, les Flames ont peut-être joué de chance en récoltant une victoire de 4-3 face aux Sharks de San Jose, en prolongation, lors du premier match de la série finale de l'Association ouest. Mais la chance n'est pas éternelle. «Nous avons obtenu la victoire, mais je crois qu'ils ont joué avec ardeur et qu'ils méritaient un meilleur sort, a affirmé Gélinas, en parlant des Sharks, après la séance d'entraînement des Flames, hier. «Nous allons devoir être mieux préparés et nous savons qu'ils travailleront encore plus fort. Il s'agit d'un match important», a ajouté Gélinas.

La série quatre de sept reprend ce soir, à compter de 21 h, à San Jose.

Les Sharks ont établi un record d'équipe en amassant 52 tirs sur Miikka Kiprusoff, des Flames. Au lieu du «C enflammé», le gardien finlandais aurait peut-être dû faire couder une cible sur

son uniforme! «Peut-être aime-t-il ça, a lancé le défenseur Rhett Warrenner, des Flames, en faisant allusion au fait que Kiprusoff avait vu plus de caoutchouc, dimanche, que le long du trajet reliant San Jose à San Francisco!

Plus sérieusement, Warrenner admet que les Flames devront améliorer leur travail en défensive. «Nous allons devoir récupérer plus de retours de lancers et mieux sortir le disque de notre zone plutôt que de leur concéder autant de tirs», a-t-il fait remarquer.

«S'ils doivent obtenir tous ces tirs, ils devront venir de l'extérieur de l'enclave, a ajouté Warrenner. Il faut éviter les tirs de près, surtout ceux qui amènent des rebonds. Nous avons joué sur les talons hier soir (dimanche). Nous pouvons faire mieux à bien des égards.»

Selon l'entraîneur en chef Darryl Sutter, les Flames n'ont peut-être pas suffisamment de pouvoir offensif pour rivaliser avec les Sharks s'ils prennent part à un festival de buts!

«Souhaitons avoir appris que l'on ne peut combattre le feu avec de l'essence», a lancé Sutter. «Peu importe que nous ayons gagné 4-3 en prolongation ou perdu 4-3 en prolongation, notre opinion de notre performance n'a pas changé, a ajouté Sutter. Nous savons que nous devons

améliorer certaines facettes de notre jeu. Nous savons qu'ils joueront encore mieux. Tout dépend maintenant de la réponse de nos joueurs.»

Ron Wilson, le rival de Sutter derrière le banc des Sharks, réalise que la chance n'a pas tourné en faveur de son équipe.

«Nous pouvons dire sans trop nous tromper que nous avons obtenu deux fois plus de chances de marquer», a analysé Wilson.

«Il y a de ces matchs où vous êtes dominés, comme Calgary, mais que vous gagnez quand même. L'important, c'est d'essayer de gagner. Hier (dimanche), la victoire nous a échappé. Mais si nous jouons comme nous l'avons fait dimanche, nous allons probablement gagner beaucoup de matchs. Kipper (Kiprusoff) a arrêté tout ce que nous lui avons envoyé, a renchéri Wilson. Il faut lui rendre hommage, oublier ce match et penser au suivant.»

Selon Vincent Damphousse, les Sharks ont suffisamment bien joué pour arracher la victoire, mais ils ont commis suffisamment d'erreurs pour subir la défaite.

«À l'attaque, nous avons atteint nos objectifs, c'est-à-dire obtenir beaucoup de tirs, provoquer de la circulation devant le filet et marquer trois buts, ce qui devrait suffire pour l'emporter. Nous

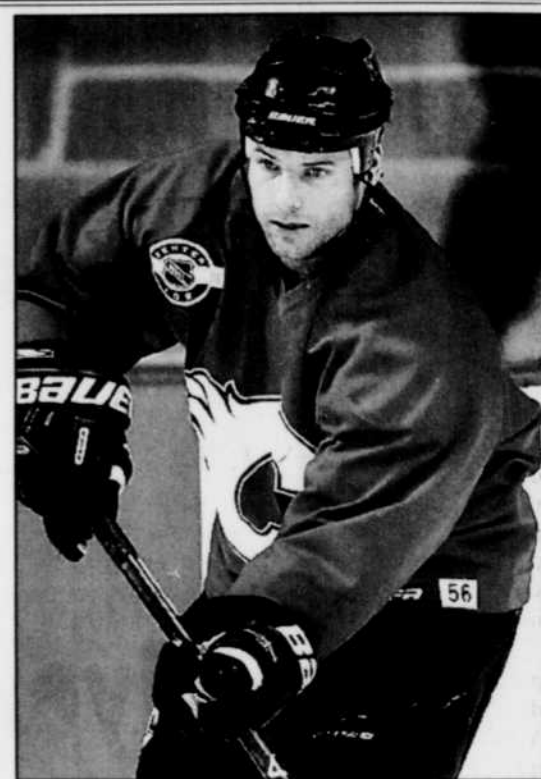


PHOTO: PC

Martin Gélinas

allons devoir resserrer le jeu, nous assurer de jouer avec intelligence en zone défensive et éviter de répéter les erreurs que nous avons commises et qui ont mené à des buts», a confié l'ancien attaquant du Canadien. ■

STATISTIQUES DES ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE STANLEY

(Les matchs d'hier soir non compris)

BOSTON									
Joueur	MJ	B	P	Pts	±	PMAN	DN	G	E
Samsonov	7	2	5	7	2	0	0	0	13
Nylander	6	3	3	6	2	0	0	0	10
Gonchar	7	1	4	5	4	1	0	1	19
Berggren	7	1	3	4	5	0	0	1	13
Murray	7	2	1	3	2	0	0	1	19
Kubie	7	2	0	2	5	0	1	0	16
Siegr	7	1	1	2	1	0	0	0	22
Boydton	7	0	2	1	2	0	0	0	18
Hilbert	5	1	0	1	0	0	0	0	4
Roatton	7	1	0	1	0	0	0	0	14
Green	7	0	1	1	0	0	0	0	8
Gil	7	0	1	1	0	0	0	0	0
MacDonald	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Donato	2	0	0	0	0	0	0	0	1
Zamuner	7	0	0	0	0	0	0	0	3
Lapointe	7	0	0	0	0	0	0	0	14
O'Donnell	7	0	0	0	0	0	0	0	2
McGillis	7	0	0	0	0	0	0	0	14
Avonson	7	0	0	0	0	0	0	0	10
Thorn	7	0	0	0	0	0	0	0	10
Ryckoff	7	0	0	0	0	0	0	0	0
CALGARY									
Joueur	MJ	B	P	Pts	±	PMAN	DN	G	E
Iginla	14	6	7	13	5	16	2	0	51
Conroy	14	4	7	11	6	8	1	0	29
Gélinas	14	5	4	9	5	10	1	0	22
Donavan	11	4	7	11	6	10	1	0	31
Lombardi	13	1	3	4	1	0	0	1	15
Clark	14	2	3	5	1	16	1	0	15
Nilson	14	1	4	5	1	8	0	1	21
Ragun	14	1	4	5	1	12	0	0	18
Leclerc	14	0	5	2	7	2	0	0	19
Simon	4	2	1	3	2	12	0	0	9
Yale	11	2	1	3	2	10	1	0	16
Namnen	13	2	1	3	2	9	0	0	23
Sapkin	14	2	1	3	2	10	0	0	28
Oliva	13	2	2	4	0	0	0	1	18
Commodore	11	0	2	2	1	15	0	0	8
Montford	8	1	0	1	3	4	0	1	24
Gauthier	8	0	1	1	2	4	0	0	3
Warner	12	0	1	1	2	4	0	0	10
Kiprusoff	14	0	1	1	2	4	0	0	10
Perence	14	0	1	1	2	10	0	0	17
Kobasew	14	0	1	1	0	6	0	0	11
Loewy	2	0	0	0	0	0	0	0	4
Evans	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Ludman	3	0	0	0	2	2	0	0	3
COLORADO									
Joueur	MJ	B	P	Pts	±	PMAN	DN	G	E
Sako	11	7	5	12	0	8	1	2	35
Norberg	11	4	7	11	6	12	0	1	15
Hedick	11	5	2	7	6	2	0	0	30
Svatos	11	5	6	3	2	0	0	1	19
Blake	9	0	5	0	0	0	0	0	17
Korowichuk	11	4	0	4	12	1	0	0	25
Tangyuk	8	2	2	4	1	2	1	0	6
Boughner	7	0	4	4	5	6	0	0	12
Forte	11	0	4	2	10	0	0	0	5
Seane	10	0	3	4	2	0	0	0	9
Nikolishin	11	0	2	2	3	4	0	0	7
Barnaby	11	0	2	2	3	2	0	0	10
Skrastins	11	0	2	2	2	2	0	0	14
Handrickson	6	1	0	1	1	2	0	0	5
Hall	7	1	0	1	0	2	0	0	12
Hoplin	11	0	1	0	1	0	0	0	15
Kariya	11	0	1	1	0	0	0	0	2
Vaananen	11	0	1	1	0	0	0	0	4
Giles	11	0	1	1	1	4	0	0	21
Sato	11	0	0	0	0	0	0	0	0
Sauer	3	0	0	0	0	0	0	0	0
Gratton	11	0	0	0	1	2	0	0	12
Aebischer	11	0	0	0	0	2	0	0	0
DALLAS									
Joueur	MJ	B	P	Pts	±	PMAN	DN	G	E
Turgeon	5	1	3	4	2	2	0	0	9
Modano	5	1	2	3	4	8	1	0	12
Bure	5	0	3	3	1	0	0	0	9
Therrien	5	2	0	2	1	0	0	0	6
Zubov	5	1	1	2	5	0	1	0	14
Arnot	5	1	1	2	1	2	0	0	11
Kaplanen	4	1	0	1	1	0	0	0	2
Young	4	1	0	1	1	2	0	0	9
De	4	1	0	1	0	0	0	1	3
Bouchard	5	1	0	1	1	6	0	0	15
Nunnen	4	0	1	1	1	2	0	0	3
Conson	4	0	1	1	1	2	0	0	0
D'Maio	5	0	1	1	2	2	0	0	2
Guerin	5	0	1	1	1	4	0	0	23
Murphy	5	0	1	1	1	4	0	0	10
McMann	5	0	1	1	1	4	0	0	10
Olive	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Daley	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaney	5	0	0	0	0	2	0	0	2
Barnes	5	0	0	0	0	2	0	0	2
Latrin	5	0	0	0	0	2	0	0	11
Tututo	5	0	0	0	0	0	0	0	0
DETROIT									
Joueur	MJ	B	P	Pts	±	PMAN	DN	G	E
Lang	12	4	5	9	1	6	0	0	20
Lidstrom	12	2	5	7	4	4	2	0	27
Shanahan	12	1	5	6	4	2	0	1	24
Dalbys	12	0	6	6	1	2	0	0	19
Yzerman	11	3	2	5	1	0	0	0	16
Holmberg	12	2	2	4	0	10	1	0	20
Zetterberg	12	2	2	4	0	4	0	0	23
Draper	12	1	3	4	1	6	0	0	23
Whitney	12	1	3	4	1	6	0	0	21
Malby	12	1	3	4	1	6	0	0	18
Schneider	12	1	3	4	1	6	0	0	32
Dandenault	12	1	2	3	1	6	0	0	17
Fischer	12	1	2	3	1	6	0	0	33
Legace	4	0	1	1	0	2	0	0	0
Thomas	6	0	1	1	1	2	0	0	10
Chelios	8	0	1	1	1	4	0	0	14
Hatch	12	0	1	1	1	4	0	0	12
McCarthy	12	0	1	1	0	7	0	0	15
Rivers	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Williams	3	0	0	0	0	0	0	0	2
Woolley	4	0	0	0	0	0	0	0	3
Joseph	9	0	0	0	0	0	0	0	0
ISLANDERS-NY									
Joueur	MJ	B	P	Pts	±	PMAN	DN	G	E
Namish	5	1	2	3	2	1	0	0	4
Panama	5	1	2	3	4	2	0	0	12
Bake	4	2	0	2	2	0	0	0	9
Kvashin	5	0	1	1	0	0	0	0	12
Chernyshev	5	0	1	1	0	0	0	0	8
Hannik	5	0	1	1	0	2	0	0	10
Hurt	5	0	1	1	0	2	0	0	15
Scotchard	5	0	1	1	0	3	0	0	12
Arham	5	0	1	1	0	3	0	0	10
Martinek	5	0	1	1	0	2	0	0	4
Cams	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Webb	2	0	0	0	0	0	0	0	1
Runnig	4	0	0	0	0	0	0	0	1
Bulatschun	4	0	0	0	0	0	0	0	1
Peca	4	0	0	0	0	0	0	0	12
Aucou	5	0	0	0	0	0	0	0	12
Jonson	5	0	0	0	0	0	0	0	6
Bates	5	0	0	0	0	2	0	0	6
Hunter	5	0	0	0	0	2	0	0	6
Swendham	5	0	0	0	0	2	0	0	10
Difetto	5	0	0	0	0	0	0	0	0
OTTAWA									
Joueur	MJ	B	P	Pts	±	PMAN	DN	G	E
Hossa	7	3	1	4	2	0	1	0	32
Anderson	7	2	3	3	1	2	0	0	34
Havlat	7	2	3	3	1	2	0	0	14
Smolinski	7	1	2	2	4	0	0	0	10
VANCOUVER									
Joueur	MJ	B	P	Pts	±	PMAN	DN	G	E
Nassund	7	2	7	5	1	2	0	0	32
Morrison	7	2	3	5	2	8	1	0	13
Ohlund	7	1	4	5	6	13	0	0	15
Cooke	7	3	1	4	3	12	0	0	15
Hi-Sedin	7	3	1	4	3	12	0	0	18
Edwards	7	0	4	2	6	2	0	0	17
Salo	7	1	2	3	3	2	0	0	19
Q-Sedin	7	1	2	3	3	2	0	0	13
Sanderson	7	1	2	3	3	2	0	0	10
Rucina	7	1	2	3	3	2	0	0	10
Murray	6	1	0	1	3	6	0	0	16



Les «stepettes» à Michael commencent à atteindre un point de saturation, d'indigestion même...

Indigestion en rouge

COMMENTAIRE

SERGE L'HEUREUX

La Formule 1, ça vous intéresse encore, vous autres? Pas moi! Dimanche, j'avais davantage l'impression de regarder le Grand Prix d'Espagne par tradition, plutôt que par intérêt. Et quand Schumacher a pris la tête de la course, j'ai changé de poste. J'en ai ras le bol de ces monotones processions qu'on veut faire passer pour des courses, avec toujours le même gars qui sautille sur le podium à la fin. Il est bien bon, Schumacher, mais serait-il aussi bon dans une Minardi? Une Jordan ou une Sauber? Bien sûr que non.

La Formule 1 est malade. Isolée dans sa tour d'ivoire, le grand patron de ce cirque décadent, Bernie Ecclestone, s'en fiche complètement. Il ne s'intéresse qu'à ses précieux commanditaires du tabac, toujours prêts à le gaver de fric pourvu qu'il trimballes son petit numéro aux quatre coins de la planète, dans des pays soigneusement choisis pour leur taux élevé de tabagisme, quitte à sacrifier des circuits prestigieux, comme Spa, ou appréciés des pilotes et des spectateurs, comme Imola ou... Montréal.

Dans ce contexte, vous pensez bien que la domination outragieuse de Ferrari depuis quelques saisons ne l'inquiète pas trop, même si les spectateurs désertent en masse les tribunes, chassés par des prix exorbitants et le manque d'intérêt de la compétition. Au Japon, par exemple, il faut déboursier environ 1015 \$US pour un billet de trois jours; à Monaco, où l'argent est roi, un siège d'estrade pour trois jours coûte la bagatelle de 1625 \$US! À 440 \$, le Grand Prix du Canada à Montréal est une vraie aubaine. Mais Bernie s'en fiche. À la limite, il présenterait des courses devant des tribunes entièrement vides - il l'a d'ailleurs déjà fait, au Portugal notamment - en attendant que les réseaux de télévision acceptent de se déplacer.

Mais là, les téléspectateurs se désintéressent d'une discipline où le même pilote a remporté les cinq premières courses de la saison, sans jamais dépasser un autre concurrent sur la piste. Depuis 2000, année du début de la domination de Ferrari, les cotes d'écoute ont baissé dans presque tous les pays année après année, sauf pour la Finlande (l'effet Raikonen). La Fédération internationale n'en finit plus d'apporter des changements aux règlements - comme le format des qualifications - pour intéresser des spectateurs de plus en plus blasés par un défilé en rouge trop indigeste.

On commence même à parler, dans certains milieux, d'un balayage complet de toutes les courses de la saison par Schumacher. Misère! À part quelques tifosi irrédutibles, combien restera-t-il de téléspectateurs à la fin? Dans ce contexte, les rumeurs d'un retour éventuel de Jacques Villeneuve chez Williams, la saison prochaine ou même avant si bébé Ralf continue de boudier, suffisent à elles seules pour relancer l'intérêt de la Formule 1.

Dimanche, le réseau britannique ITV avançait que Villeneuve pourrait même tester la Williams dès cette semaine, ou la semaine prochaine. L'affaire est donc sérieuse: Sir Frank ne laisse pas piloter ses voitures par le premier chauffard venu.

De son côté, le pilote québécois a quelques frasques à se faire pardonner. Ses contre-performances de la saison dernière face à Button, ses célèbres coups de gueule et ses exigences salariales que certains considèrent exagérées ont terni son image dans le petit milieu de la Formule 1.

Espérons que son année sabbatique forcée lui aura permis de mettre de l'eau dans son vin, et que nous, les amateurs, auront droit à une véritable opposition à la domination de Ferrari, la saison prochaine... ou avant! ●

Un règlement contesté

Baseball-Mauricie surclasse un joueur qui refuse d'évoluer dans sa catégorie

PATRICK CHAUVETTE

Trois-Rivières

Dans le but d'améliorer son volet compétitif, Baseball-Mauricie a décidé de mettre en application un règlement de Baseball-Québec qui surclasse un joueur refusant d'évoluer dans sa catégorie attribuée à la suite d'une série d'évaluation.

La mesure, qui a pris effet cette saison, a été prise conjointement avec l'approbation des présidents des associations de baseball mineur de la Mauricie. Loin de faire l'unanimité, le règlement attire le mécontentement de la part de certains parents, des commentateurs négatifs qui ne surprennent pas la direction de Baseball-Mauricie.

«On savait pertinemment que l'application de ce règlement allait créer des discordes chez certains parents. Mais c'est un règlement qui est appliqué dans plusieurs autres régions du Québec avec des résultats forts convaincants. Nous devons faire le changement pour mieux nous structurer», a convenu Joseph Marcotte, président de Baseball-Mauricie.

Pour vous donner un exemple concret, nous allons prendre le cas du jeune Vincent Poliquin, de Cap-de-la-Madeleine. Selon les résultats de son évaluation, le jeune homme pourrait

s'aligner avec la formation peewee BB de la région, celle-là même avec laquelle il a évolué la saison dernière.

Or, le paternel, Denis Poliquin, explique que son fils a détesté son expérience dans le peewee BB, ne jouant qu'une partie sur deux, tant à domicile qu'à l'extérieur. «Dans le volet compétition, l'extérieur ce n'est pas Louiseville, mais bien Sherbrooke, Victoriaville ou bien Magog. Faire deux heures de route pour jouer sur le banc, c'est vraiment faire perdre son temps à un petit garçon de 13 ans. Il revenait souvent en pleurs en me disant qu'il ne voulait plus jouer au baseball», a expliqué Denis Poliquin sur le sujet.

Cette saison, ce dernier ne voulait pas faire subir le même sort à son fils et l'a plutôt inscrit dans une catégorie inférieure, le peewee A. Mais puisque le jeune Poliquin est apte pour jouer dans le peewee BB, Baseball-Mauricie lui refuse le droit de joindre les rangs du peewee A. À la place, on choisit de surclasser le jeune. Donc, dans le cas qui nous intéresse, Vincent Poliquin devra plutôt se tourner vers le bantam A. C'est à prendre ou à laisser. Le père de Vincent croit qu'il penchera pour la seconde option.

«Mon fils n'a pas d'affaire dans le bantam avec des jeunes âgés de 14 et 15 ans. De plus, il est tout sauf un joueur

dominant dans le peewee BB. Par conséquent, ce ne sera pas lui qui va faire la différence dans le peewee A. Il n'est pas attiré par l'aspect compétitif du baseball. Tout ce qu'il veut, c'est s'amuser en jouant au baseball. C'est tout», a déploré le père du jeune joueur.

À sa première année d'application, le règlement de Baseball-Mauricie sera, de toute façon, réévalué l'automne prochain, assure le président Joseph Marcotte. Entre-temps, il est conscient que cette mesure puisse entraîner la baisse d'intérêt de certains jeunes pour le sport.

«Il faut cependant admettre que nous avons un problème avec certaines catégories double lettre. En Mauricie, nous avons déjà eu six équipes BB dans une même catégorie. Ça n'a pas de sens. Nous avons comme mission de développer et faire progresser le talent des jeunes joueurs. Nous croyons qu'un jeune aura plus de défis à relever en étant surclassé d'un niveau que l'inverse. Un joueur sous-classé pourrait s'avérer trop dominant par rapport aux autres joueurs. Pensez à un lanceur, par exemple. De plus, il y a tout le volet sécurité et risque de blessure que nous devons analyser», a expliqué Marcotte.

Actuellement, une seule demande de révision est parvenue au bureau de Baseball-Mauricie. ●

Les Expos pourront-ils remonter la pente?

RICHARD MILO

Montréal (PC)

Peut-être en mai. L'objectif des Expos est de revenir à une moyenne de victoires et défaites de .500 d'ici la pause du match des étoiles et, à cet effet, les prochaines semaines pourraient être révélatrices alors qu'ils sont présentement 10-22.

À la suite d'un bon séjour au Stade olympique, les Expos reprennent la route, ayant refait le plein de confiance et d'énergie. Ils ont remporté les honneurs de deux séries de suite et c'est ce qu'ils devaient faire pour être bien préparés à renverser la vapeur à l'étranger, où ils ont déjà subi 13 défaites en 17 matches. «On voit toujours plus d'énergie quand on obtient du succès, a noté Frank Robinson. Je ne sais pas si une équipe qui joue mal peut montrer beaucoup d'énergie.»

«L'énergie, a-t-il précisé, revient quand les joueurs frappent et qu'il y a du mouvement. On voit la différence quand on obtient une victoire. Ça amène de l'énergie, de la confiance, plus de vie sur le terrain.»

Les Expos, qui ne reviendront pas à Montréal avant le 24 mai, joueront des séries de trois matches à Milwaukee et en Arizona, puis ils retourneront à Porto Rico pour effectuer leur deuxième séjour au Stade Hiram Bithorn. En avril, les Expos n'ont remporté qu'une seule victoire en six matches à Porto Rico, ayant même été blanchis lors d'une série complète de trois rencontres par les Marlins de la Floride.

Mais cette fois-ci, ils se mesureront à des équipes moins coriaces puisqu'ils reverront les Brewers avant de recevoir les Giants de San Francisco, dont les lanceurs ont une moyenne de points mérités supérieure à 5,00.

En attendant le retour de Carl Everett et Nick Johnson, c'est le meilleur remède que pouvait prescrire le médecin et on devrait avoir une idée précise du genre de saison qu'ils connaîtront.

S'ils ont du succès lors des deux prochaines semaines, ce sera une saison plus agréable pour tous et leur objectif de revenir à .500 d'ici la pause ne serait pas irréaliste.

«Il faut qu'on s'améliore sur la route, a signalé Brad Wilkerson. Il faut être prêt. C'était bien de revenir ici (au Stade olympique). Il semble qu'on joue bien ici. Notre séjour d'une semaine nous a permis de retrouver un peu de confiance et de bâtir du momentum.»

«Nous avons remporté nos deux sé-

ries et j'espère que ça va nous transporter», a renchéri Jose Vidro, qui a retrouvé son aplomb au bâton, ayant haussé sa moyenne à .268.

Bonne défensive

Il est vrai que la faible attaque des Expos n'a rien pour faire peur mais soyons «expositifs». Ils sont solides au monticule, bien menés par l'instructeur des lanceurs Randy St. Claire, et leur défensive est une des meilleures dans la Ligue nationale.

Et ne dit-on pas que les lanceurs et la défensive gagnent des matches?

«Je suis très satisfait de la défense dans son ensemble, a dit Robinson. Ça fait une différence pour les lanceurs. Ils ont confiance quand ils sont au monticule que les jeux seront effectués derrière eux. Ils peuvent défier les frappeurs et mettre la balle en jeu.»

Les Expos ne totalisent que 13 erreurs et ils ont été impeccables à 21 reprises en 32 matches. Ils n'ont pas commis plus de deux erreurs lors d'un match cette saison. Les deux rencontres de deux erreurs sont survenues contre les Marlins à Porto Rico, le 13 avril, et les Dodgers à Los Angeles, le 1er mai.

Or, il y a deux ans à peine, les Expos avaient terminé au 28e rang en défensive dans la Ligue nationale.

Les partants

Les Expos entreprennent leur séjour à l'étranger avec leur meilleur partant au monticule, Livan Hernandez (2-2), dont la moyenne de points mérités s'élève à 2,94, fera face au droitier Ben Sheets (3-2), mardi. La rencontre débutera à 20 h 05, heure du Québec.

Hernandez a réalisé son premier match complet de la saison jeudi contre les Rockies du Colorado alors qu'il n'a alloué qu'un point, cinq coups sûrs et un but sur balles. Il s'agissait de son 32e match complet en carrière, son 14e depuis le début de la saison 2002. Seul Bartolo Colon, 17, a réussi plus de matchs complets que lui depuis deux ans. Jusqu'à maintenant, Hernandez a limité les frappeurs à une moyenne de .251. Il a accordé cinq circuits en 49 matches.

Chad Day (2-3) et Sun-woo Kim (2-0) seront les deux autres partants lors de la série contre les Brewers. Ils seront opposés aux droitiers Wes Obermueller (1-1) et Doug Davis (2-2). Jeudi, le match sera présenté en après-midi. ●

Décès de Gaston Plourde

ROBERT MARTIN

Trois-Rivières

Le monde des courses de chevaux attelés vient de perdre l'un de ses plus précieux collaborateurs. Gaston Plourde, responsable de l'entretien de la piste et de la zone des écuries à l'hippodrome de Trois-Rivières, a rendu l'âme vendredi à la suite d'un malaise cardiaque. Tout s'est fait très rapidement pour cet homme qui n'avait jamais d'ennuis du genre depuis 10 ans, soit après avoir eu trois pontages.

Après avoir été conducteur, entraîneur et propriétaire de chevaux, Gaston Plourde était passé dans les rangs de l'administration locale. Il a été de toutes les relances, avec les Jean-Guy Laferté, Jacques Soucy, Robert «Bob»

Trudel, Michel Giguère et, plus récemment, Michel St-Louis.

«Il prenait un soit jaloux du tracé de la piste trifluvienne. Et si les conducteurs ont toujours aimé courir sur ce tracé, c'est en grande partie parce que Gaston savait bien le préparer. Gaston a même, à l'occasion, été conseiller spécial auprès des gens de l'hippodrome de Québec. Nous venons de perdre un gros morceau», disait, hier, le relationniste à l'hippodrome de Trois-Rivières François Carignan.



Gaston Plourde

Les funérailles seront célébrées aujourd'hui en l'église Sainte-Bernadette et l'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel. Mais, le cortège fera un tour de piste à l'hippodrome avant de se rendre au cimetière. Le dernier tour d'une piste dont il prenait un soin jaloux.

La famille sera de retour à l'hippodrome avant la présentation du programme hebdomadaire, ce soir. On observera une minute de silence et un trompettiste jouera *El silencio*, à la demande de son épouse Claudette Bellemare. Outre cette dernière, Gaston Plourde laisse également dans le deuil ses filles Caroline, Julie et Isabelle, de même que son petit-fils Kevin, à qui nous offrons notre plus grande marque de sympathie. ●

SURVOL DE LA RÉGION

120 athlètes.

Stevie Boxe, a aussi remporté son combat contre Daniel Raymond. ●

OLYMPIQUES SPÉCIAUX Cinq médailles

Les Jeux olympiques spéciaux du Québec présentaient la finale provinciale Dix-Quilles, en fin de semaine au salon Rose Bowl, de Montréal. Les représentants de la région ont bien fait avec cinq médailles sur une possibilité de huit. Dans leur catégorie respective, Julie Bournival et Philippe Marois ont rapporté l'or, Mathieu Turcot et Joselyn Sévigny ont remporté une médaille d'argent et Sylvie Gendron a été médaillée de bronze. La compétition regroupait 120 participants. Samedi prochain, la région déléguera 11 participants à la finale provinciale des petites quilles, au salon Baby de Joliette. On attend encore une fois environ

BOXE

Gants d'argent

Dany Sansfaçon, de Stevie Boxe, a remporté en fin de semaine les gants d'argent lors d'un gala de boxe qui s'est tenu à Shawinigan dans la catégorie des 160 kg. Il a défait Philippe Desrochers, un boxeur des Cantons de l'Est. Ce fut un combat furieux et sanglant.

Dans une autre bataille, après avoir remporté le championnat canadien chez les 115 livres une semaine plus tôt, la Trifluvienne Jessica L'Heureux, aussi de Stevie Boxe, a défait Maude Normandin, de Shawinigan, lors d'un combat arrêté par l'arbitre au deuxième round. René Beaudin, également de

Pour le plaisir du golf ... à prix spécial!

DROIT DE JEU
avant 8 h et après 13 h
25\$ Semaine
30\$ Fin de semaine et jours fériés

Reservation 48 h à l'avance

Le Du Moulin
CLUB DE GOLF

841, chemin des Pins, Saint-Louis-de-France
www.golfdumoulin.ca (819) 378-2819

CLUB DE GOLF MÉTABÉROUTIN
Île Saint-Christophe

Tarifs :
18 trous : 18 \$
9 trous : 12 \$
Après 17 h : 10 \$

Reservation : 375-4242

HIPPODROME TROIS-RIVIÈRES

Courses tous les mardis à 19 h
Tél. : 374-6734

Sur présentation de ce coupon, obtenez un pari 6 à 2 \$
Valeur de 25
Non monnayable.
Limite de 1 coupon par personne.
À gagner 2500\$ (cagnotte estimée)
Valable le 11 mai 2004.

STATISTIQUES



Baseball majeur

LIGUE NATIONALE

Saison régulière 2004

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Florida	18	13	581	-
Philadelphia	15	14	517	2
Atlanta	14	16	467	3 1/2
New York	14	17	452	4
Montreal	10	22	313	8 1/2

Section Centrale

	G	P	Moy.	Diff.
Houston	20	11	645	-
Cincinnati	18	13	581	-
Cincinnati	16	15	516	4
St. Louis	16	16	500	4 1/2
Milwaukee	15	16	484	5
Pittsburgh	12	17	414	7

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	20	10	667	-
San Diego	19	13	584	2
San Francisco	14	18	438	7
Colorado	13	17	433	7
Arizona	12	18	400	8

Samedi 8 mai

Montreal 2 St. Louis 0
 Atlanta 5 Houston 4 (10 manches)
 San Diego 6 Florida 3 (10 manches)
 Cincinnati 5 San Francisco 3
 Colorado 4 Chicago Cubs 3
 Milwaukee 6 N.Y. Mets 4
 Los Angeles 4 Pittsburgh 3
 Philadelphia 7 Arizona 7

Dimanche 9 mai

St. Louis 5 Montreal 2
 Chicago Cubs 5 Colorado 4 (13 manches)
 Florida 7 San Diego 4
 Houston 2 Atlanta 1
 Los Angeles 9 Pittsburgh 7 (14 manches)
 N.Y. Mets 6 Milwaukee 5 (11 manches)
 San Francisco 7 Cincinnati 6 (10 manches)
 Philadelphia 7 Arizona 1

Lundi 10 mai

N.Y. Mets en Arizona, 21h35.
 Mardi 11 mai

Florida (Penny 3-1) à Houston (Clemens 6-0), 20h05.
 Montreal (L. Hernandez 2-2) à Milwaukee (Sheets 3-2), 20h05.
 Atlanta (Wright 2-2) à St. Louis (W. Williams 0-3), 20h10.
 Pittsburgh (K. Wells 2-4) à Colorado (Elton 0-5), 21h05.
 N.Y. Mets (Leiter 1-1) en Arizona (Desjardis 1-4), 21h35.
 Cincinnati (Harang 2-1) à San Diego (D. Wells 2-2), 22h05.
 Chicago Cubs (Wood 3-2) à Los Angeles (Weaver 1-4), 22h10.
 Philadelphia (Millwood 3-2) à San Francisco (J. Williams 3-1), 22h15.

Mercredi 12 mai

Montreal à Milwaukee, 20h05.
 Florida à Houston, 20h05.
 Atlanta à St. Louis, 20h10.
 Pittsburgh au Colorado, 21h05.
 N.Y. Mets en Arizona, 21h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.
 Chicago Cubs à Los Angeles, 22h10.
 Philadelphia à San Francisco, 22h15.

Rendement des Expos

SAISON RÉGULIÈRE 2004

AU BÂTON

	AB	P	CS	PP	CC	BV	Moy.
7. Batista Tony	105	10	23	7	2	3	219
x-11. Bergeron Peter	42	2	9	1	0	0	214
18. Cabrera Orlando	123	9	32	8	3	4	260
22. Calloway Ron	37	0	2	2	0	1	104
5. Carroll Jamey	28	1	8	2	0	0	286
29. Cepicky Matt	65	1	5	2	0	1	167
19. Chavez Endy	30	2	7	2	1	0	233
x-2. Everet Carl	15	1	4	1	1	0	267
x-24. Johnson Nick	0	0	0	0	0	0	000
9. Lopez Luis	26	0	4	0	0	0	154
39. Pascucci Valentino	14	1	1	2	0	0	071
5. Rivera Juan	67	5	18	6	1	0	269
39. Schneider Brian	84	9	19	3	2	0	226
48. Slagle Terrell	67	5	17	6	2	1	254
3. Vidro Jose	112	7	30	13	4	1	268
6. Wilkerson Brad	103	14	24	10	4	3	233

AU MONTICULE

	G	P	VP	ML	PP	BB	RB	MPM
x-36. Armas fils Tony	0	0	0	0	0	0	0	0,00
56. Ayala Luis	0	5	0	16,2	8	3	9	4,32
50. Beltran Rigo	0	0	0	0,2	1	0	0	13,50
57. Bentz Chad	0	2	0	10,0	6	4	7	5,40
60. Biddle Rocky	0	1	7	13,0	10	3	4	6,92
62. Cordero Chad	0	0	0	14,1	3	10	8	1,88
54. Day Zach	2	3	0	39,2	14	12	21	3,18
x-58. Eischen Joey	0	0	0	0,0	0	0	0	0,00
45. Fikac Jeremy	0	0	0	11,2	5	6	13	3,86
61. Hernandez Livan	2	2	0	49,0	16	15	37	2,94
31. Kim Sun-Woo	2	0	0	29,0	4	15	17	1,24
34. Ohka Tomokazu	1	5	0	34,1	15	7	15	3,93
21. Patterson John	1	2	0	22,2	9	6	21	3,57
x-43. mth Dan	0	0	0	0,0	0	0	0	0,00
Tucker T.J.	0	0	0	2,1	1	0	1	3,86
33. Vargas Claudio	2	2	0	34,1	22	20	30	5,77

x - le nom du joueur sur la liste des blessés.

Les meneurs du baseball majeur

Ligue nationale

(Partie d'hier non comprise)

	Mj	Ab	P	CS	Moy.
Beltre LA	30	122	22	47	385
Bonds SF	29	66	26	25	379
Casey Cin	31	125	22	47	376
Do Duc LA	27	107	13	39	364
Pierre Fla	31	127	19	46	362
Overbay Mil	31	118	14	42	356
Biggio Hou	29	119	24	41	345
Grisson SF	28	114	23	39	342
JW Wilson Pit	28	121	15	41	339
McGiles Atl	27	101	15	34	337

Points - Pujols, St. Louis, 29; Bagwell, Houston, 29; Podsednik, Milwaukee, 26; Helton, Colorado, 26; Gonzales, Arizona, 26; Bonds, San Francisco, 26.

Points produits - Rolen, St. Louis, 35; Overbay, Milwaukee, 31; Castilla, Colorado, 28; Cabrera, Florida, 26; Beltre, Los Angeles, 26; Ramirez, Chicago, 26.

Coups sûrs - Beltre, Los Angeles, 47; Casey, Cincinnati, 47; Pierre, Florida, 46; Overbay, Milwaukee, 42; Loretta, San Diego, 42.

Doubles - Overbay, Milwaukee, 16; Casey, Cincinnati, 13; Castilla, Colorado, 13; Edmonds, St. Louis, 12; Hidalgo, Houston, 11; Biggio, Houston, 11.

Triples - DWise, Atlanta, 4; Freil, Cincinnati, 3; Pierre, Florida, 3; Roberts, Los Angeles, 3; Jenkins, Milwaukee, 3.

Circuits - Cabrera, Florida, 11; Dunn, Cincinnati, 10; Thome, Philadelphia, 10; Bonds, San Francisco, 10; Choi, Florida, 9; Pujols, St. Louis, 9; Lowell, Florida, 9; Beltre, Los Angeles, 9; Sexson, Arizona, 9; SFinley, Arizona, 9.

Bats volés - Podsednik, Milwaukee, 18; Roberts, Los Angeles, 15; Pierre, Florida, 10; Womack, St. Louis, 9.

Lanceurs (4 décisions) - Clemens, Houston, 6-0, 1.000; Kennedy, Colorado, 4-0, 1.000; PWilson, Cincinnati, 4-0, 1.000.

Retraits - RJohnson, Arizona, 61; Wood, Chicago, 50; Beckett, Florida, 48; BShetts, Milwaukee, 44.

Victoires protégées - Graves, Cincinnati, 13; Benitez, Florida, 13; Gagne, Los Angeles, 10; Herges, San Francisco, 10; Hoffman, San Diego, 9.

Ligue américaine

(Matchs d'hier inclus)

	Mj	Ab	P	CS	Moy.
Bellard Cle	31	120	20	46	383
Mora Bal	28	113	28	42	372
MRamirez Bos	31	122	21	45	369
Urbe ChW	27	95	16	35	368
Myung Tex	31	136	30	50	368
JLopez Bal	26	107	17	38	355
IRodriguez Det	28	116	17	41	353
Harvey KC	25	92	9	32	344
LFord Min	26	96	16	33	344
Tejada Bal	28	115	18	39	339

Points - Myung, Texas, 29; Mora, Baltimore, 28; Glau, Anaheim, 28; CGuillen, Detroit, 27.

Points produits - Myung, Texas, 26; Beltre, Kansas City, 26; Glau, Anaheim, 26; White, Detroit, 26; Rodriguez, Det, 26.

Coups sûrs - Myung, Texas, 50; Beltre, Cleveland, 46; Ramirez, Boston, 45; Beltrán, Texas, 42; Mora, Baltimore, 42; VGuerrero, Anaheim, 42.

Doubles - DOrtiz, Boston, 12; Bellard, Cleveland, 12; Blalock, Texas, 11; BRoberts, Baltimore, 11; VWells, Toronto, 11; VGuerrero, Anaheim, 11; Mench, Texas, 10; Mientkiewicz, Minnesota, 10; Posada, New York, 10.

Triples - Figgins, Anaheim, 5; Crawford, Tampa Bay, 4; Myung, Texas, 3; Woodward, Toronto, 3; Huit à égalité avec 2.

Circuits - Glau, Anaheim, 10; Beltran, Kansas City, 9; EChavez, Oakland, 9; MOrdonez, Chicago, 8; Posada, New York, 8; JGiambi, New York, 8; MRamirez, Boston, 8.

Bats volés - BRoberts, Baltimore, 15; Crawford, Tampa Bay, 14; Figgins, Anaheim, 9; Beltran, Kansas City, 9; Jones, Minnesota, 7; ISuzuki, Seattle, 6; Bynes, Oakland, 6.

Lanceurs (4 décisions) - KBrown, New York, 4-0, 1.000, 2.89; CSilva, Minnesota, 5-0, 1.000, 3.43.

Retraits - Schilling, Boston, 53; Zambrano, Tampa Bay, 43; Robertson, Detroit, 40; PMartinez, Boston, 39.

Victoires protégées - MRivera, New York, 12; FClordero, Texas, 10; Percival, Anaheim, 9; Nathan, Minnesota, 8.

EN ROUTE VERS LA



COUPE STANLEY

1. TAMPA BAY 3 0 3 3 3 0 3 0 0 2	2. BOSTON 3 2 2 4 1 2 0 0 1 3 3 5 5 2	3. PHILADELPHIE 3 3 2 3 3 2 2 4 0 1	4. TORONTO 2 2 2 1 2 1 4 4 0 0 4 0 2 1	5. OTTAWA 2 2 2 1 2 1 4 4 0 0 4 0 2 1	6. CALGARY 1 5 2 4 0 0 2 2 3 2 1 1	7. ST-LOUIS 1 3 1 4 3 0 1 4 3 1	8. VANCOUVER 5 1 2 0 1 5 2 3 2 1 4 2 4 3	9. COLORADO 3 5 3 3 5 1 2 4 2 1	10. DALLAS 5 1 2 0 1 5 2 3 2 1 4 2 4 3	11. DETROIT 3 2 1 0 4 2 1 1 3 3 1 0	12. NASHVILLE 1 5 2 4 0 0 2 2 3 2 1 1
--	---	---	--	---	--	---------------------------------------	--	---------------------------------------	--	---	---

SÉRIES ÉLIMINATOIRES FINALES D'ASSOCIATION (Quatre de sept)

ASSOCIATION DE L'EST

TAMPA BAY (1)

c. PHILADELPHIE (3)

Samedi 8 mai

Philadelphia 1 Tampa Bay 3

Lundi 10 mai

Philadelphia 6 Tampa Bay 2

(Série égale 1-1)

Jeudi 13 mai

Tampa Bay à Philadelphia, 19h00.

Samedi 15 mai

Tampa Bay à Philadelphia, 15h00.

Mardi 18 mai

Philadelphia à Tampa Bay, 19h30.

Jeudi 20 mai

x-Tampa Bay à Philadelphia, 19h30.

Samedi 22 mai

x-Philadelphia à Tampa Bay, 19h00.

LES MENEURS DES SÉRIES

B A P

Iginia, Cal

Modin, TB

Sakic, Col

Saint-Louis, TB

Zhamnov, Phi

Damphousse, SJ

Conroy, Cal

Forsberg, Col

Roenick, Phi

Koivu, Mtl

Marleau, SJ

Kovalev, Mtl

Richards, TB

Gelinis, Cal

Lang, Det

Sundin, Tor

Cheechoo, SJ

Naslund, Vcr

Dimitrakos, SJ

Lecavalier, TB

Primeau, Phi

Handzus, Tor

Roberts, Phi

(Rang au classement général entre parenthèses) x - si nécessaire.

ASSOCIATION DE L'OUEST

SAN JOSE (2)

c. CALGARY (6)

Dimanche 9 mai

Calgary 4 San Jose 3 (P)

(Calgary mène la série 1-0)

Mardi 11 mai

Calgary à San Jose, 21h00.

Jeudi 13 mai

San Jose à Calgary, 22h00.

Dimanche 16 mai

San Jose à Calgary, 16h00.

Lundi 17 mai

x-Calgary à San Jose, 22h00.

Mercredi 19 mai

x-San Jose à Calgary, 21h00.

Vendredi 21 mai

x-Calgary à San Jose, h.a.d.

HOCKEY - LAH

Ligue américaine de hockey

Séries éliminatoires 2004

Finales de section (Quatre de sept)

Section Atlantique

Hartford c. Worcester

(Hartford remporte la série 4-0)

Wilkes-Barre c. Philadelphia

Mercredi 5 mai

Wilkes-Barre 5 Philadelphia 4

Vendredi 7 mai

Philadelphia 3 Wilkes-Barre 2 (P)

Samedi 8 mai

Wilkes-Barre 3 Philadelphia 0

Lundi 10 mai

Wilkes-Barre 2 Philadelphia 0

(Wilkes-Barre mène la série 3-1)

Mercredi 12 mai

Wilkes-Barre à Philadelphia, 19h05.

Vendredi 14 mai

x-Philadelphia à Wilkes-Barre, 19h05.

A déterminer

x-Wilkes-Barre à Philadelphia, 19h05.

Association de l'Ouest

Section Nord

Hamilton c. Rochester

(Rochester gagne la série 4-0)

Section Ouest

Milwaukee c. Chicago

Mercredi 5 mai

Milwaukee 2 Chicago 1 (2P)

Vendredi 7 mai

Milwaukee 5 Chicago 3

Samedi 8 mai

Chicago 3 Milwaukee 1

Lundi 10 mai

Milwaukee 5 Chicago 2

(Milwaukee mène la série 3-1)

Mercredi 12 mai

Chicago à Milwaukee, 20h00.

Vendredi 14 mai

x-Milwaukee à Chicago, 20h00.

Samedi 15 mai

x-Chicago à Milwaukee, 20h00.

x - si nécessaire.

HOCKEY SENIOR

UQTR: 77 % des répondants appuient la rectrice

Seulement 31 % de taux de participation au sondage

Trois-Rivières



PAULE VERMOT-DESROCHES

Les employés de l'Université du Québec à Trois-Rivières souhaitent que Claire V. De La Durantaye reconsidère sa décision de ne pas renouveler son mandat comme rectrice de l'Université. C'est du moins ce qui ressort du sondage mené auprès du personnel les 5, 6 et 7 mai derniers. Le groupe d'employés de l'UQTR qui était à l'origine du sondage en a dévoilé les résultats, hier midi, en conférence de presse.

Il semble donc que 77 % des répondants aient répondu «Oui» à la question: «Seriez-vous d'accord pour que l'on demande à Madame Claire V. De La Durantaye de reconsidérer sa décision de retirer sa candidature au poste de rectrice de l'UQTR?».

Avec 496 répondants sur 1597 personnes consultées, le taux final de participation s'élève à 31 %. Par contre, comme le mentionne le groupe d'employés à l'origine du sondage, si l'on ne considère pas la participation des chargés de cours à ce sondage, le taux de participation a été d'environ 55 %. Ce taux inclut les cadres, les employés de

soutien, les employés non syndiqués, les professeurs et les professionnels. «Nous sommes très satisfaits du taux de participation. Dans le contexte actuel, c'est excellent», a fait remarquer Yvan Fournier, professionnel à l'UQTR et porte-parole du groupe d'employés.

Pour leur part, les chargés de cours ont été très peu nombreux à répondre au sondage. En effet, 55 personnes sur 700 ont pris la peine de retourner le formulaire informatif où il suffisait de choisir «Oui» ou «Non». Sur ce point, M. Fournier n'a pas souhaité se prononcer, bien qu'il ait reconnu que la participation des chargés de cours avait été très faible.

C'est également chez les chargés de cours qu'on remarque la plus faible proportion d'appuis, avec 53 % des répondants qui ont dit «Oui», comparativement à 90 % des répondants chez les employés de soutien, et 96 % des répondants chez les employés non syndiqués.

Pour le groupe d'employés qui était à l'origine du sondage, il s'agissait de leur toute première apparition devant les médias. Les membres du groupe ont jugé bon de garder le silence durant le sondage afin de ne pas influencer le résultat du vote et de ne pas lancer un débat médiatique entre l'Intersyndicale et le groupe.



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Yvan Fournier

Un sondage légal

Pour communiquer avec le personnel de l'UQTR, le groupe a adressé une demande à la direction des services de soutien pédagogique et technologique et à la direction des communications et des partenariats, afin d'obtenir la liste des courriels présents dans les bases de données institutionnelles. Ils ont obtenu cette autorisation.

Yvan Fournier affirme qu'en aucun moment, le groupe d'employés n'a eu de contact avec les résultats ou les ba-

ses de données qui compilaient les réponses. Ainsi, personne du groupe n'a pu savoir qui répondait au sondage et la position du personnel. Aucune pression n'aurait été effectuée auprès des employés pour les inciter à participer au sondage, selon lui.

«En quoi notre sondage était-il illégal?», a lancé M. Fournier, qui précise que le sondage s'est effectué via le compte personnel de tous les employés, qui n'avaient qu'à cliquer sur un lien et s'identifier avec leur code personnel d'accès pour aller répondre au sondage. Il semble également que seulement 13 répondants ont réussi à voter deux fois ou plus. Dans ce cas, seulement leur dernier vote a été retenu.

L'Intersyndicale réagit

La présidente de l'Intersyndicale et présidente du syndicat des chargés de cours de l'UQTR, Carole Neill, à qui Le Nouvelliste a dévoilé les résultats du sondage, s'est dite très surprise du faible taux de participation. «Dans la mesure où 31 % du personnel a répondu au sondage, on est en droit de se demander ce que ce sondage vaut», a-t-elle déclaré.

Dans le même ordre d'idée, elle admet être satisfaite de constater que plusieurs personnes ont résisté à la pres-

sion connue durant cette étude. En effet, Mme Neill rapporte que plusieurs chargés de cours auraient reçu des appels téléphoniques et des courriels de la part des départements, qui rappelaient aux retardataires qu'il fallait voter. «La liste qui est entre les mains de la direction des communications et des partenariats contient des données confidentielles, et elle n'aurait pas dû être transmise pour cette consultation», poursuit-elle. D'ailleurs, un grief devrait être déposé sous peu pour dénoncer ce manquement à la confidentialité.

Pour la suite, l'Intersyndicale maintient sa position. Elle affirme que la consultation officielle a été faite en bonne et due forme, selon le règlement du réseau UQ et qu'il faut continuer dans cette voie, avec les résultats obtenus lors de cette étude. «On tente de discréditer une consultation officielle et réglementaire simplement parce qu'on n'est pas satisfait du résultat. Pour ma part, je pourrais discréditer ce sondage parce que le taux de participation ne me convient pas. Mais si on commence à jouer à ça, ça n'a plus de fin», conclut-elle, en précisant que l'Intersyndicale n'a pas l'intention de se lancer dans une chasse aux sorcières, et que les relations entre les employés et les syndicats demeureront conviviales et saines. ●



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

LES MURS DE COMSEP TOMBENT

Les murs de COMSEP tombent sous l'oeil attentif et ému de Mme Sylvie Tardif, sa coordonnatrice et fondatrice et d'une amie. La démolition a été exécutée, hier matin, gratuitement à l'initiative de M. Guy Boisvert de G.B. Démolition qui s'est aussi adjoint les entreprises Lionel Deshaies 2000, L. Bélanger Métal, Thomas Bellemare et Clôtures Cambrek qui fermera le site de façon sécuritaire en attendant la reconstruction. Pour COMSEP, il s'agit d'une économie de 30 000 \$. Mme Tardif a confié qu'aucune décision n'était encore prise quant à la reconstruction ou le déménagement de l'organisme à l'école Saint-Paul et que plusieurs options demeuraient sur la table. Il manque encore 500 000 \$ pour compléter une reconstruction, et ce malgré le succès inespéré remporté par la campagne de souscription jusqu'à maintenant. L'organisme devrait prendre une décision d'ici la fin du mois, au plus tard au début du mois de juin.

Pour tenir la lampe allumée

Le Fonds de pastorale du diocèse de Nicolet sollicite les dons

MARIE-JOSÉE MONTMINY

Grand-Saint-Esprit

Le Fonds de pastorale du diocèse de Nicolet favorise le développement d'activités éclairant le cheminement spirituel des gens. Afin de soutenir ces démarches pastorales, les responsables du Fonds ont lancé hier la campagne annuelle de financement, dans l'espoir d'amasser 215 000 \$. Plusieurs groupes de personnes bénéficient du travail accompli par les intervenants des Services diocésains de pastorale.

Francine Maillette, agente de pastorale engagée dans l'éveil à la rencontre de Dieu auprès des familles, peut illustrer à quoi sert l'argent recueilli et redistribué par le Fonds de pastorale. «J'organise des rencontres d'éveil à la foi pour les parents et les enfants. Avant, on avait un peu enfermé Jésus dans les églises. Quand on demande à certains enfants comment on reconnaît Jésus, ils parlent de grand-maman qui va à la messe», commence Mme Maillette.

L'agente de pastorale anime désormais des rencontres mensuelles dans des endroits comme le centre de loisirs de Grand-Saint-Esprit, pour démontrer qu'on peut entrer à la rencontre de la foi et de Jésus partout, et pas seulement dans une église. Les parents et les enfants sont invités à découvrir l'Évangile et à établir des liens avec leur quotidien.

Mme Maillette remarque un grand intérêt des familles pour ce genre de projets dans les communautés où elle oeuvre. Dans un contexte où les écoles ont transféré aux paroisses la majeure partie de la responsabilité de l'éducation religieuse et de l'initiation aux sacrements, l'implication des pasteurs, agents de pastorale et bénévoles est essentielle.

Outre les activités d'éveil à la rencontre de Dieu, d'autres projets des Services diocésains de pastorale sont financés par le Fonds pastoral du diocèse de Nicolet. Par exemple, des adultes redécouvrent la spiritualité dans une démarche de recommencement. Aussi, des groupes d'intervenants sont formés pour accompagner les personnes endeuillées ou celles qui sont en fin de vie.



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Céline Lauzier, coordonnatrice du Fonds de pastorale, Francine Maillette, agente de pastorale, monseigneur Raymond Saint-Gelais, évêque du diocèse de Nicolet, ainsi que l'abbé Robert Richard, des Services diocésains, ont lancé la campagne annuelle de financement du Fonds de pastorale du diocèse de Nicolet.

La campagne de financement 2003 avait permis d'amasser 210 620 \$, alors que l'objectif avait été fixé à 200 000 \$. Plus de 300 personnes ont souscrit pour la première fois l'an dernier. Le Fonds a versé 163 690 \$ aux Services diocésains en 2003, pour soutenir l'accompagnement et la formation des équipes pastorales dans toutes les zones du diocèse.

Être porteurs de lumière

La campagne de financement 2004 se poursuivra jusqu'au 31 mai, sous le thème «Pour toi, je veux tenir la lampe allumée». Les diocésains seront sollicités par la poste pour participer à la collecte. Ils peuvent également contribuer par le biais d'un don planifié, soit par une assurance-vie, un prêt sans intérêt, une rente à fonds perdus ou un legs testamentaire.

L'an dernier, le Fonds a reçu 263 000 \$ en legs testamentaires, en

plus de l'argent recueilli par la campagne de financement. Les responsables de la campagne souhaitent que les gens voient dans leur contribution un geste concret en faveur de l'évangélisation.

«L'Église amène un éclairage à sa façon. Elle peut réchauffer le coeur des gens. L'éclairage est peut-être discret, mais pas moins vital dans une communauté en quête de sens. Notre Église a un rôle à jouer dans une société qui se cherche des points de repère», estime l'évêque du diocèse de Nicolet, monseigneur Raymond Saint-Gelais.

L'abbé Robert Richard est membre de l'équipe des Services diocésains et s'implique particulièrement dans l'éveil à la foi en encadrant les agents de pastorale et les bénévoles. «Mon accompagnement de ces personnes consiste à leur apporter de l'information, de la formation, du ressourcement. Tenir la lampe allumée, c'est me faire à l'écoute de leurs besoins et de chercher à y répondre», formule l'abbé Richard. ●

Une première Journée de la famille pour Des Chenaux

BRIGITTE TRAHAN

Saint-Maurice

Le parc de la rivière de la Batiscan sera ouvert gratuitement aux résidents du secteur Des Chenaux (avec preuve de résidence), le 15 mai, alors que se tiendra pour la toute première fois une journée entièrement dédiée à la famille.

Cette initiative de la Table de concertation enfance-jeunesse-famille Des Chenaux devrait réunir entre 300 et 400 personnes en provenance des 10 municipalités du territoire dans un décor qui favorisera la tenue d'une foule d'activités de plein air comme des jeux d'équipes, spectacles et démonstrations diverses.

Le but de cette activité, initiée dans le cadre de la Semaine nationale de la famille, est de retrouver le plaisir d'être en famille, de briser l'isolement et de faire connaître, par la même occasion, les divers organismes et ressources disponibles pour les familles de la MRC Des Chenaux.

La journée sera concentrée dans le secteur «barrage» du parc et commencera à 9 h 30 par les inscriptions (tout est gratuit), le maquillage des enfants, du volley-ball et la visite d'une mini-ferme mobile (en collaboration avec la ferme de M. Michel Jacob).

Un grand jeu coopératif s'amorcera à 10 h 30. Il s'agit d'une chasse «aux chevreuils», les chevreuils étant personnifiés par quelques participants. Cha-

que équipe devra trouver 10 chevreuils dans un ordre bien précis. La première équipe qui termine sa séquence gagne.

Après le dîner, une foule d'autres activités libres sont au programme comme des tours de remorque dans les sentiers du parc, une démonstration de vélos de montagne, diverses activités sportives et jeux coopératifs, randonnées pédestres et interprétation de la nature.

À 14 h 30, les participants sont invités à assister à un spectacle de clôture de «Secondaire en spectacle» suivi d'une prestation du conteur Bryan Perro, auteur de la série Amos Daragon. Il y aura aussi tirage et prix de présence.

En cas de pluie, la journée aura lieu quand même. ●



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

De gauche à droite Mme Diane Aubut, directrice de la Maison de la famille Des Chenaux et responsable de la Table de concertation enfance-famille Des Chenaux, M. Jean Huard, directeur général du parc de la rivière Batiscan (partenaire majeur de l'activité), M. Denis Foucault, représentant de la députée Noëlla Champagne et M. Luc Lanciault, responsable de l'Association des caisses Mékinac-Des Chenaux.

Détente

Courrier du Coeur

COURRIER: courrierdanielle@hotmail.com ne par la porte à: 1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières G9A 5J6

DANIELLE PERRON



Solitude

Bonjour Madame Perron, félicitations pour votre chronique. J'aime bien lire votre courrier du coeur. Je suis certaine que vous aidez des gens. Moi je suis du troisième âge et je regarde ma vie en me disant que j'ai fait beaucoup d'erreurs et je ne recommencerais pas les mêmes fautes. Mais peut-être en ferais-je des pires!

À mon âge, j'ai connu la misère car j'ai élevé mes enfants sans commodités. Aujourd'hui je peux dire que les jeunes sont chanceux. Je ne sais pas s'ils réalisent tout cela. C'est important de voir le bon côté dans la vie.

En ce qui me concerne, ma vie n'est pas finie et ce qui me pèse le plus c'est la solitude. Je ne peux pas demander à mes enfants de s'occuper de moi. Je suis encore en forme et je peux encore entretenir ma maison. Je travaille moins vite et j'en fais un peu moins mais ça va. Le pire c'est la solitude et l'ennui. J'ai eu quatre enfants et j'ai maintenant neuf petits-enfants. Mes enfants travaillent. Avec leur famille, ils n'ont pas beaucoup de temps pour venir me voir. Ils restent dans la région, mais ils sont tous très occupés

par leur emploi. J'ai une fille qui est infirmière, une autre qui est professeur et leurs conjoints travaillent aussi. Mes deux garçons ont des emplois de cadre et une de mes brues n'a pas une bonne santé. Dernièrement, je me suis engagée dans ma paroisse pour combler ma solitude. Mais je demeure seule et je suis toujours seule à la maison, ça devient ennuyant. À mon âge, il n'y a plus grand-chose à faire vous comprenez? Merci de m'avoir lu. Une petite réponse pourrait me faire du bien. Merci.

Jeanne P.

Chère Jeanne

Vos réflexions enrichissent le courrier. Vous nous avez rappelés à quel point nous sommes avantagés par les commodités de notre vie présente. Cependant nous travaillons davantage à l'extérieur et plusieurs d'entre nous ont des vies mouvementées. Vous dites qu'il n'y a plus beaucoup de choses à faire à votre âge. Je ne partage pas votre avis. Comme grand-mère vous pourriez offrir un allègement de leur vie sûrement stressante en vous impliquant auprès de vos petits-enfants. Ça serait le moyen de combler votre solitude

tout en créant des liens d'amitié nécessaires aux petits-enfants. De plus, ceux-ci pourraient vous aider dans la maison selon leur âge. Vos enfants pourraient bénéficier de ce temps pour prendre soin de leur couple ou pour se débarrasser de travaux qui les rendraient davantage disponibles aux enfants par la suite. Cette entraide familiale est nécessaire pour tous et chacun en profite.

En réponse à Anaïs D. de Louiseville

Vous aimeriez créer des liens d'amitié en allant visiter ou en parlant au téléphone avec des gens qui souffrent de solitude? Il existe dans votre ville le centre de bénévolat qui vous offre de faire des animations selon vos goûts et vos disponibilités.

Vous pourriez aussi connaître d'autres personnes qui s'impliquent dans la communauté et vous profiteriez de dîners communautaires à tous les mois (dîners-causeries). Si vous êtes intéressée à vous impliquer auprès de personnes âgées, communiquez avec Hélène au 228-3224 du lundi au vendredi. Vous pourriez combler votre désir de service et d'amitié. ●

MANDRAKE



BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE



BEN



HOROSCOPE

BÉLIER

(21 mars au 19 avril)

Si quelqu'un vous adresse un commentaire ou une critique, ne vous repliez pas sur vous-même. Exprimez calmement vos sentiments et demandez-lui d'élaborer son point de vue. Si vous acceptez ce que l'on vous dit, vous pourrez en profiter.

TAUREAU

(20 avril au 20 mai)

Vos insécurités par rapport à votre apparence ne sont absolument pas justifiées. En cette étape anniversaire, avec le Soleil en Taureau, vous saurez vous présenter sous votre meilleur jour.

GÉMEAUX

(21 mai au 21 juin)

La visite de Vénus dans votre Signe a pour effet d'agrémenter votre vie affective et sentimentale. Une surprise à l'endroit de la personne que vous aimez créera un climat propice à la tendresse et au rapprochement.

CANCER

(22 juin au 22 juillet)

La visite de la Lune dans votre Signe complémentaire, le Capricorne, pourrait aujourd'hui vous éclairer face à un choix important. Ne laissez personne influencer votre décision. Fiez-vous à votre intuition.

LION

(23 juillet au 22 août)

La Lune fait face à Saturne, et vous pourrez aujourd'hui vous débarrasser d'un doute qui vous hante l'esprit. S'il y avait vraiment raison de vous inquiéter, vous en auriez la certitude. Profitez de ce jour pour chasser vos soucis.

VIERGE

(23 août au 22 septembre)

Avec la Lune aujourd'hui en Capricorne, les loisirs casaniers et la vie domestique seront placés sous de bons auspices. Vous risquez de vous amuser davantage si vous recevez des gens chez vous qu'en sortant.

BALANCE

(23 septembre au 23 octobre)

En désaccord avec la Balance, la Lune aujourd'hui en Capricorne pourrait vous inciter à douter de certaines choses. Ne permettez pas à votre imagination de vous faire croire à des complots ou à des scénarios impossibles.

SCORPION

(23 octobre au 21 novembre)

La présence d'esprit vous permettra de sauver les pots cassés et de vous tirer d'une situation embarrassante. Du moment que vous ne faites rien pour tromper quelqu'un, vous pouvez vous permettre d'avoir recours à la ruse.

SAGITTAIRE

(22 novembre au 21 décembre)

Vous serez parfaitement capable de persévérer quant à une bonne résolution que vous aviez prise. Si l'envie vous prend de revenir en arrière, vous devriez d'abord en parler avec une personne dont vous respectez la sagesse.

CAPRICORNE

(22 décembre au 19 janvier)

Ce n'est vraiment pas le moment d'être timide. Vous serez davantage susceptible de regretter les gestes que vous n'avez pas osé poser que les initiatives que vous aurez courageusement prises.

VERSEAU

(20 janvier au 18 février)

Les seuls problèmes qui pourraient survenir dériver d'une difficulté à savoir dire «non». Si vous vous empêchez d'exprimer vos attentes par crainte de faire de la peine ou de blesser autrui, c'est vous que cela brimera le plus. Pen- sez-y.

POISSONS

(19 février au 20 mars)

L'influence d'Uranus en Poissons pourrait faire en sorte qu'un de vos souhaits soit exhaussé soudainement. Un drôle de concours de circonstances sera susceptible de rendre votre situation beaucoup plus agréable ou confortable. ●

MOT MYSTÈRE

ODEURS ET NEZ - Un mot de 10 lettres

Z	X	J	E	T	A	G	E	E	N	T	E	T	E	R
E	U	A	E	S	A	N	N	T	S	E	N	T	I	R
N	A	G	I	R	O	C	E	A	A	I	R	O	N	E
A	S	Y	L	N	E	L	U	C	N	F	U	M	E	T
R	A	E	O	N	L	G	N	R	T	I	A	Q	E	U
I	N	I	S	I	E	S	E	E	A	P	S	H	X	E
N	A	G	E	M	Y	H	T	L	L	T	T	E	M	E
E	S	O	E	A	E	R	O	D	O	N	I	E	B	C
P	I	L	E	M	O	U	O	R	E	V	R	O	M	U
E	L	O	N	F	R	H	U	M	E	C	N	A	R	O
T	L	N	I	D	F	E	S	A	B	O	E	R	I	D
A	A	I	E	N	D	U	F	L	E	U	R	E	R	O
R	R	H	A	O	D	I	R	N	D	L	G	T	I	R
I	D	R	E	U	N	R	E	T	E	E	I	E	S	A
N	D	R	E	N	A	M	E	X	T	R	A	I	T	T

ACRE	EXTRAIT	MORVE	RANCE
AIGRE	FIN	NARD	RENFERME
ANIS	FLEURER	NARINE	RHINOLOGIE
ARETE	FORTE	NASAU	RHUME
BASE	FUMET	NASEAU	SANTAL
COULER	INODORE	NASILLARD	SAUGE
CREME	IONONE	NEPETA	SENTIR
DOUCE	IRIS	NEZ	TARIN
DROIT	IRONE	ODEUR	THYM
EMANER	JETAGE	ODORAT	TRUFFE
ENCENS	LEGERE	OEILLET	
ENTETER	LOURDE	OINDRE	
ETERNUER	LYS	ORIGAN	
EXQUISE	MENTHE	PIF	

Solution du dernier problème : BAUDOUIN

MM1069

MOTS CROISÉS

www.hannequart.com

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

No 989

HORIZONTELEMENT

- Membre d'une bande de malfaiteurs - Point cardinal.
- Échec.
- Bord de quelque chose - Poète primitif.
- D'aller - Liquide se séparant du caillot après coagulation du sang - Ruisselle.
- Exprime la douleur - Fleuve d'Italie - Qui sont en feu.
- Religieuse - La Corse en est une.
- Désavantagés.
- Prénom de Capone - Liquide très volatil et inflammable.
- Substance toxique - Matière rocheuse et dure.
- Singe - Possessif - Tantale.
- Dans un ballon - Poil palpébral - Mammifère ruminant.
- Infinitif - Insignifiant.

VERTICALEMENT

- Compromis par un mauvais usage - De bonne humeur.
- Qui concerne les oiseaux - On en fait des sacs.
- À nous - Tenter.
- Éméché - Lancier, dans les anciennes armées allemandes.

- Course à obstacles - Après un échange d'anneaux.
- Territoire exploité par un village - Joindre.
- Grand oiseau ratite - Désavouer - Mesure itinéraire.
- Île de l'Atlantique - Petites parcelles.
- Exclamation enfantine - Interjection - Il a moins de 20 ans.
- Faire traîner en longueur - Il se déplace très lentement.
- Combat singulier - Faire cuire à feu vif.
- Cadenettes - Drogue.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	M	P	R	E	S	S	I	O	N	N	E
2	N	A	R	I	N	E	O	P	I	U	M	
3	C	R	O	T	A	L	E	T	E	L	E	
4	I	G	U	E	E	N	T	E	L	U		
5	S	I	S	A	C	T	E	P	E	T		
6	I	N	T	E	N	T	I	O	N	S	E	
7	F	A	S	C	I	E	R	I	L	S		
8	L	A	S	O	R	B	I	T	E			
9	R	E	G	A	I	N	E	S	T	O	C	
10	A	R	I	N	A	S	E	N	O			
11	P	R	E	M	I	E	R	A	R			
12	E	U	S	F	R	A	Y	E	U	R	S	

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

LES GENS D'ICI

COURRIEL : GENSICI@LENOUVELLISTE.QC.CA

avec ROLAND PAILLÉ



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Programme Roses d'or 2004

La FADOQ (Fédération de l'âge d'or du Québec) de la Mauricie a lancé ces derniers jours le bottin Programme Roses d'or 2004 et en a profité pour remettre ses prix Rose d'or aux propriétaires de centres d'hébergement qui rencontrent les critères imposés. Le conseiller municipal Claude Lacroix (3e à gauche), apparaît avec les membres du comité aviseur régional de ce programme. Il est entouré de Mariette Giroux, présidente, Denise Lévesque, André Magny, Jean-Pierre Dupont, et Luce Girard, directrice générale, et, à l'arrière, de Sylvain Bordeleau, Gilles Lebel, Gilles Nadeau et Marcel Guimond.



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Association de retraités

L'Association québécoise des retraités des secteurs publics et parapublics de la Mauricie a un nouveau conseil d'administration. On y trouve Auréa Champagne, administratrice, Alain Lacoursière, 1er vice-président, Jean-Claude Lainesse, président, Michel Roberge, 2e v.-p., Clément Bergeron, secrétaire, et Cécile S. Tessier, administratrice, et derrière eux, Roméo Turbide, trésorier, et Michel Poisson, Paul Gagné, Louis Roger et Jeannine Morinville, tous administrateurs.

25 ans sans fumée

DENISE TURNER, qui est coiffeuse à la résidence Les Maronniers, a célébré, dimanche, jour de la fête des Mères, ce qu'elle appelle «ses noces d'argent» de non-fumeuse. Et comme cesser de fumer entraîne des économies non négligeables - «c'est un cadeau que je me suis fait il y a 25 ans», dit-elle au sujet de son exploit -, elle se propose d'aller à Las Vegas en octobre pour voir CELINE DION en spectacle en plus de visiter le Grand Canyon en hélicoptère.

Baptême de l'air

Les propriétaires du Mikes de Trois-Rivières, CHANTAL



Colloque famille 2004

Le Colloque famille 2004 s'est tenu récemment à l'académie Les Estacades. On y retrouvait Carole Hamelin, Françoise Lavallée, Carole Therrien, France Vivier et Denise Proulx en avant, Stéphanie Rouette, Nathalie Garon, Joanne Francoeur et Diane Tremblay derrière, et Louis-Marie Dubé, Sophie Desfossés, Carole Paquin et Pierre Arcand en arrière. Nadine Verreault était absente lors de prise de la photo.

À ne pas manquer!

les mardis Valentine

à 109\$

7 produits

3024417

Disponibles dans les restaurants Valentine suivants : Trois-Rivières, Shawinigan, Cap-de-la-Madeline et Nicolet.

CONFIEZ VOS SECRETS !

Faites parvenir vos photos et anecdotes à Roland Paillé
gensdici@lenouvelliste.qc.ca

BOISVERT, et du mail des Galeries du Cap, LUC CHEVRETTE, vont vivre leur baptême de l'air dimanche alors qu'ils vont se rendre à Las Vegas pour y suivre une formation de perfectionnement offerte par l'entreprise Mikes. Et paraît-il que les deux ont une peur bleue à l'idée de prendre l'avion. Aussi, ont-ils fait provision de «patches». Mais heureusement pour eux, leur conjoint respectif, FRANCE, épouse de Luc, et JEAN-MARC, époux de Chantal, leur ont promis soutien et assistance pendant la durée du vol.

Elle ne chôme pas

JANYSE PICHETTE, directrice générale de la MRC de Maskinongé, a du travail par dessus la tête, mais elle finit toujours par s'en sortir. En tous les cas, il s'en trouve dans son entourage pour se demander comment elle fait pour que ses dossiers soient toujours prêts à temps.



LE NOUVELLISTE: ANDRÉ MERCIER

«Ma famille, ma fierté»

La programmation de la journée «Ma famille, ma fierté», a été officiellement dévoilée lors d'une conférence de presse à laquelle assistaient Éric Myre, du Carrefour-Jeunesse-Emploi, Gaston Hamel, conseiller municipal, Ronald Delisle, directeur général de La Source, Lise Hervieux, directrice générale de la Ressource Parents-Aïles, Guylaine Asselin, organisatrice communautaire au Centre de santé et des services sociaux de la Saint-Maurice, Estelle Paulhus, régisseuse des loisirs et du développement communautaire, Julie Tremblay, de la Maison des jeunes, et Lise Fréchette, présidente du Club de l'Âge d'Or. Absent de la photo, le président du comité est Claude Jacob. La journée d'activités aura lieu le dimanche 16 mai au parc Saint-Eugène, à la suite d'une messe qui sera célébrée en l'église Saint-Zéphirin à compter de 10 h 30.

Québec après le provincial

Natif de Trois-Rivières, JEAN RIOUX siège maintenant à l'Assemblée nationale depuis le 14 avril 2003, après avoir été conseiller et maire de la municipalité d'Iberville pendant douze ans. Nommé adjoint parlementaire à la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, il est le frère du juge JACQUES RIOUX.

Complètement gaga des poupons

LUCIEN CHEVRETTE, de Valeurs immobilières Desjardins, devient complètement gaga quand il voit des poupons. De son propre aveu, il aime les bébés pour s'en confesser. «Quand je vois des bébés, je capote», admet celui que les proches surnomment affectueusement «Lulu».

Grand-père une deuxième fois

Le directeur de l'information du Nouvelliste, MICHEL SAINT-AMANT, et son épouse, JACINTHE, sont grands-parents pour une deuxième fois. Leur fils DIDIER et sa conjointe, MÉLANIE, sont en effet les heureux parents de CHARLIZE.

Nouvel aumônier catholique au régiment

Le capitaine PHILIPPE BOUDREAULT a été désigné nouvel aumônier catholique du 12e RBC à Trois-Rivières. Le capitaine Boudreault fait partie des Oblats du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap et a été recruté par le major RENÉ ROY, aumônier senior de la 35e GBC.



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Congrès pastoral

Lors du Congrès pastoral qui s'est tenu à l'auditorium du pavillon Ringuet de l'UQTR, on remarquait la présence de Benoît Garceau et Luc Tardif, conférenciers, Guy Lebel, animateur de la prière, Richard Rivard, responsable de la session, Marthe Lamothe, animatrice de la session, et Micheline Lague, conférencière.

AUJOURD'HUI

La Tuque 15/2
Shawinigan 17/6
Trois-Rivières
Montréal 21/11
Victoriaville 18/6
Drummondville 19/8
Sherbrooke 19/7

Météo Média

© Services Commerciaux MM 2003

AU SOLEIL

Acapulco	Sol	33/26	Martinique	Sol	30/25
Bermudes	Sol	23/19	Myrtle Beach	Sol	27/18
Barbades	Sol	30/24	Montego Bay	Ora	30/25
Cancun	Ora	32/22	Orlando	Sol	29/21
Fort Lauderdale	Nua	28/24	Puerto Plata	Var	29/24
Freeport	Sol	28/22	Puerto Vallarta	Sol	29/22
Key West	Ora	28/25	Tampa	Ora	30/21
La Havane	Var	31/21	West Palm B.	Nua	28/24

DEMAIN

MAX: 15 MIN: 6 PRÉC. 30%

Jeudi

MAX: 21 MIN: 11 PRÉC. 40%

Vendredi

MAX: 24 MIN: 18 PRÉC. 40%

Samedi

MAX: 20 MIN: 11 PRÉC. 40%

LE MONDE

Amsterdam	Var	13/7	Madrid	Plu	13/7
Athènes	Sol	27/15	Mexico City	Ave	23/12
Bruxelles	Nua	14/8	Moscou	Plu	14/9
Buenos Aires	Sol	14/10	New York	Ora	29/18
Hong Kong	Nua	29/26	Paris	Sol	16/9
Lisbonne	Sol	18/11	Rio	Var	25/22
Londres	Var	15/8	Rome	Nua	20/10
Los Angeles	Var	21/15	Tokyo	Sol	22/19

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Sol	12/0	Rivière-du-loup	Sol	13/3
Barrage Gouin	Sol	9/-2	Saguenay	Sol	12/1
Chibougamou	Sol	9/-2	St Georges	Sol	17/5
Gaspé	Sol	14/1	St-Hubert	Sol	21/11
Gatineau	Sol	22/12	St-Hyacinthe	Sol	21/11
Iles de la Mad.	Plu	8/1	St-Jean	Sol	21/10
Joliette	Sol	20/8	St-Jérôme	Sol	22/10
La Grande	Nei	0/-5	Sept-Îles	Sol	10/-1
La Malbaie	Sol	13/1	Sorel	Sol	17/6
Maniwaki	Sol	18/5	Val d'Or	Sol	13/3
Québec	Sol	17/5	Valleyfield	Sol	21/11
Rimouski	Sol	13/2	Victoriaville	Sol	18/6

AU CANADA

Calgary	Mei	5/-4
Charlottetown	Ave	14/2
Edmonton	Var	8/-3
Fredericton	Sol	21/5
Halifax	Var	17/6
Ottawa	Sol	22/12
Québec	Sol	17/5
Régina	Nei	3/-1
Saint-Jean	Plu	9/4
Toronto	Sol	22/14
Victoria	Sol	18/8
Yellowknife	Sol	0/-8

LES MARÉES

La Pêrade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
3h00	2.1	1h15	2
10h25	1.7	3h55	2
15h10	2.3	11h30	1.9
		16h05	2.1

ALMANACH

Max	Normal	17°
Min	Normal	5°
Max	Record	2001 29°
Min	Record	1923 -2°

LE SOLEIL

5h22 20h12

LE VENT

NO 15 km/h

FACTEUR VENT

Nul

INDICE UV

3.7 (Bas)

LA LUNE

11 mai 19 mai

27 mai 03 juin

Le Dr Lussier explique sa version

Les dossiers de trois des quatorze plaignants épluchés

EVELYNE LEBLANC

La Tribune

En cette sixième journée du témoignage du pédiatre Jocelyn Lussier au palais de justice de Drummondville, l'interrogatoire de la défense aura permis d'éplucher les dossiers de trois des 14 plaignants pour agression sexuelle, portant à sept les dossiers qui ont ainsi été détaillés depuis la semaine dernière.

Avant que la défense amorce l'analyse de ces dossiers, le procureur de la Couronne, Me André Rompré, s'est objecté hier matin quant à la pertinence d'étaler dans ses moindres détails les dossiers de chacun des patients concernés par la poursuite. «Je propose une présentation succincte des faits en cause au risque de revenir en arrière si la preuve l'exige», a tranché le juge Conrad Chapdelaine. Par la suite, le juge a tempéré une seconde objection du ministère public quant à la preuve par oui-dire constaté lorsque le Dr Lussier rapporte les paroles de l'un des plaignants. «Les propos des jeunes patients sont pertinents, car ils ont été le point de départ des décisions du Dr Lussier lorsqu'il a agi en tant que médecin», ajoutait le juge Chapdelaine.

Un rêve confus

Le cinquième dossier présenté par la défense présentait un patient que le Dr Lussier suivait depuis cinq ans et demi. Selon le pédiatre, le jeune homme s'est présenté à l'Hôpital Sainte-Croix le 12 septembre 2002 pour y subir une série de tests visant à établir un bilan neurologique en raison de problèmes familiaux, mais aussi à confirmer le diagnostic d'infection urinaire dû aux symptômes (douleurs abdominales et fièvre) que le patient présentait ce matin-là.

Le Dr Lussier aurait alors prescrit une analyse et une culture d'urine par cathétérisme avec la prise préalable d'un sédatif, le Versed, et ce, en plus des autres tests qu'il subissait sur le plan neurologique.

Aux yeux du pédiatre, le plaignant était calme lorsqu'il a procédé au cathétérisme. Toutefois, il semble que l'adolescent s'est agité lors du passage de sa mère dans sa chambre. De ce fait, la dame s'est empressée d'aller voir le Dr Lussier. Elle lui a alors exprimé qu'Alexandre était agité, qu'il voulait sortir de l'hôpital parce qu'il avait ressenti quelque chose d'anormal durant les examens. La mère a donc demandé

au docteur de revoir son fils pour le rassurer, car elle désirait que le lien médical ne soit pas rompu. Ce que le pédiatre aurait fait.

Le lendemain, l'adolescent s'est présenté au bureau du pédiatre lui parlant d'avoir fait un rêve confus où il avait eu l'impression d'avoir été «sucé» durant l'un des examens de la veille. Devant ce récit, le Dr Lussier aurait expliqué au jeune homme la procédure du cathétérisme qui pouvait parfois donner une telle impression.

Toujours le 11 septembre 2002, le Dr Lussier a rencontré le sixième plaignant affirmant lui aussi que le médecin l'aurait masturbé. Celui-ci aurait subi un cathétérisme pour des douleurs fréquentes au moment d'uriner et consommé du Versed. «Je lui ai posé des questions dans la sphère sexuelle. Je lui ai demandé s'il avait eu des relations pour évaluer le risque de MTS. Je l'ai questionné sur la masturbation pour voir s'il y avait un lien vu que ses symptômes étaient peu fréquents», explique le pédiatre.

Des douleurs abdominales

Quant au septième plaignant qui a clos cette huitième journée de procès,

ce sont des douleurs abdominales qui l'ont conduit au bureau du pédiatre Jocelyn Lussier le 15 août 2002 et à l'hôpital le lendemain pour y subir une batterie de tests. L'adolescent de 12 ans avait déjà eu d'importants problèmes intestinaux et sa mère tout comme le pédiatre craignaient une rechute. Cette crainte justifiait selon le Dr Lussier l'empressement de poser un diagnostic sans délai. Le Dr Lussier exige donc la prise d'une radiographie, une analyse et culture d'urine par cathétérisme et prescrit du Versed pour cette dernière technique.

Au moment de procéder à la pose du cathéter, le jeune patient bougeait beaucoup et n'écoutait pas les consignes du médecin le priant de demeurer immobile. Le pédiatre a expliqué qu'en pareille situation, il administrait une contre-dose de sédatif, soit la moitié d'une première dose de Versed. Le patient étant déjà étendu sur la table d'examen et la trousse nécessaire à la technique en place, Jocelyn Lussier administrait cette contre-dose à l'aide d'une seringue à laquelle il enlevait l'aiguille. En outre, il plaçait une serviette sur les yeux du patient pour qu'il ne soit pas tenté de regarder partout. «J'ai adopté cette méthode que d'autres uti-



PHOTO: LA TRIBUNE

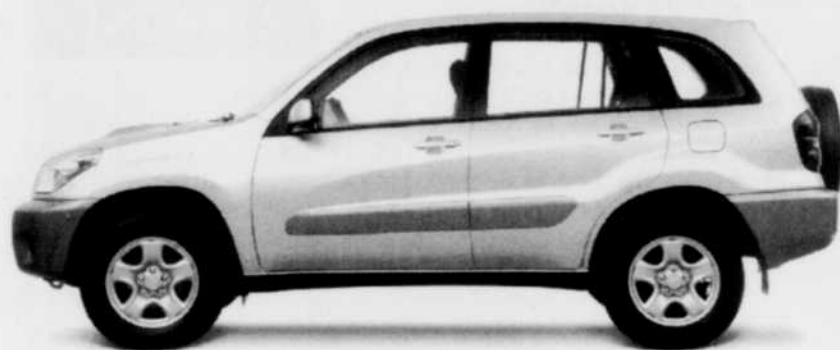
Dr Jocelyn Lussier

lisaient avec succès. Elle est efficace pour calmer les patients», de remarquer M. Lussier.

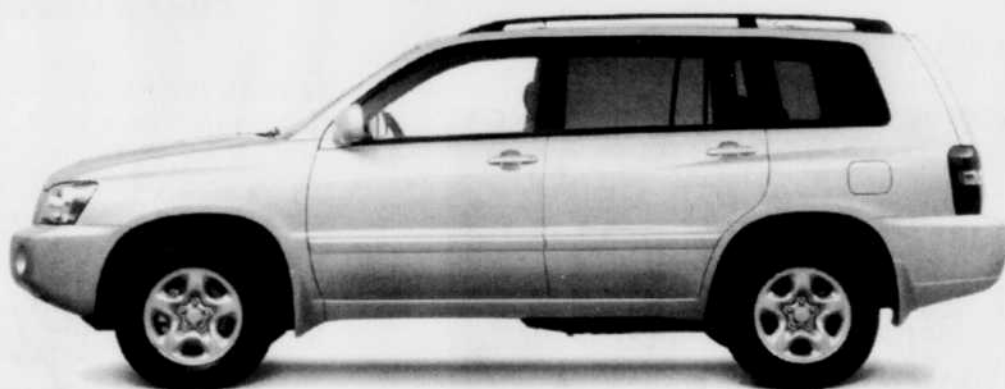
Les deux derniers patients

Aujourd'hui, la défense devrait aborder avec le pédiatre les dossiers des deux derniers patients étant à l'origine des accusations d'administration de sédatif avec une intention criminelle. Soulignons par ailleurs que Jocelyne Lussier fait face à 14 chefs d'accusation d'agression sexuelle en plus des 9 d'administration de sédatif. Les événements reprochés seraient survenus tant à l'hôpital Sainte-Croix qu'à la clinique privée du pédiatre entre les mois de juin et décembre 2002 et ce, auprès de jeunes patients âgés entre 12 et 17 ans. ■

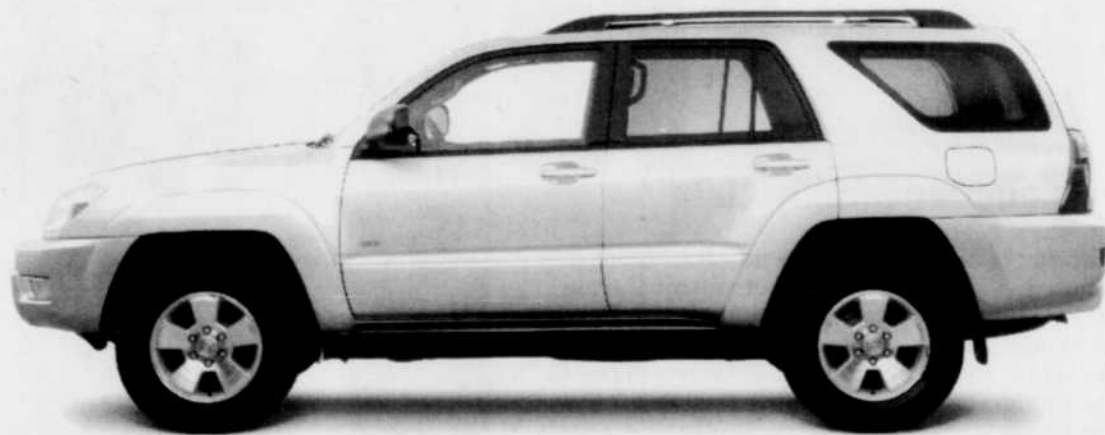
2004 RAV4 **299\$**
par mois/location 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant de 3 399\$
Option 0\$ comptant
également disponible à la location
prix ACCÈS
À partir de
24 501\$



2004 HIGHLANDER **399\$**
par mois/location 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant de 4 986\$
Option 0\$ comptant
également disponible à la location
prix ACCÈS
À partir de
36 647\$



2004 4RUNNER **449\$**
par mois/location 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant de 4 662\$
Option 0\$ comptant
également disponible à la location
prix ACCÈS
À partir de
39 180\$



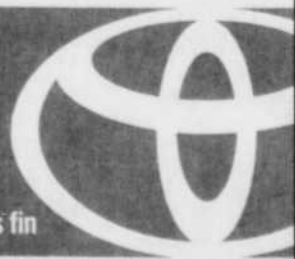
**VENTE
ÉTIQUETTE
ROUGE**

SUR TOUS LES VÉHICULES UTILITAIRES SPORT 2004 EN STOCK

0\$ PREMIÈRE MENSUALITÉ* OU **1,9%**
DÉPÔT DE SÉCURITÉ*
À LA LOCATION FINANCEMENT
À L'ACHAT 36 MOIS*

**CAMION
TOYOTA**

un coup de cœur sans fin



**« CELUI QUI RÊVE
À UNE TOYOTA
DOIT SE RÉVEILLER
AVANT LA FIN DU MOIS. »**

Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca

TOYOTA SERVICES FINANCIERS

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Offres de location au détail variables sur les modèles RAV4 2004 (HD20VM AA), Highlander 2004 (HP21AP AA) et 4Runner 2004 (BU14RP AA) neufs en stock. Première mensualité de 0\$ sur tous les véhicules utilitaires sport Toyota 2004 neufs en stock pour des termes de location de 48 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 48 mois sera accordé. Offre de 0\$ de dépôt de sécurité sur tous les modèles Toyota 2004 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10¢ (RAV4 2004) et de 15¢ (Highlander et 4Runner 2004) du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. † L'offre de financement à l'achat de 1,9% pour un terme de 36 mois est valable sur tous les véhicules utilitaires sport Toyota 2004 neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. * Prix Accès pour les modèles RAV4 2004 (HD20VM AA), Highlander 2004 (HP21AP AA) et 4Runner 2004 (BU14RP AA) neufs en stock. Les Prix Accès indiqués dans cette publicité sont en vigueur pour le mois de mai 2004 et sont établis par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la région de Montréal. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000\$ de remise) peut différer selon le modèle. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 mai 2004. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Arts et Culture

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

CHEM se maintient en tête

Les sondages BBM du printemps en Mauricie le confirment

Trois-Rivières



FRANÇOIS HOUDE

Les résultats des sondages BBM du printemps confirment une fois de plus la position de tête de CHEM parmi les stations régionales.

La station locale du réseau TVA domine dans les parts de marché, dans les cotes d'écoutes et domine haut la main la liste des émissions les plus regardées.

À CHEM, le bulletin d'information du midi a perdu quelque 5000 téléspectateurs sur l'ensemble de son auditoire entre le printemps 2003 et le printemps 2004 passant de 27 408 à 22 464. Les bulletins du midi de CKTM et de CFKM ont cependant eux aussi connu une baisse bien que moins importante, CKTM passant de 7554 à 7035 et CFKM de 5133 à 4648.

Pour son bloc d'information du soir, de 17 h à 18 h 30, CHEM est passée de 28 724 à 40 335 spectateurs en un an pendant que CFKM partait de 36 545 pour tomber à 24 822. CKTM, de son côté, n'avait pas la formule du bloc complet d'information de 17 h à 18 h 30 au printemps 2003, de sorte qu'on n'a pas de chiffres de comparaison.

Au bulletin de 18 h, CHEM a fait un bond de 39 011 à 48 646, une hausse de 24 %. CKTM passe de 14 671 à 13 146 à la même heure alors que le bulletin local de CFKM baisse de 40 786 à 28 248 à 17 h 30 soit une baisse

de 30 %.

Pour ce qui est du bulletin réseau du soir, le TVA réseau connaît une baisse substantielle d'auditeurs en comparaison avec les sondages du printemps 2003 passant de 35 273 à 27 740 pendant que *Le Téléjournal* passe de 16 357 à 15 472 et que *Le Grand Journal* fléchit aussi de 4025 à 3617.

L'émission la plus écoutée en Mauricie est *Star Académie* dans sa formule du gala dominical qui est allée chercher 93 308 auditeurs alors que la quotidienne de l'émission est en deuxième place et a attiré 71 130 personnes. Viennent ensuite *KM/H* et *Histoires de filles* avant que la première émission de Radio-Canada n'apparaisse au cinquième rang de la grille avec *Les Bougons* qui ont drainé 61 548 spectateurs. Dix-huit des vingt émissions les plus regardées sont à l'antenne de CHEM, l'autre incursion étrangère, encore en provenance de

Radio-Canada, étant celle de *L'Auberge du chien noir* qui arrive en 19e place.

Chapeau aux artisans

Du côté de CHEM, le directeur général Richard Lachance ne pouvait que se réjouir de chiffres aussi favorables. «Ça fait la preuve que l'équipe en place fait bien son boulot. Je suis très satisfait de nos résultats pour l'information locale. Je sais combien l'équipe a travaillé fort pour y arriver et ça me réjouit pour eux. Je pense que nous faisons de l'information de qualité et le public l'apprécie.»

«Nous nous sommes donnés comme mandat de nous impliquer dans la communauté et nous avons organisé plusieurs sorties d'équipes du réseau pour qu'ils viennent parler d'activités qui ont lieu ici. Par ailleurs, avec «La vie en Mauricie» nous sommes également

beaucoup sortis pour rendre compte de l'activité locale, c'est sûrement un facteur qui a joué en notre faveur.»

«Moi, je lève mon chapeau aux artisans de la télé et à tout le personnel de CHEM qui font encore la preuve que notre contenu est bon et c'est ainsi que nous conservons la fidélité de notre auditoire.»

Du côté de Michel Cloutier, directeur général des stations CKTM et CFKM, les chiffres dévoilés hier étaient un peu moins réjouissants que pour son vis-à-vis. «Pour CFKM, dans l'ensemble, les chiffres de la journée sont intéressants. Aux heures de grande écoute, c'est évident que *Star Académie* a eu un effet exaltant. Compte tenu de nos moyens, on s'en tire pas mal bien. Là où je suis déçu, c'est avec le *Grand Journal* du midi. L'équipe travaille bien et je pense qu'on a bien réussi à faire connaître notre mandat régional mais

on n'a pas les résultats.»

À tel point que Cloutier se pose des questions. «En ce qui me concerne, oui, je suis prêt à remettre en cause l'orientation régionale de l'émission et même si cela va à l'encontre de mes convictions personnelles. Je suis régionaliste. Par contre, si j'étais propriétaire, à la lumière des chiffres que je vois, je mettrais en cause l'orientation du *Grand Journal* du midi.»

«Pour ce qui est de la baisse d'écoute du bulletin régional *Aujourd'hui*, à CKTM sur l'heure du souper, Cloutier est convaincu que le problème n'est pas dans la qualité du bulletin ou de l'équipe qui le prépare mais bien dans l'émission qui le précède. «Tant qu'à la programmation de Radio-Canada, on n'aura pas trouvé la bonne formule d'information à cette heure-là, le bulletin régional va écoper.»

LES ARTS

EN BREF

Du blues avec Jimmy James

Jimmy James, l'un des grands guitaristes de blues, se produira samedi soir à 20 h au Moulin Michel de Gentilly en compagnie de Cliff Gelfand à la basse et de Dave Devine à la batterie.

Trop loin l'Irlande

Le spectacle «Trop loin l'Irlande» sera présenté au complexe culturel Félix-Leclerc de La Tuque, jeudi à 19 h 30 dans le cadre des Jeudi-Cabaret CFLM et Coors Light. Gilles Hamelin aux claviers, Philip Powers aux guitares et Isabelle Lefebvre au violon forment un trio festif qui fait honneur à la culture irlandaise tout en voix et en musique. Avant le spectacle, le groupe se prêter à un «5 à 7» qui permettra au public d'en connaître davantage sur la musique traditionnelle et celtique.

Manèges

Aussi au complexe culturel de La Tuque, la Société des écrivains de la Mauricie offrira gratuitement le spectacle *Manèges*, samedi soir à 20 h. Cette activité, qui s'inscrit dans le cadre du Festival international de la Littérature, mettra en scène les comédiens Luc Kenline, Renée Houle et Nathalie Houle, qui présenteront en alternance des textes poétiques de douze poètes de la Mauricie; quelques chansons de l'auteur et compositeur Dany Vigneault; Guy Marchamps à l'harmonica, ainsi que l'auteur et compositeur Manu Trudel, qui arrive d'une tournée d'un mois et demi en France, là où il accompagnait Fabiola Toupin.

«Délire... contes... ou légendes»

Le Vieux théâtre de Pierreville présentera le spectacle «Délire... contes... ou légendes...» samedi à 20 h, selon des textes signés Sylvain Descheneaux et des arrangements musicaux de Jean Pelletier, sur fond de monologue, de conte, de théâtre, de vaudeville, d'humour, de poésie et de souvenirs.

Place BIERMANS CINÉMA
1553, rue Biermans, Shawinigan
• Info film : (819) 539-8899 •
8 salles ultra modernes
• Sièges inclinables.

L'événement
C'est le temps de changer!

CHRYSLER PT CRUISER 2004

- Moteur 2.4 L à DACT, 16 soupapes
- Transmission automatique à 4 vitesses
- Climatiser
- Vitres électriques, portes électriques, rétroviseurs électriques
- Télédverrouillage
- Radio AM/FM avec lecteur de CD
- Régulateur de vitesse
- Console au plancher pleine longueur
- Glaces à écran solaire, teinte foncée, à filtre UV
- Système de prévention du vol Sentry Key™

Le véhicule à usages spéciaux le plus économe de 2004.

0% de financement à l'achat pour 60 mois sur tous les modèles Chrysler PT Cruiser 2004.

Ou louez la Chrysler PT Cruiser 2004 à **229\$** par mois. Location de 48 mois. Comptant initial de 3 855 \$ ou échange équivalent. **OPTION 0\$ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE. 0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.**

CHRYSLER PT TURBO 2004
AVEC MOTEUR TURBO DE 180 CHEVAUX
AUSSI DISPONIBLE QUANTITÉ LIMITÉE

0% de financement à l'achat pour 60 mois sur tous les modèles Chrysler PT Cruiser 2004.

CHRYSLER SEBRING 2004

- Moteur 2.4 L à DACT, 16 soupapes
- Transmission automatique à 4 vitesses
- Climatiser
- Vitres électriques, portes électriques, rétroviseurs électriques
- Télédverrouillage
- Radio AM/FM avec lecteur de CD
- Régulateur de vitesse
- Système de prévention du vol Sentry Key™

Achetez à **19 995\$**

Ou louez à **254\$** par mois. Location de 48 mois. Comptant initial de 4 395 \$ ou échange équivalent. **OPTION 0\$ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE. 0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.**

CHRYSLER SEBRING TOURING 2004

- Moteur V6, de 200 chevaux
- Transmission automatique à 4 vitesses
- Climatiser
- Vitres électriques, portes électriques, rétroviseurs électriques
- Télédverrouillage
- Radio AM/FM avec lecteur de CD
- Régulateur de vitesse
- Roues d'aluminium de 16 po
- Phares antitrouillard
- Recquet arrière
- Système de prévention du vol Sentry Key™

Achetez à **21 995\$**

Ou louez à **289\$** par mois. Location de 48 mois. Comptant initial de 4 395 \$ ou échange équivalent. **OPTION 0\$ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE. 0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.**

PLEIN D'ESSENCE GRATUIT À L'ACHAT OU À LA LOCATION DE TOUTS NOS VÉHICULES NEUFS 2004.

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP MD • DODGE

chrysler.ca

309 Escortes

NOUVEAU
TELEPHONE ROSE
Vous pouvez choisir parmi des centaines de filles.
1-900-561-2020
1.995 minute
18 ans et plus

310 Astrologie, cartomancie

AVEZ-vous déjà consulté des voyants clairvoyants? Mme Karo Nana Zamort répond à toutes vos questions, sans vous poser de questions. 1-900-451-9602, 3.99\$ la minute, carte de crédit, 5 minutes gratuites. 1-866-752-7779, 18 ans +, www.psychicmedum.ca

312 Santé, relaxation

373-3305 Accorde-toi du temps. Bon massage. Assurance acceptée. Johanne.
376-5576 Massage de détente de 9h à 20h... 7-7
AUDREY
Lèvres sensuelles, douces et érotiques. Superbe Duo. Frissons et discrétion. De 10h à 20h, 380-8704

CENTRE DE RELAXATION CHEZ HELENE

RIVE SUD
Ouvert nouvelle adresse, massage doux et sensuel à l'huile chaude + +, douche, stationnement, climatisé, quelques salles de massage, deux disponibles. Se déplace. Rendez-vous: 213-2134 de 10h à 21h, 6 jours, 7.
RIVE NORD
Choix d'horaires, massage petite douceur, fais-toi plaisir... Rendez-vous 375-5252 de 10h à 17h, 6 jours, 7.

315 Soins

ANOUK, massage. Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi. 374-4794
CLINIQUE UNIK-SAN
Massothérapie. Traitement de cellulite. 374-8497
MASSAGE complet, 25 Thibault, Alain. 693-1514
MASSAGE doux avec Renée. 693-7972

315 Soins

ANOUK, massage. Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi. 374-4794
CLINIQUE UNIK-SAN
Massothérapie. Traitement de cellulite. 374-8497
MASSAGE complet, 25 Thibault, Alain. 693-1514
MASSAGE doux avec Renée. 693-7972

320 Cours

perfectionnement
COURS privés, français, mathématique, etc. Motivation scolaire. Méthodes de travail. Choix de carrière. Service professionnel. Groupe Conseil formation et éducation. 379-6240

321 Garderies, gardiennages

75 par jour, 1 place de disponibilité pour 2 ans et plus. Cap. Claudine. 370-3671
GARDERIE LES FRIMOUSES
en milieu familial. Avec regroupement. 373-7464
MILIEU familial agréé, places à St-Séverin. Les Estacades. Cap. 691-0682

324 Entretien, rénovation

RENOVATION de tout genre, intérieur et extérieur et fabrication de remises. 383-2509
325 Toitures
COUVERTURES Estimation gratuite, réparations toutes régions. 378-1594

326 Paysagistes, déneigement

373-8191
TECHNI-SOL
Offre service d'entretien de pelouse, tels que : la tonne hebdomadaire, fertilisation estivale, tressage et aménagement paysager. Équipe de professionnels.
375-4557
SERVICE D'ARBRES BEAUCAL
Établi depuis 1961, taille, abattage, nœcille, essouçage, assurances.

CEDRES A HAIE

Au meilleur prix en ville, de 3 à 7 pieds. Estimation gratuite. 294-4428
CEDRES A HAIE D'ONTARIO
Vente et plantation. Garantie Estimation gratuite. 377-3859
GAGNON MAÎTRE ÉMONDEUR
Taille, abattage, arbres, haies et arbustes. 819-377-2056
JEAN DUBÉ jardinier paysagiste, pour de beaux aménagements paysagers. 819-374-5798

MARIO BOUCHARD

PAYSAGISTE
Terrassement complet, transport, sable, pierre, terre noire ou brune, tamisage, service de rotoculteur pour jardin, avec petit tracteur. 377-5656 ou 377-8723
TONTE de pelouse, ramassage de feuilles, entretien terrain résidentiel et commercial, service professionnel. 539-6308, 536-4326

328 Peinture, décoration

18 ans d'expérience, peinture intérieure, équipement four. 691-1189
PEINTURE M ET N
intérieur, bon prix, bonnes références. Réservez tôt, pour estimation. 536-3041
329 Déménagement, entreposage
NOUVEAU
Les As du Déménagement, 20 ans d'expérience, local, longue distance. Prix compétitif. 376-2178, 378-9406

331 Services divers

698-5040 M. BO-GAZON
Tonte de gazon, ramassage de feuilles, nettoyage de terrain. Alain. 698-5060
A BAS PRIX
Déménagement et livraison de toutes sortes. 692-7229

331 Services divers

À TOUT FAIRE
Tonte de gazon résidentiel et commercial. 697-7570
CONFECTION
Tous genres de toiles sur mesures et rembourrage de banquettes, bancs, etc., 20 ans d'expérience. Laurier et fils. Jour. 377-5507
DEBOUSSELEUR peintre, 28 ans d'expérience, prix compétitif. 372-3951 repas, soir.

ENTRETIEN et tonte de pelouse

Travail impeccable. Steve 691-4045, 370-7500
FISSURES, infiltrations sur solage, drains, plâtrage. 693-6240 ou 371-8090

LE CORRECTEUR

Correction, redaction, reformulation de textes. Composition humoristique avec rimes. Répertoire. 538-6381

MINI travaux

démolition de perrons, dalles en béton, avec mini pelle. Transport de rebuts, creusage, terrassement. 377-3627
POSE de bois flottant et céramique. 770-8823
POSE de bois franc, céramique, bois flottant. 386-2518

350 Voyages

CASINO de Charlevoix, 2 juin, 2 repas. 375. Marche aux puits. Saint-Eustache, 12 juin, 28\$. Le dimanche 23 mai, croisière des Mille-lacs, à bord du M/S Jacques Cartier, 2 repas, 139\$ tout compris, reste 4 places. Edith. 379-0066, Agence Super Soleil. 379-7661

400 OFFRES D'EMPLOIS

Les postes annoncés dans le secteur offrent d'emplois, sont assujettis à la loi #50. Ces postes s'adressent donc également aux hommes et aux femmes.

401 Préparation de C.V.

375-8998 - CV expert concepteur professionnel de curriculum vitae. 991 Champlour, Trois-Rivières.

402 Personnel de restauration

CUISINIER ou aide-cuisinier avec expérience demandée, se présenter au Restaurant Le Rivier, 276, boulevard Saint-Madeleine, Cap.

MONT-TREMBLANT

situé au pied des pentes de ski, restaurant recherche cuisinier, aide-cuisinier, barman (barman), serveur(s). Si un de ces postes vous intéresse, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae au 819-681-4445 ou appelez au 514-895-8511

SERVEUSES

demandées avec expérience, temps partiel. Se présenter à la Pizzeria 67, 2339 Royale, Trois-Rivières. 373-6767

405 Personnel de métiers

3 postes de bardeau avec ou sans carte. Urgent! Bon salaire. 370-4936
CAISSIER(ÈRE) de nuit (demandée). Appeler au 233-2929

COIFFEUSE

demandée pour location de chaise avec clientèle au Cap. Marie-Pierre. 373-9036
DEBOUSSELEUR demandé à temps partiel, avec expérience, bonnes conditions, au Centre du débousselage. Nicolet, demandez Mathieu 819-293-4645 ou 293-9313

JOURNALIERS

demandés dans le fibre de verre, 8.50\$/heure. 10 175 Leblanc, Bécancour. 294-9849

RECHERCHE

esthéticienne et massothérapeute avec clientèle, pour travailler au centre-ville, ainsi qu'une technicienne en pose d'ongles, avec ou sans clientèle. 374-9666 Nancy

RECHERCHE

poseur de gyproc avec carte de type construction. 819-531-6571
TU as 5 ans et plus d'expérience dans la confiture, à Trois-Rivières? J'ai un emploi pour toi. Discret. Assurée. 375-0046

413 Emplois divers

AIDE-SOIGNANTE pour personnes âgées, quadruplé au New Jersey, âgée entre 21 et 35 ans, permis de conduire obligatoire, pour juin ou juillet (contrat de 6 mois minimum). Après 18h : Stephanie Jacob. 371-1298
COMMIS caissier(e) dans un dépanneur station service à Trois-Rivières. Vous devez être disponible entre 6h (du matin) et minuit, 7 jours/semaine. Faire parvenir curriculum vitae au 539-668, dent 5083, Trois-Rivières, G9A 5J6

DANSEURS DEMANDÉS

IMMÉDIATEMENT 819-535-4258
ÉBÉNISTE
de 5 à 8 ans d'expérience dans le montage et l'assemblage pour la fabrication de comptoirs commerciaux et d'armoirs de cuisine. Salaire selon compétence. Emploi permanent. 40 heures/semaine. Michel, au travail : 293-4455 ou la maison : 293-4792

ENSEIGNANTS

ou personnes avec habileté en motivation ou gestion d'équipe. Séance de 6h, début sabbat, mardi 11 mai, 19h. Places limitées. Réservez à : volition@telcel.yahoo.ca

GARDIEN DE SÉCURITÉ

poste à temps plein, horaire variable. Des connaissances dans le domaine du transport seraient un atout. Sylvain : 819-229-1637
PRÉPOSÉ(E) aux bénéficiaires, demande(e), pour résidence d'accueil de type familial, en déficience intellectuelle, permanent, temps partiel (soir et week-end). Martin. 693-9134

STATION TOURISTIQUE

FLORIBELL
Préposée à l'entretien ménager avec expérience. Appeler au 819-221-5731, ou faire parvenir curriculum vitae au 819-221-5731 ou 819-221-5731, 35, Lac Bell, Saint-Élie-de-Caxton, G0X 2N0

413 Emplois divers

Chronique emploi
Le Nouvelliste
L'ensemble des offres d'emploi disponible se retrouve sur Internet à l'adresse : www.emploi-quebec.net

TRSA - 0393116. COMMIS-VEUNDEUR / COMMIS-VEUNDEUSE

Poste permanent, temps plein, jour, soir, fin de semaine, 30 heures/semaine. Salaire à discuter. 2 années d'expérience, courtoisie et politesse. Accueillir la clientèle en magasin, évaluer leurs besoins et les assister dans le choix de vêtements, facturer et recevoir les paiements.

TRSA - 0393390. AIDE DE GARDERIE

Poste occasionnel ou temporaire, temps partiel, jour, 20 heures/semaine. 7.45\$/heure. Facilité à motiver les enfants, sens de l'organisation et de la planification, avoir le goût de travailler, esprit d'équipe, respect des normes d'hygiène, capacité de prendre rapidement des décisions, tenue convenable (vêtements appropriés), ponctualité, honnêteté, ne pas fumer sur les lieux du travail, satisfait(e) à une enquête de sécurité (conformément au règlement des garderies), travail demandant une bonne résistance physique. Assister la technicienne en garderie, s'occuper des enfants, veiller à leur sécurité, faire les ateliers, partager les tâches dans la journée.

TRSA - 0392701. MANŒUVRE À LA TRANSFORMATION DU BOIS

Poste permanent, temps plein, jour, 40 heures/semaine. 7.45\$/heure. 3 à 5 années d'expérience. Personne axée sur la propreté. Effectuer l'entretien des chambres (balayage, époussetage, etc.).

TRSA - 0393739. HOMME / FEMME DE MÉNAGE

Poste permanent, temps partiel, jour, fin de semaine, 20 heures/semaine. 7.45\$/heure. 3 à 5 années d'expérience. Personne axée sur la propreté. Effectuer l'entretien des chambres (balayage, époussetage, etc.).

CAPA - 0382018. GARDIEN / GARDIENNE

(Saint-Narcisse). 1 à 6 mois d'expérience, permis de conduire obligatoire, expérience avec le public (un atout), Horaire variable (jour, soir, semaine et fin de semaine). Être sans emploi, prestataire de l'assurance-emploi ou l'avoir été dans les 3 dernières années ou prestataire de l'assurance-emploi et être admissible à subvention salariale. Salaire 7.45\$/heure. Temps plein de jour, semaine et fin de semaine, 40 heures/semaine. Contrat de 22 semaines. Curriculum vitae.

CAPA - 0382024. JOURNALIÈRE / JOURNALIER

(Saint-Narcisse). 1 à 6 mois d'expérience. Expérience avec public (un atout). Permis de conduire obligatoire, être sans emploi, prestataire assurance-emploi ou l'avoir été dans les 3 dernières années ou prestataire assistance-emploi, être admissible à subvention salariale. Salaire 8.50\$/heure. 35 heures/semaine, contrat de 30 semaines. Curriculum vitae.

CAPA - 0393889. ASSEMBLEUR/SE DE RESSORTS À LA MACHINE

(Saint-Narcisse). Saisonnier, fiabilité de permanence, temps plein, 40 heures/semaine, jour, 8\$/heure. Être habile manuellement. Curriculum vitae requis.

CAPA - 0393735. PEINTRE ET SABLEUR/SE DE FINITION

(Sainte-Marthe-du-Cap). Permanent, temps plein, jour, 40 heures/semaine. Salaire à discuter. 1 à 2 ans d'expérience. Curriculum vitae requis.

CAPA - 0393089. AIDE GÉNÉRALE À LA CUISINE

(Cap-de-la-Madeleine). Temporaire, de mai à août, Horaire de 20 à 30 heures/semaine. 7.45\$/heure. 3 ans d'expérience. Être ponctuel(le) et responsable. Curriculum vitae requis.

CAPA - 0389191. PLEUR/SE DE BOIS

(Sainte-Marthe-du-Cap). Permanent, temps plein, 40 heures/semaine, jour, Horaire de 7 h à 16 h 15, 8\$/heure. Travail exigeant des efforts physiques soutenus pour soulever des poids lourds variant approximativement entre 10 et 80 lbs (manuellement). Rapidité d'exécution.

CAPA - 0394123. SERVEUR/SE

(Cap-de-la-Madeleine). Permanent, temps partiel, jour, soir et fin de semaine, 23 heures/semaine, 1 à 2 ans d'expérience. Aimer travailler avec le public, très bonne connaissance du français. 6.70\$/heure + pourboires.

CAPA - 0394121. CHAUFFEUR/SE-LIVREUR/SE

(Cap-de-la-Madeleine). Permanent, temps partiel, jour et fin de semaine, lundi de 16 h à minuit, jeudi de 12 h à minuit, vendredi, samedi et dimanche de 16 h à 19 h, 15 heures/semaine. Doit posséder son véhicule pour les livraisons. Permis de conduire valide. Salaire à discuter.

LSUA - 0392790. CONDUCTEUR/TRICE DE CAMION À SEMI-REMORQUE

Saisonnier, temps plein, jour, 50 heures/semaine. Salaire à discuter. Travail presque à l'année, sauf en période de dégel. Secondaire non terminé, 2 années d'expérience. L'expérience est obligatoire, personne fiable et responsable, connaissance de la mécanique et capacité à réparer les bris mécaniques au besoin. Permis de conduire classe 1. (La Tuque)

LSUA - 0393137. PLONGEUR/SE - SERVICES ALIMENTAIRES

Occasionnel ou temporaire, temps partiel, jour, soir, fin de semaine, quart de travail, 16 heures/semaine. Secondaire non terminé, bonne condition physique, rapidité d'exécution, autonome. (Saint-Paulin)

LSUA - 0393291. COMMIS À L'EMBALLAGE

Permanent, temps plein, jour, soir, fin de semaine, 25 heures/semaine. Secondaire terminé, 1 à 2 années d'expérience. Salaire à discuter. Personne souriante, joviale, bon contact avec le client. (Louisville)

LSUA - 0383014. ANIMATEUR/TRICE DE TERRAIN DE JEUX

Saisonnier, temps plein, jour, 35 heures/semaine, 7.30\$/heure. 1 à 2 années d'expérience, secondaire terminée. Être très dynamique, créatif(e), débrouillard(e), patient(e) et discipliné(e). Aimer l'univers enfantin et le travail d'équipe. Posséder des connaissances reliées à l'emploi. (Louisville)

LSUA - 0380894. PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES

Permanent, temps partiel, jour, fin de semaine, 16 heures/semaine et plus. 8.55\$/heure pour débiter. Secondaire non terminé. Expérience un atout, respect des normes d'hygiène, discrétion, honnêteté. Aimer travailler avec les personnes qui vivent avec différents handicaps, travail de maison, aimer faire la cuisine. (Saint-Paulin)

LSUA - 0377832. MAÎTRE-NAGEUR/SE

Saisonnier, temps plein, jour, soir, 30 heures/semaine. 8\$/heure. Très bonne connaissance du français. Secondaire non terminé, 1 à 2 années d'expérience. Avoir de l'initiative, être débrouillard(e) et aimer travailler avec les enfants. Qualification professionnelle reconnue en dehors du réseau scolaire ou universitaire. Qualifications à jour obligatoires pour le sauvetage. (Louisville)

LSUA - 0384508. JOURNALIÈRE/ÈRE

Occasionnel ou temporaire, temps plein, jour, nuit, fin de semaine, quart de travail, Salaire 10.46\$/heure. 1 à 6 mois d'expérience. Secondaire terminée. Débrouillard(e), ponctuel(le), fiable. Doit être disponible sur tous les quarts de travail incluant la fin de semaine. (Knowlton)

413 Emplois divers

Chronique emploi
Le Nouvelliste
L'ensemble des offres d'emploi disponible se retrouve sur Internet à l'adresse : www.emploi-quebec.net

TRSA - 0393116. COMMIS-VEUNDEUR / COMMIS-VEUNDEUSE

Poste permanent, temps plein, jour, soir, fin de semaine, 30 heures/semaine. Salaire à discuter. 2 années d'expérience, courtoisie et politesse. Accueillir la clientèle en magasin, évaluer leurs besoins et les assister dans le choix de vêtements, facturer et recevoir les paiements.

TRSA - 0393390. AIDE DE GARDERIE

Poste occasionnel ou temporaire, temps partiel, jour, 20 heures/semaine. 7.45\$/heure. Facilité à motiver les enfants, sens de l'organisation et de la planification, avoir le goût de travailler, esprit d'équipe, respect des normes d'hygiène, capacité de prendre rapidement des décisions, tenue convenable (vêtements appropriés), ponctualité, honnêteté, ne pas fumer sur les lieux du travail, satisfait(e) à une enquête de sécurité (conformément au règlement des garderies), travail demandant une bonne résistance physique. Assister la technicienne en garderie, s'occuper des enfants, veiller à leur sécurité, faire les ateliers, partager les tâches dans la journée.

TRSA - 0392701. MANŒUVRE À LA TRANSFORMATION DU BOIS

Poste permanent, temps plein, jour, 40 heures/semaine. 7.45\$/heure. 3 à 5 années d'expérience. Personne axée sur la propreté. Effectuer l'entretien des chambres (balayage, époussetage, etc.).

TRSA - 0393739. HOMME / FEMME DE MÉNAGE

Poste permanent, temps partiel, jour, fin de semaine, 20 heures/semaine. 7.45\$/heure. 3 à 5 années d'expérience. Personne axée sur la propreté. Effectuer l'entretien des chambres (balayage, époussetage, etc.).

CAPA - 0382018. GARDIEN / GARDIENNE

(Saint-Narcisse). 1 à 6 mois d'expérience, permis de conduire obligatoire, expérience avec le public (un atout), Horaire variable (jour, soir, semaine et fin de semaine). Être sans emploi, prestataire de l'assurance-emploi ou l'avoir été dans les 3 dernières années ou prestataire de l'assurance-emploi et être admissible à subvention salariale. Salaire 7.45\$/heure. Temps plein de jour, semaine et fin de semaine, 40 heures/semaine. Contrat de 22 semaines. Curriculum vitae.

CAPA - 0382024. JOURNALIÈRE / JOURNALIER

(Saint-Narcisse). 1 à 6 mois d'expérience. Expérience avec public (un atout). Permis de conduire obligatoire, être sans emploi, prestataire assurance-emploi ou l'avoir été dans les 3 dernières années ou prestataire assistance-emploi, être admissible à subvention salariale. Salaire 8.50\$/heure. 35 heures/semaine, contrat de 30 semaines. Curriculum vitae.

CAPA - 0393889. ASSEMBLEUR/SE DE RESSORTS À LA MACHINE

(Saint-Narcisse). Saisonnier, fiabilité de permanence, temps plein, 40 heures/semaine, jour, 8\$/heure. Être habile manuellement. Curriculum vitae requis.

CAPA - 0393735. PEINTRE ET SABLEUR/SE DE FINITION

(Sainte-Marthe-du-Cap). Permanent, temps plein, jour, 40 heures/semaine. Salaire à discuter. 1 à 2 ans d'expérience. Curriculum vitae requis.

CAPA - 0393089. AIDE GÉNÉRALE À LA CUISINE

(Cap-de-la-Madeleine). Temporaire, de mai à août, Horaire de 20 à 30 heures/semaine. 7.45\$/heure. 3 ans d'expérience. Être ponctuel(le) et responsable. Curriculum vitae requis.

CAPA - 0389191. PLEUR/SE DE BOIS

(Sainte-Marthe-du-Cap). Permanent, temps plein, 40 heures/semaine, jour, Horaire de 7 h à 16 h 15, 8\$/heure. Travail exigeant des efforts physiques soutenus pour soulever des poids lourds variant approximativement entre 10 et 80 lbs (manuellement). Rapidité d'exécution.

CAPA - 0394123. SERVEUR/SE

(Cap-de-la-Madeleine). Permanent, temps partiel, jour, soir et fin de semaine, 23 heures/semaine, 1 à 2 ans d'expérience. Aimer travailler avec le public, très bonne connaissance du français. 6.70\$/heure + pourboires.

CAPA - 0394121. CHAUFFEUR/SE-LIVREUR/SE

(Cap-de-la-Madeleine). Permanent, temps partiel, jour et fin de semaine, lundi de 16 h à minuit, jeudi de 12 h à minuit, vendredi, samedi et dimanche de 16 h à 19 h, 15 heures/semaine. Doit posséder son véhicule pour les livraisons. Permis de conduire valide. Salaire à discuter.

LSUA - 0392790. CONDUCTEUR/TRICE DE CAMION À SEMI-REMORQUE

Saisonnier, temps plein, jour, 50 heures/semaine. Salaire à discuter. Travail presque à l'année, sauf en période de dégel. Secondaire non terminé, 2 années d'expérience. L'expérience est obligatoire, personne fiable et responsable, connaissance de la mécanique et capacité à réparer les bris mécaniques au besoin. Permis de conduire classe 1. (La Tuque)

LSUA - 0393137. PLONGEUR/SE - SERVICES ALIMENTAIRES

Occasionnel ou temporaire, temps partiel, jour, soir, fin de semaine, quart de travail, 16 heures/semaine. Secondaire non terminé, bonne condition physique, rapidité d'exécution, autonome. (Saint-Paulin)

LSUA - 0393291. COMMIS À L'EMBALLAGE

Permanent, temps plein, jour, soir, fin de semaine, 25 heures/semaine. Secondaire terminé, 1 à 2 années d'expérience. Salaire à discuter. Personne souriante, joviale, bon contact avec le client. (Louisville)

LSUA - 0383014. ANIMATEUR/TRICE DE TERRAIN DE JEUX

Saisonnier, temps plein, jour, 35 heures/semaine, 7.30\$/heure. 1 à 2 années d'expérience, secondaire terminée. Être très dynamique, créatif(e), débrouillard(e), patient(e) et discipliné(e). Aimer l'univers enfantin et le travail d'équipe. Posséder des connaissances reliées à l'emploi. (Louisville)

LSUA - 0380894. PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES

Permanent, temps partiel, jour, fin de semaine, 16 heures/semaine et plus. 8.55\$/heure pour débiter. Secondaire non terminé. Expérience un atout, respect des normes d'hygiène, discrétion, honnêteté. Aimer travailler avec les personnes qui vivent avec différents handicaps, travail de maison, aimer faire la cuisine. (Saint-Paulin)

LSUA -

625 Autos à vendre

HONDA Civic DX 1993, 217 000 km, argent, 3000\$, 418-268-6334

HONDA Civic DX-6

2001, 49 500 km, argent, climatisé, balance de garage, juillet 2006, spécial 12 995\$ Faut voir! Avantage Honda. 819-539-5401

HONDA Civic DX, automatique, 1991, moteur refait à neuf, 2000\$, 228-3040 ou 380-4104

HONDA Civic EX, 98, manuelle, 110 000 km, argent, 8 pneus neufs, antirouille, 8250\$, 691-9967

HONDA Civic EX, 1998, tout équipé, impeccable, 8995\$, Belle Voiture, 696-1436 ou 535-2525

HONDA Civic LX

1995, 94 500 km, automatique, climatisé, véhicule en parfait état, super spécial 6995\$. Avantage Honda 819-539-5401

HONDA Civic LX 98, 94 000 km, 4 portes, automatique, verte, garantie Honda 160 000 km, 8900\$, 372-9602

HONDA Civic SE

2000, 71 000 km, 4 portes, climatisé, balance de garage, mai 2005, condition impeccable, super spécial 10 995\$. Avantage Honda 819-539-5401

HONDA Civic Si, 1993, manuelle, noire, 3 portes, A-1, à voir. 693-6721

HONDA CRX, 1989, rouge manuelle, alarme, magis, 8 pneus, système de son, mécanique A-1, peinture de 2 ans, 4000\$, 373-4348

ST-GERMAIN

379-0445

98 SUNFIRE, manuelle 5995\$

97 PROTEGE SE, manuelle 5995\$

97 ACCENT, 7 portes 3995\$

97 CAVALIER 22Z, 4 portes 5995\$

97 ESCORT LX, automatique 4995\$

97 LUMINA équipée 5995\$

97 ESCORT LX équipée 4995\$

97 MONTANA, équipée 4995\$

96 COROLLA SL, 1700 cc 5995\$

96 ESTER, manuelle 3995\$

96 SUNFIRE GTO, 4995\$

95 CIRRIUS LX, équipée 4295\$

95 SUNFIRE, automatique 3995\$

95 LUMINA APV, équipée 4295\$

95 WINDSTAR GL, équipée 4995\$

95 CONCORDE, équipée 4995\$

95 GOLDFL, manuelle 4995\$

94 TERCEL, automatique 3495\$

94 SUMMIT ES, automatique 3995\$

94 ACHIEVE S, équipée 3995\$

94 METRO GTI, automatique 2995\$

94 COROLLA SPECIAL 4995\$

91 CIVIC, automatique 3495\$

40 VEHICULES EN STOCK

INSPECTES

Le n° 1 en Mauricie pour les moins de 8000\$

Véhicules garantis 1 an

3601, route 157, Mont-Carmel

HONDA PRÉLUDE SE

2001, manuelle, très bas milage, 1 seul propriétaire, équipée A-2 avec cuir, balance de garage Honda juin 2006 ou 100 000 km, aubaine. Avantage Honda 819-539-5401

HYUNDAI Tiburon, 2002, 27 000 km, automatique, tout équipée. Soir 418-322-5787

HYUNDAI Tiburon, 1997, vert, 128 664 km, manuelle, 2.0L DOHC, système de son, mécanique A-1, magis plus 2 pneus, 7200\$ négociable. Particulier. 691-9724

INTREPID 2000, tout équipée, comme neuve. Leo 378-8105

J.M. GRENIER INC

535-2067 ou 535-7013

03 Galant, ES, 23 000 km

02 Elantra VE, 46 000 km

02 Elantra VE, 10 900\$

01 Toyota Corolla, 12 900\$

01 Ford Focus SE, 10 400\$

01 Kia Rio RS, 9000\$

01 Honda Civic, 55 000 km

01 Focus familiale, 11 900\$

00 Kia Sephia LS, 5995\$

00 Neon LE, 6900\$

00 Toyota Echo, 5400\$

00 Daewoo Lanos, 4900\$

00 Hyundai Elantra, 7900\$

00 Suzuki Esteem, 9900\$

00 Protege LX, 9000\$

99 Esteem familiale, 3900\$

99 Daewoo Lanos, 3900\$

CAMIONS

02 Caravan sport, 14 900\$

02 Ford F-150 XL, 11 900\$

01 Windstar LX, 13 900\$

00 Vnira, 11 900\$

00 Dodge Dakota, 13 900\$

00 Ford F-150, 13 900\$

00 Sierra, 13 900\$

00 Venture, 12 900\$

00 Tracker, 44 900\$

00 GMC Sonoma, 11 700\$

99 Ford Ranger, V6, 11 900\$

97 Suzuki Sidekick, 4900\$

jmgrenier.com

625 Autos à vendre

MAZDA Protege SE, 2000, 53 500 km, argent, 4 portes, automatique, climatisé, tout équipé, déflecteur, cd, anti-démarrage, 4 pneus d'hiver, balance de garage juin 2005, 12 495\$, 372-0535

MAZDA Protege ES

2001, manuelle, 68 000 km, climatisé, régulateur, groupe électrique, garantie 80 000 km, 13 600\$, (819) 379-5994

MAZDA Protege 1994, SE, manuelle, 132 000 km, tout équipé, 3700\$ négociable, 379-6697

MAZDA Protege, 2000, manuelle, 82 000 km, climatisé, tout équipé, déflecteur, cd, anti-démarrage, 4 pneus d'hiver, balance de garage juin 2005, 12 495\$, 372-0535

MAZDA Protege 1994, SE, manuelle, 132 000 km, tout équipé, 3700\$ négociable, 379-6697

MAZDA Protege 2000

2000, manuelle, 82 000 km, climatisé, régulateur, groupe électrique, garantie 80 000 km, 13 600\$, (819) 379-5994

MAZDA Protege SE, 2000, manuelle, 82 000 km, climatisé, régulateur, groupe électrique, garantie 80 000 km, 13 600\$, (819) 379-5994

MAZDA Protege 1992

1992, 4 portes, automatique, 53 500 km, argent, 4 portes, automatique, climatisé, véhicule en parfait état, super spécial 6995\$. Avantage Honda 819-539-5401

HONDA Civic LX

1995, 94 500 km, automatique, climatisé, véhicule en parfait état, super spécial 6995\$. Avantage Honda 819-539-5401

HONDA Civic LX 98

94 000 km, 4 portes, automatique, verte, garantie Honda 160 000 km, 8900\$, 372-9602

HONDA Civic SE

2000, 71 000 km, 4 portes, climatisé, balance de garage, mai 2005, condition impeccable, super spécial 10 995\$. Avantage Honda 819-539-5401

HONDA Civic Si

1993, manuelle, noire, 3 portes, A-1, à voir. 693-6721

HONDA CRX, 1989, rouge manuelle, alarme, magis, 8 pneus, système de son, mécanique A-1, peinture de 2 ans, 4000\$, 373-4348

NISSAN MAXIMA 95

V6, 120 000 km, garantie 2 ans, 8900\$, 372-9602

NISSAN Sentra

2000, 2 portes, 1995, rouge, 165 000 km, A-1, 4100\$, 535-2571

OLDSMOBILE

Achieva, 1997, 85 000 km, 1 propriétaire, 4700\$, 374-6220

OLDSMOBILE

Alero, 2000, V-6, 73 000 km, tout équipée, 11 750\$, 819-698-1557

OLDSMOBILE

Cutlass Supreme International 1992, A-1, Acheteur sérieux, 8500\$, 370-3595

OLDSMOBILE

Cutlass Supreme, 1993, 1993, 85 000 km, 1 propriétaire, 4700\$, 374-6220

OLDSMOBILE

Delta Royal, 1988, en bon état, 800\$ négociable, 377-7109, 692-3252

OLDSMOBILE

Neon, 96, 4 portes, 170 000 km, condition A-1, 2900\$, 819-228-4252

PORSCHE 924, turbo, rouge, 1982, peinture neuve, pneus neufs, 140 000 km, prix: 15 000\$ négociable, 694-1840

SATURN L-200

2001, bleu argent, automatique, climatisé, cd, démarrage, chauffe-moteur et + 66 000 km, impeccable, 10 400\$, 12 100\$, 293-6308

SATURN SL1

1994, 140 000 km, 1 seul propriétaire, mécanique et carrosserie A-1, 1 bijou, 4000\$, 693-7322

SUBARU Justy

AWD, 93, très propre, économique, 1300\$ négociable, 696-1792, 377-5824

SUNFIRE 1997

2 portes, manuelle, garantie 2 ans, 5400\$, 372-9602, www.autostgermain.com

SUNFIRE

rouge, 1999, 91 000 km, manuelle, CD, mécanique A-1, très propre, 6500\$, 819-221-3148

SUZUKI Swift

1997, 81 000 km, manuelle, 4 cylindres, femme propriétaire, entretien minuté, 379-6333

TOYOTA Camry

1997, XLE, V6, propriétaire, très propre, 140 000 km, 13 995\$, Avantage Honda 819-539-5401

TOYOTA Camry

1993, 93, très propre, état, 150 000 km, pas rouillée, 3700\$, 377-7769

TOYOTA Camry LE

2002, 49 900 km, excellente condition, 4 pneus d'été, 4 portes, d'hiver, 20 000\$, 374-4519 ou au dimanche

TOYOTA Corolla CE

2003, 24 000 km, automatique, climatisé, portes et miroirs électriques, radio AM-FM, CD, 16 500\$, 379-2032

TOYOTA Corolla CE, 2003, 'silver', manuelle, climatisé, 14 000 km, 15 350\$, 697-8177

TOYOTA Corolla 1996, automatique, impeccable, 5995\$ Belle Voiture, 696-1436, 535-2525

TOYOTA MR2, 1985, mécanique A-1, 90 000 km, ensemble de jupes, 'mags' 16 po, système d'alarme, cd Sub, porte 'Shave', pièces de rechange, 6000\$, 418-365-7461

TOYOTA Supra, manuelle, sortie seulement 3 hivers, sans rouille, plusieurs réparations récentes (4000\$ en viron), 2900\$ négociable, 538-7379

MAZDA MX3, 1992, V-6, 116 500 km, rouge, ampli, sub, 3750\$, 819-538-0756

625 Autos à vendre

TRES propres: Toyota Corolla LE 1988, 1500\$ négociable, Buick LeSabre, tout équipé, 1988, 2500\$ négociable, Après 17h, 376-2503

VOLKSWAGEN Cabriolet

1987, blanche, toit neuf, super état, 4500\$, 819-538-4085

VOLKSWAGEN Golf

2003, manuelle, noire, 15 000 km, 287 945, mois, 694-6618

VOLKSWAGEN Jetta

94, bonne condition mécanique, 200 000 km, 3700\$ négociable, 379-6697

1997 Jeep Grand Cherokee

Laredo 4x4, 155 100 km, 10 900\$, 375-6088, 371-7494

1998 Plymouth Voyager

7 places, comme neuve, démarrage, A-1, garantie 6 mois, 6795\$, C.A.M. inc. 55, rue Vachon, Cap. 373-1850

2001 Grand Caravan sport

85 000 km, 14 750\$, 375-6088, 371-7494

2002 Dodge Grand Caravan

sport, édition Olympic, 24 000 km, 4 pneus d'hiver + beaucoup d'équipement, 24 000\$, 819-539-1085

CHEVROLET Astro

1996, Oldsmobile, 1996, 386-3254, 386-8490

CHEVROLET Astro 95

(tous jours bien huilé), 4.3 vortec, moteur presque neuf, tout équipé + équipé pour tirer roulotte, système de son performant, 819-539-1085

CHEVROLET S-10

King Cab 99, 4 cylindres, automatique, 80 500 km, condition A-1, 378-2516, 692-7155

CHEVROLET S-10

2x4, 2003, 14 000 km, 16 200\$, 695-0014

CHEVROLET Silverado

2x4, 4x4, 2003, 36 000 km, valeur de 43 000\$, spécial: 29 200\$, 695-0014

CHEVROLET Tracker

4x4, 1992, très propre, 2900\$, 819-293-8785

CHEVROLET Venture

1999, 66 000 km, tout équipé, + extra, 372-1349

CHEVROLET VENTURE 1997

VENTE RAPIDE! parfaite condition, 535-1797

CHEVROLET Venture LS

1997, charcol, 122 000 km, groupe électrique complet, climatisé, très propre, entretien 100 000 km fait, 8500\$, Guy: 697-1825

DODGE Caravan SE

2001, moteur 3.3L, 37 800 km, 3 portes, balance de garantie, 14 800\$, 378-4655 Jacques.

DODGE Dakota

1996, 4x4, 191 000 km, rouge, parfaite condition, 8500\$, négociable, Michel 228-1355

DODGE Ram

1500, 4x4, 2002, 4 portes, 70 000 km, blanc, 21 800\$, 537-5136

FORD Aerostar

1990, 4x4, 214 000 km, 6500\$ négociable, 374-6686

FORD Explorer sport

2001, 2 portes, blanc, 4 pneus neufs, garantie, 531-4340

FORD EXPLORER XL

1996, 130 000 km, 4x4, entièrement équipé, très propre, aubaine 5995\$, 819-539-1771

AUTO PIER

FORD F-150 XL, 4x4, 1994, 63 000 km, très propre, 9500\$, 386-9261, 373-3348

FORD LTD 1994

4x4, diesel, 73, boîte 8, 1 propriétaire, 17 000\$, 374-6220

GMC 2500, 1991

2x4, king cab, automatique, tout équipé, garantie 1 an, 6900\$, 372-9602

GMC S-15

1985, diesel, 4 cylindres, super économique, 1000\$, 819-535-3800

GMC Sierra

4x4, king cab, 2003, 24 000 km, 25 000\$, Autos National: 377-2828

GRAND CARAVAN SE

96, 5 portes, 3.3L, tout équipé, très propre, garantie 2 ans, 6900\$, 372-9602

www.autostgermain.com

626 Camionnettes à vendre

PICK-UP Mazda 8-4000, 4x4, 1998, king cab, automatique, 160 000 km, 19 800\$, Eric, 264-6028

PICK-UP Toyota 89

NÉCROLOGIE

AVIS DE DÉCÈS

ARCAND JULIEN, Mme Pierrette
80 ans, Shawinigan
BENOIT, M. Henri-Paul
70 ans, Trois-Rivières
BOISVERT GÉLINAS, Mme Huguette
71 ans, Trois-Rivières
BROUILLETTE, M. Richard
85 ans, Shawinigan
DUPLESSIS, M. Albert
95 ans, Trois-Rivières
FOREST, Mme Élianne
93 ans, Trois-Rivières
LAVOIE LAHAIE, Mlle Marie-Ève
23 ans, Shawinigan
LEBLANC THÉRIALT, Mme Madeleine
83 ans, Trois-Rivières-Ouest
LEMIRE LAMARRE, Mme Alice
93 ans, Trois-Rivières
NAULT, M. Joseph-Henri
85 ans, Fortierville
PLOURDE, M. Gaston
62 ans, Saint-Louis-de-France
PROTEAU DÉROSBY, Mme Rolande
73 ans, La Tuque
PROULX, Mme Huguette
60 ans, Trois-Rivières
VEILLETTE, Mme Florence
91 ans, Shawinigan

Poisson, Liliane Boisvert (Roland Brasseur), Suzanne Boisvert, Fernande Boisvert (feu Russell Powers) tous de Trois-Rivières, Michelle Boisvert (Yves Filion) de Montréal; sa cousine, Louise Bettez (René Isabe); la famille Gagnon de Saint-Maurice, et une amie toute spéciale, Huguette Cousin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 4e et du 5e étage, du pavillon Saint-Joseph. Des dons à la Fondation du CHRTR seraient appréciés. Pour renseignements : (819) 374-6225. Condolances par télécopieur : (819) 374-6227. Courriel : condoleances@centrerousseau.com



**BROUILLETTE
M. RICHARD**
1919 - 2004

Au centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie de Shawinigan-Sud, le 5 mai 2004, est décédé à l'âge de 85 ans, M. Richard Brouillette, époux de Gabrielle Pelletier, demeurant à Shawinigan. La famille accueillera parents et ami(e)s aux :

Salons funéraires
Oscar St-Ours Ltée
2203, Avenue Champlain
Shawinigan
Heures d'accueil : mercredi, jour des funérailles, à partir de 14h.
Les funérailles auront lieu le mercredi 12 mai, à 15h
en l'église Saint-Marc de la paroisse Sainte-Marguerite-d'Youville de Shawinigan.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan.

Outre son épouse, Gabrielle Pelletier, le défunt laisse dans le deuil, ses enfants : Christiane (Guy Talbot), Michel (France Doyon); son petit-fils : Alexandre; ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s dont M. Claude Trudel. Des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés. Pour renseignements : (819) 536-3717. Si désiré, condolances par télécopieur : (819) 536-4259.



**DUPLESSIS
M. ALBERT**

À la Résidence Joseph-Denis du CHSLD Le Trifluvien, le 7 mai 2004, est décédé à l'âge de 95 ans et 11 mois, M. Albert Duplessis, époux de feu Rose-Eva Robert, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières
Heure d'accueil : mercredi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le mercredi 12 mai, à 15h
en l'église Saint-Philippe de la paroisse Immaculée-Conception.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis.

Le défunt laisse dans le deuil, ses filles : Louise (Lisette Fontaine), Hélène (Suzanne Pelletier); il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel du 3e étage, de la Résidence Joseph-Denis. Pour ceux qui le désirent, des dons à la Fondation du Centre de réadaptation Interval seraient appréciés. Renseignements : (819) 378-3838. Télécopieur : (819) 375-8146. Courriel : complexe@jphilibert.com



**FOREST
MME ÉLIANNE**

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 7 mai 2004, est décédé à l'âge de 93 ans, Mme Élianne Forest, fille de feu Antonio Forest et de feu Médéra Guillemette, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières
Heures d'accueil : mardi, à partir de 13h.

Une Liturgie de la Parole sera célébrée le mardi 11 mai, à 15h
au Complexe funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

La défunte laisse dans le deuil, ses frères et sœurs : Bruno Forest (Fernande Proulx), Rosaire Forest, Jacques Forest, Joseph (Doris Baillargeon), Simonne Forest-Côté, Yvette Forest, Alice Forest (Léo Bineau), Madeleine Forest-Dufresne, Gabrielle Forest-Dugré, Pauline Forest (Emery Lépine); elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Renseignements : (819) 378-3838. Télécopieur : (819) 375-8146. Courriel : complexe@jphilibert.com



**LAVOIE
LAHAIE
MLLE MARIE-ÈVE**

Accidentellement, le 10 mai 2004, est décédée à l'âge de 23 ans, Mlle Marie-Ève Lavoie-Lahaie, fille de Denis Lavoie et de Johanne Lahaie, demeurant à Shawinigan. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire
Jean Carboneau
1250, 66 Avenue
Grand-Mère
Heures d'accueil : mercredi de 19h à 22h.

jeudi, à partir de 11h.
Les funérailles auront lieu le jeudi 13 mai, à 14h
en l'église Saint-Jean-Baptiste.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Lac-à-la-Tortue à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil, son père, Denis Lavoie; sa mère, Johanne Lahaie (Robert Mills); son frère, Marc-André; sa sœur, Audrey; son ami de cœur, Alexandre Lemay; ses grands-parents : Marc Lavoie (Lucille Cloutier), Thérèse Lajoie (feu Paul Lahaie) son ami Richard Jacob; son parrain, Richard Lavoie (Johanne Dion) leurs enfants Marie-Soleil et Tommy; sa marraine, Louise Frappier; ainsi que plusieurs cousins, cousines, oncles, tantes et ami(e)s, en particulier les membres de la famille Mills. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à l'opération Enfant Soleil. Pour renseignements : (819) 538-8555. Télécopieur : (819) 537-8829. Courriel : funjarbo@qc.aira.com



**LEBLANC
MME MADELEINE
THÉRIALT**

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 10 mai 2004, est décédée à l'âge de 83 ans, Mme Madeleine Thériault, épouse de feu Albin Leblanc, demeurant à Trois-Rivières-Ouest. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières
Heures d'accueil : mercredi de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles, à partir de 10h 30.

Les funérailles auront lieu le jeudi 13 mai, à 13h 30
en l'église de la Cathédrale de la paroisse Immaculée-Conception.
L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Famille de Cap-de-la-Madeleine.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Lise (Louis Guilbert), Robert (Line Bileau), Noëlla (Gaëtan Dargis), Sylvie (Gilles Murphy), France (Patrick Brennan); ses petits-enfants : Stéphanie et Andréanne Leblanc, Daniel et Élen Dargis, Jean-Philippe Riga; son frère, Fernand Thériault (Germaine Lavallée); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, tout particulièrement Françoise Houle et sa famille. Pour renseignements : (819) 374-6225. Condolances par télécopieur : (819) 374-6227. Courriel : condoleances@centrerousseau.com



**LEMIRE
MME ALICE
LAMARRE**
1910 - 2004

Paisiblement, au pavillon Saint-Joseph du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, le 8 mai 2004, est décédée à l'âge de 93 ans et 8 mois, Mme Alice Lamarre, épouse de feu M. Arnel Lemire, demeurant à Trois-Rivières, autrefois de Saint-Louis-de-France. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire
André T. Béland enr.
1190, boul. Saint-Louis
Saint-Louis-de-France
Heures d'accueil, mardi soir de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le mercredi 12 mai, à 11h
en l'église de Saint-Louis-de-France.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

À son départ, Mme Lemire, laisse ses enfants : M. Gilles Lemire (Mme Madeleine Picotte), M. Lucien Lemire (Mme Diane Plourde), M. Clément Lemire (Mme Margot Plourde), M. Réjean Lemire (Mme Hélène O'Shaughnessy), Mme Gisèle Lemire (M. Jean Vaudrin), M. Jacques Lemire (Mme Michèle Dessureault); ses douze petits-enfants : Caroline, François, Marco, Sylvain, Valérie, Chantale, Michel, Étienne, Geneviève, Pascale, Alexandre, Pierre-Olivier; ses treize arrière-petits-enfants; ses frères : M. Émile Lamarre (Mme Thérèse Massicotte), M. Joseph Lamarre (Mme Gaby Baril); sa sœur Mme Simone Lamarre (feu M. Albin Provencher); sa belle-sœur Mme Georgia Boisclair (feu M. Alphonse Lamarre); son beau-frère M. Roger Arcand (feu Mme Rosa Lamarre); ses belles-sœurs : Mme Jeanne Lemieux (feu M. Adrien Lemire), Mme Ninette Laprise (feu M. Paul Lemire); ainsi que plusieurs neveux nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel et à la direction de la Résidence Marcelle B. Lemay, pour tous les bons soins prodigués. Pour renseignements : (819) 372-0407. Si désiré, condolances par télécopieur : (819) 538-3074.



**NAULT
M. JOSEPH-HENRI**

À la Résidence Sainte-Anne de Fortierville, le 10 mai 2004, est décédé à l'âge de 85 ans et 11 mois, M. Joseph-Henri Nault, époux en premières noces de feu Monique Tousignant, et en secondes noces de feu Yvonne Sylvain, demeurant à Fortierville. La famille recevra les condolances au :

Centre communautaire de Fortierville
196, de la Fabrique
Fortierville

Sous la direction de la :
Maison Soucy et fils
Heures d'accueil : mardi de 19h à 22h, mercredi, à partir de 9h 30.

Le service religieux sera célébré le mercredi 12 mai, à 11h
en l'église de Fortierville.
Il laisse dans le deuil, ses enfants : Pauline, Gilles (Diane), Martin (Rita), Benoit (Aline), Marcel (Hélène), Gaston (Solange), François; ses petits-enfants : Katy, Sophie, Caroline, Sylvain, Geneviève, Louis-Marie, Maximilien, Marilène, Brigitte, Isabelle, Sébastien, Stéphanie, Michel, Sylvie, Patrick, David, Marc-André, Marie-Ève; ses arrière-petits-enfants : Jean-Philippe, Amélie, Justin; son frère, Origène Nault (Isabelle); ses beaux-frères : Lionel Tousignant (Simone),

Étienne Tousignant; ses belles-sœurs : Laurette Tousignant et Gabrielle Nault; la famille de feu Yvonne Sylvain-Gosselin; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, sœurs et de nombreux ami(e)s. Pour renseignements : (819) 356-2519. Télécopieur : (819) 356-2727. Courriel : jes@infoteck.qc.ca



**PLOURDE
M. GASTON**

Au pavillon Saint-Joseph du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, le 7 mai 2004, est décédé à l'âge de 62 ans et 10 mois, M. Gaston Plourde, époux de Mme Claudette Bellemare, demeurant à Saint-Louis-de-France. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire Châteaudun
971, rue Thibault
Cap-de-la-Madeleine
Heures d'accueil : lundi de 19h à 22h, mardi, jour des funérailles, à partir de 11h 30.
Les funérailles auront lieu le mardi 11 mai, à 13h 30
en l'église Sainte-Bernadette de Cap-de-la-Madeleine.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Trois-Rivières.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Claudette Bellemare, ses filles : Caroline Plourde (Yvon Tessier), Julie Plourde (Claude Tremblay), Isabelle Plourde (Jack Lang); son petit-fils Kevin Tessier; ses frères et sœurs : Lionel Plourde, Ginette Plourde (André Dupont), Monique Plourde (André Venne), Gilles Plourde (Karen Kroeger); ses beaux-frères et belles-sœurs : Jean Bellemare (Lisette Blais), André Bellemare (Jacqueline Gagné), Michel Bellemare (Louise Hébert), Hélène Bellemare (Yves Trudel), Nicole Bellemare (Michel Beaudoin), Diane Bellemare (Marcel Dionne), Francine Bellemare (Pierre Belle-Isle); ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 450, rue Saint-Roch, Trois-Rivières, G9A 2L8. Pour renseignements : (819) 375-2414. Télécopieur : (819) 375-2695. Courriel : cfchateaudun@videotron.ca



**PROTEAU
DÉROSBY
MME ROLANDE**

À La Tuque, au Centre de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice, le 8 mai 2004, est décédée à l'âge de 73 ans, Mme Rolande Dérosby, épouse de Gaston Proteau, demeurant à La Tuque. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire
Perrault et fils inc.
602, rue Commerciale
La Tuque
Heures d'accueil : lundi de 14h à 16h et de 19h à 22h, mardi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le mardi 11 mai, à 10h 30
en l'église Saint-Zéphirin.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

L'ont précédée, ses filles : Suzanne et Denise, ses deux petites-filles : Stéphanie et Michelle. Mme Proteau laisse dans le deuil, outre son époux; son fils, Denis (Linda Pearson); ses trois petites-filles : Mélissa (Francis Larouche), Karine et Laurie; ses sœurs et frères : Maria Dérosby (feu Robert Gélinas), Micheline Dérosby (Almanzar Beaudin), Ludger Dérosby (Thérèse Lavoie) et Jean-Marc Dérosby; ses belles-sœurs et beaux-frères : Ange-Marie Lebrasseur (feu Désiré Dérosby), Marie-Claire Proteau (feu Édouard Lajeunesse), Stéphanie Proteau (Ginette Durand), François Proteau (Rose Turgeon), Jean-Paul Proteau (Denise Turcotte), Soeur Suzanne Proteau, s.l., Pauline Proteau (Germain Morissette), Dorothee Proteau (Réjean Larocque), Yvon Proteau (Micheline Petit), Georgette Vandal; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des dons à la Bouée du Nord de La Tuque et/ou à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Renseignements : (819) 523-3566. Télécopieur : (819) 523-2701. Courriel : rf.perrault@sympatico.ca

925 Prières

REMERCIEMENTS
à la Vierge Marie pour faveur obtenue. N.D.



**PROULX
MME HUGUETTE**

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 4 mai 2004, est décédée à l'âge de 60 ans, à la suite d'une longue maladie, Mme Huguette Proulx, fille de feu Omer Proulx et de feu Florence Gélinas, demeurant à Trois-Rivières. La direction des funérailles a été confiée au :

Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières.
Une liturgie de la Parole a été célébrée le vendredi 7 mai, à 14h
au Complexe funéraire Julien Philibert.
L'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Michel.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Michel Valois et Line Valois; son frère, Maurice Proulx et son amie Pierrette Dubé; sa belle-sœur, Murielle Proulx; des ami(e)s intimes : Louise et Robert Cloutier; elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux autres ami(e)s. Renseignements : (819) 378-3838. Télécopieur : (819) 375-8146. Courriel : complexe@jphilibert.com



**VEILLETTE
MME FLORENCE**
1912 - 2004

Au CHSLD Vigi les Chutes de Shawinigan, le 9 mai 2004, est décédée à l'âge de 91 ans et 7 mois, Mme Florence Veillette, épouse en premières noces de feu M. Oscar Lafrenière et en secondes noces de feu M. Gérard Boucher de Shawinigan. La famille accueillera parents et ami(e)s aux :

Salons funéraires
Oscar St-Ours Ltée
2203, Avenue Champlain
Shawinigan
Heures d'accueil : mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Jeudi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le jeudi 13 mai, à 14h
en l'église Saint-Marc de la paroisse Sainte-Marguerite-d'Youville de Shawinigan.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan.

La défunte laisse dans le deuil, ses fils : Jacques Lafrenière (Gilberte Thellend); feu Marcel Lafrenière, Victoire Lafrenière (Gilles Duchesne), Jean Lafrenière (Noëlla Milot); ses petits-enfants : Stéphane, Ghislain, Jean-François, Mario, Chantal, Diane, Manon, Sylvie, Johanne, Sylvie; plusieurs arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs : Paul Veillette (feu Simone), feu Marie-Ange (feu Jules-Henri Simard), feu Bertha (feu Jos Vendramini), feu Florida (feu Maurice Vézina); plusieurs beaux-frères et belles-sœurs des familles Lafrenière et Boucher; nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des dons à l'Association du diabète du Québec seraient appréciés. Pour renseignements : (819) 536-3717. Si désiré, condolances par télécopieur : (819) 536-4259.

MESSE 1^{er} ANNIVERSAIRE



Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 15 mai 2004 à 16 h en l'église Sainte-Catherine-de-Sienne, à la mémoire de

M. ALAIN DENIS
(décédé le 11 mai 2003)

Merci à tous ceux et celles qui s'uniront à la famille pour la célébration. Les familles Denis et Leboeuf.

À la mémoire de



M. GASTON PLOURDE
(décédé le 7 mai 2004)

La direction et le personnel de
L'HIPPODROME DE TROIS-RIVIÈRES
désirent exprimer leurs plus sincères condolances à tous les membres de sa famille.
Merci pour tout Gaston.
Ta mémoire restera toujours gravée dans nos cœurs.
Tes amis et collègues de travail.

ACTUALITÉS

EN BREF

MONTRÉAL

L'essence à 98,9 cents

La Presse — Un neuf. Un huit. Un autre neuf. Ces chiffres sont apparus l'un après l'autre hier après-midi sur les bannières de quelques stations-service de Montréal pour inscrire du même coup le nouveau record de 98,9 cents le litre d'essence ordinaire. Le précédent sommet de 97,9 cents avait été atteint au milieu de la semaine dernière.

Ce nouveau sommet historique de 98,9 cents n'a ni surpris ni ému Carol Montreuil, vice-président de l'Institut canadien des produits pétroliers (ICPP). «Toutes les hausses depuis une semaine à New York n'avaient pas été transmises dans nos prix.»

ÉTIQUETAGE DES OGM

Les Canadiens en faveur

(PC) — Un sondage Léger Marketing démontre que 83 pour cent des Canadiens et 91 pour cent des Québécois veulent que le gouvernement fédéral impose l'étiquetage obligatoire des organismes génétiquement modifiés. Ce sondage est le premier à être effectué depuis l'adoption par Ottawa, le 15 avril dernier, d'une norme volontaire d'étiquetage. Cette norme prévoit, notamment, une marge de tolérance de 5 pour cent d'OGM dans les aliments sans devoir les étiqueter.

Le sondage a été réalisé pour Greenpeace, Option consommateurs et l'Union des consommateurs, qui ont l'intention de confronter Paul Martin sur la question pendant la prochaine campagne électorale. Le deuxième volet du sondage démontre que 87 pour cent des Québécois souhaitent que Québec impose lui-même l'étiquetage obligatoire des OGM.

Le premier volet du sondage a été effectué auprès de 1500 Canadiens entre le 20 et le 24 avril 2004. Sa marge d'erreur est de 2,6 pour cent, et ce, 19 fois sur 20. Le deuxième volet, lui, a été réalisé auprès de 1003 Québécois entre le 20 et le 24 avril. Sa marge d'erreur est de plus ou moins 3,4 pour cent, et ce, 19 fois sur 20.

AGÉ DE 90 ANS

Kierans s'éteint

(PC) — Avec le décès d'Eric Kierans hier à 90 ans, le Québec a perdu un autre des artisans les plus actifs de la Révolution tranquille. Ce montréalais d'origine irlandaise, décédé dans un hôpital de la métropole après une longue maladie, avait été élu au sein du gouvernement libéral en 1963. Il avait alors joint les rangs des progressistes du cabinet Lesage, dont René Lévesque et Paul Gérin-Lajoie.

«Chaque citoyen a droit à un niveau de vie décent et aux soins médicaux dont il a besoin», déclarait le nouvel élu peu après son assermentation comme ministre. M. Kierans était également convaincu que le progrès passait par la libération économique des Québécois et que la création d'une caisse de retraite publique était une des solutions pour atteindre cette fin.

René Lévesque et le nouveau ministre des Finances Jacques Parizeau avaient plus tard nommé en janvier 1977 Eric Kierans au conseil d'administration de la Caisse de dépôt et de placement, un organisme que Kierans avait contribué à créer avec eux dans les derniers mois du gouvernement Lesage. Mais au référendum de mai 1980 sur l'avenir du Québec, le vieil antagonisme renaît entre Kierans et les dirigeants péquistes. M. Kierans démissionne avec fracas du conseil d'administration de la Caisse quelques semaines avant le jour du vote référendaire, affirmant que le ministre des Finances a la mainmise sur l'institution.

CANADA

Paradis du blanchiment d'argent

Toronto (PC) — Le Canada est un paradis pour ceux qui blanchissent de l'argent et un pot de miel pour les terroristes, a affirmé hier une porte-parole de l'agence fédérale chargée depuis 2000 de contrer le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme au pays.

Ceux qui blanchissent de l'argent sont attirés par le Canada pour la clémence des peines réservées à ses criminels, pour son système bancaire fort et pour ses lois sur la protection de la vie privée qui permettent de dissimuler les profits de la criminalité, a affirmé Sandra Brown, du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (Canafe) au cours d'une conférence organisée par l'Institut des fonds d'investissement du Canada.

L'agence croit que les groupes terroristes ont investi plus de 22 millions \$ l'an dernier dans des institutions financières canadiennes. «Ils savent qu'il est très facile de s'en tirer avec la criminalité au Canada, a dit Mme Brown. Ils savent que les peines ne sont pas lourdes.»

SCANDALE DES COMMANDITES

Guité et Brault nie leur culpabilité à des accusations de fraude

KARINE FORTIN

Montréal (PC)

Le président et fondateur de Groupaction, Jean Brault, et l'ex-fonctionnaire fédéral Charles Guité -dont le nom est associé au scandale des commandites- ont plaidé non coupables hier à six chefs d'accusations de complot et de fraudes totalisant 1,96 million \$.

Les deux hommes ont été arrêtés par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) vers 10 h. Ils ont comparu au palais de justice de Montréal en après-midi, devant des dizaines de journalistes et quelques curieux.

Même s'il souffre de graves problèmes cardiaques, M. Brault avait l'air détendu et confiant au moment de son plaidoyer. «Nous sommes heureux de savoir que le procès aura lieu devant un juge et non dans la presse», a confié son avocat Harvey Yarovsky à sa sortie de la salle d'audience.

Appréhendé à la sortie du lit et amené menotté d'Ottawa à Montréal, son coaccusé semblait pour sa part complètement anéanti. Il a néanmoins fait face seul au juge Gilles Hébert de la Cour supérieure du Québec. Aucun avocat n'était à ses côtés pour cette première apparition devant le tribunal.

L'ancien responsable du programme fédéral des commandites et l'homme d'affaires montréalais ont été cités directement à procès en vertu d'un acte d'accusation privilégié. Il n'y aura donc pas d'enquête préliminaire.

Ils ont été remis en liberté en échange d'une caution de 20 000 \$ en espèces. Ils se sont en outre engagés à ne pas changer d'adresse ou quitter le pays sans en avertir la police et à ne pas communiquer entre eux ou avec d'autres employés de Groupaction.

Contrats douteux

La moitié des accusations portées contre eux sont liées à trois contrats octroyés par le programme de visibilité du gouvernement du Canada dans les secteurs culturels et sportifs et que la vérificatrice générale Sheila Fraser avait qualifiés de «douteux». C'est d'ailleurs à la suite d'une plainte déposée par elle au printemps 2002 que la GRC a entrepris son enquête.

Groupaction s'était vu confier par l'organisme fédéral trois mandats de recherche différents, totalisant 1,6 million \$. MM. Brault et Guité sont accusés d'avoir «par la supercherie, le mensonge ou autre moyen dolosif» frustré le gouvernement fédéral d'environ 70 pour cent de cette somme, soit 1,15 million \$.

Les trois rapports de 40 pages remis au client en 1997 et 1999 présentaient en effet de nombreuses similitudes. La mise au jour de cette tromperie a été la première d'une longue série de révélations sur ce qu'il est désormais convenu d'appeler le scandale des commandites fédérales.

L'État reproche aussi à MM. Brault et Guité d'avoir comploté pour dérober 330 000 \$ à Ottawa en s'entendant pour octroyer en 1996 un contrat fictif à Groupaction pour la conception d'une stratégie de communications pour la nouvelle législation sur les armes à feu du Gouvernement du Canada.

SÉVICES À DES PRISONNIERS IRAKIENS

Bush se dit dégoûté

Washington (AP)

Des photos de sévices infligés à des prisonniers irakiens ont été présentés hier au président américain George Bush lors de son entretien avec son secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld, a annoncé la Maison-Blanche.

«Le président a eu une réaction de profond dégoût et d'incrédulité en voyant des personnes portant notre uniforme s'engager dans de tels actes honteux et épouvantables», a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche Scott McClellan. «Cela ne représente pas notre armée des États-Unis, et cela ne représente pas les États-Unis d'Amérique», a-t-il précisé.

Le président a pu voir un «échantillon représentatif» de photographies, parmi lesquelles figuraient des clichés que le public n'a pas encore vu, selon un haut responsable de la Défense. Certaines photographies montraient des prisonniers humiliés et «des comportements déplacés de nature sexuelle», a ajouté ce responsable.

Hier, George W. Bush a affiché son soutien à Donald Rumsfeld, coupant court aux rumeurs de démission, en plein scandale sur les sévices infligés aux prisonniers de guerre en Irak.

«Vous faites un boulot extraordinaire», a-t-il dit.

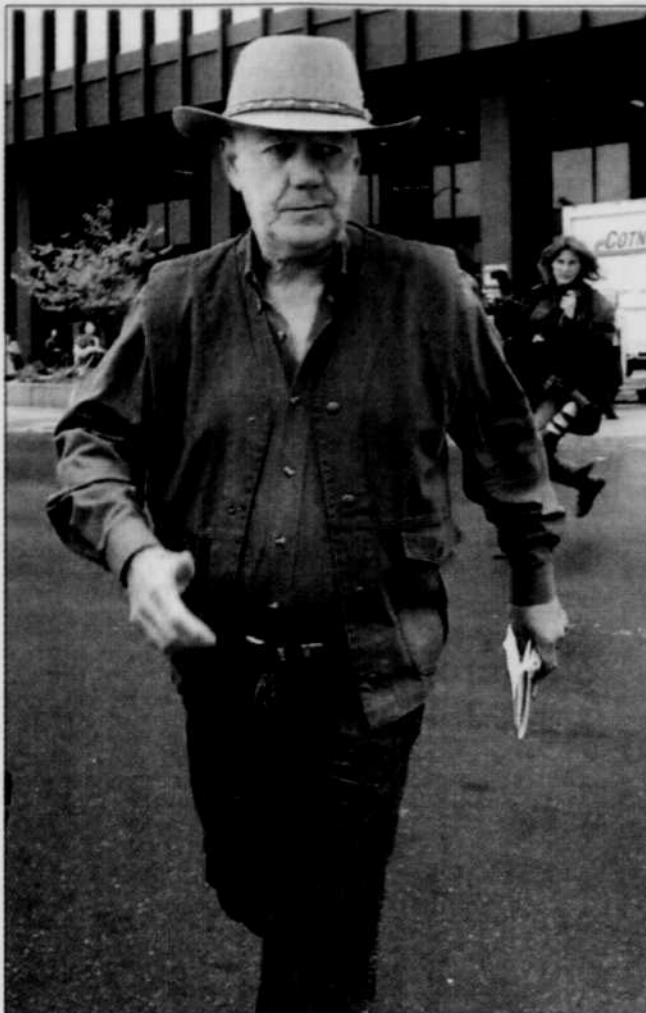


PHOTO: PC

À gauche, Charles Guité, ex-fonctionnaire fédéral, à sa sortie du palais de justice de Montréal et à droite, escorté par des policiers, Jean Brault fait son entrée au même endroit.

L'opposition insatisfaite

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa (PC)

Les accusations portées hier contre Charles Guité et Jean Brault dans le scandale des commandites n'ont pas fait taire les partis d'opposition qui ont accusé les libéraux de tout mettre en oeuvre pour éviter de faire la lumière sur la direction politique dans toute l'affaire.

D'une seule voix, l'opposition a exigé que les libéraux renoncent à leur intention de publier un rapport intérimaire du comité chargé d'enquêter le scandale des commandites ce qui mettrait fin, à cause du déclenchement des élections, aux travaux du comité. De l'avis de l'opposition, le comité devrait continuer d'entendre des témoins pour les interroger sur le rôle des politiciens dans le controversé programme.

Le Bloc québécois ne peut s'empêcher de remarquer que la motion libérale qui viendrait suspendre les travaux du comité arrive alors que les bloquistes proposaient d'entendre l'ancien premier ministre Jean Chrétien et son successeur Paul Martin.

«On a tout fait, du côté des libéraux pour ne pas faire la lumière sur la direction politique», a fait valoir le chef du Bloc, Gilles Duceppe, à sa sortie des Communes.

M. Duceppe a rappelé que c'est le premier ministre lui-même qui déclarait, en février, qu'il y avait certainement une direction politique derrière les commandites. Or, les arrestations ne touchent qu'un «exécutant» et un

«ami des libéraux», poursuit-il.

«La direction politique, c'est ça qui intrigue, qui inquiète, sinon indigne les Canadiens et les Québécois. On n'aura pas fait la lumière sur ça», a dénoncé M. Duceppe.

Du côté des conservateurs, on se faisait tout aussi critique à l'endroit du gouvernement. «Les accusations ne changent rien au fait que le public a le droit de savoir comment ce programme était manipulé politiquement», a souligné le député Peter MacKay, qui siège au comité des comptes publics.

Le chef conservateur, Stephen Harper, est même allé jusqu'à questionner le moment où tombent les arrestations, à quelques jours du déclenchement des élections, les qualifiant de «louches».

À Montréal, où il prononçait un discours, le premier ministre Martin s'est défilé devant le barrage de questions des journalistes.

«Vous en connaissez plus que moi», s'est-il contenté de dire. Les ministres libéraux ont d'ailleurs tous refusé de commenter les impacts politiques des arrestations, réaffirmant l'indépendance du travail de la GRC.

Les conservateurs n'ont pas manqué de rappeler, cependant, que le lieutenant politique de Paul Martin au Québec, Jean Lapierre, déclarait publiquement il y a deux semaines qu'il avait «hâte» de voir des accusations tomber pour identifier les coupables et pour que le halo de soupçon au-dessus de tous les libéraux ne se dissipe. Ce commentaire était inacceptable, a soutenu M. Harper. ●

PRÉVENTION DU CANCER

Buvez du thé vert!

LOUISE LEDUC

La Presse

Buvez du thé vert, beaucoup, beaucoup de thé vert. Gavez-vous de framboises, et ne dites jamais non à un bon curry indien bien poivré. Il n'y a rien de tel pour aider à prévenir un cancer ou pour le tenir éloigné en période de rémission.

Dans le cadre du colloque scientifique de l'ACFAS (Association francophone pour le savoir), en cours à l'UQAM, le docteur Richard Béliveau, directeur du Laboratoire de médecine moléculaire de l'hôpital Sainte-Justine, a fait le point sur les aliments au plus fort potentiel anticancéreux, ces aliments que les oncologues recommandent de plus en plus vigoureusement à leurs patients et à la population en général.

«Le thé vert devrait absolument faire partie de notre alimentation sur une base quotidienne», insiste le Dr Béliveau. Cette boisson, forte en catéchines, est capable d'une action pharmacologique aussi puissante que certains médicaments utilisés en clinique, notamment face à certaines leucémies.

Cela ne signifie en rien que le thé vert, ou quelque autre aliment, puisse remplacer la radiothérapie ou la chimiothérapie, pas plus qu'il n'est associé

à des guérisons miraculeuses et instantanées. «La nutrition vient plutôt compléter les autres traitements et il s'agit ici de mettre toutes les chances de son côté», dit le Dr Béliveau.

Outre le thé vert, la framboise, qui contient une molécule appelée delphinide, devrait aussi faire partie de toute diète «anticancer», parce qu'elle bloque le processus invasif des tumeurs cérébrales.

Le curcuma, épice de base du curry indien, est aussi à privilégier, et suscite d'ailleurs à l'heure actuelle l'intérêt de plusieurs entreprises pharmaceutiques. «Et l'idéal, c'est de combiner curcuma et poivre», précise le Dr Béliveau.

Parmi les autres aliments recommandés, on signale le bleuet, de même que les familles suivantes : «chou, chou-fleur, brocoli», «ail, oignon, échalote», tous les produits du soja de même que les légumineuses (notamment les haricots noirs et rouges). En cela, les cuisines traditionnelles chinoise, nord-africaine et méditerranéenne sont pleines de bon sens.

À éviter: la traditionnelle combinaison «chocolat-lait». Non pas parce qu'elle donne le cancer, évidemment, mais bien parce que «la propriété anticancéreuse du chocolat est annihilée lorsqu'on boit du lait en même temps». ●



PHOTO: AP

Le président George W. Bush a eu un entretien hier avec le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld.

Son ministre à ses côtés, le président s'est lancé dans un vibrant hommage à l'issue d'une réunion au Pentagone: «vous menez courageusement notre nation dans notre guerre contre le terrorisme (...) Vous êtes un secrétaire à la Défense fort et notre pays vous doit beaucoup».